

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CI - Année 1974

3^e LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette, 19

SOMMAIRE DE LA 3^e LIVRAISON

Compte rendu des réunions mensuelles :

Juillet 1974	177
Août 1974	179
Septembre 1974	181
Compte rendu de la journée du 26 mai 1974	183
Comité d'honneur du centenaire	198
Répertoire des loges maçonniques de la Dordogne (Guy PENAUD)	199
Seigneurs et seigneurie de Saint-Martin et Lamonzie, suite (Marthe MARSAC)	237
Lampes sculptées paléolithiques de Laugerie Basse et de Laugerie Haute (Alain ROUSSOT)	252

Varia

Le crucifix de Saint-Pierre-de-Chignac (Jeannine ROUSSET)	261
Travaux exécutés par l'architecte Vauthier dans le diocèse de Périgueux après 1852 (Jean SECRET)	263

Payez vos cotisations 1974

C.C.P. de la Société : Limoges 281-70

Titulaires :

France et outre-mer	23 F
Etranger	28 F

Abonnés :

Particuliers	28 F
Collectivités	33 F

Les titulaires ou abonnés ayant réglé leurs cotisations à l'ancien tarif sont instamment priés de faire l'appoint nécessaire, afin d'éviter des rappels onéreux.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 4 JUILLET 1974

Présidence de M. Marcel SECONDAT, Vice-Président.

Présents : 22. — Excusés : 5.

REMERCIEMENTS. — M. Yrleix-Christlan du Teilhet de Lamothe.

ENTREES D'OUVRAGES. — Deux coupures de presse sur le camping à la ferme, offertes par M. Régis Alix : l'une extraite de « Sud-Ouest » du 17 avril, l'autre de « L'Agriculteur de la Dordogne », n° 214 du 17 mai 1974.

Noël Becquart, *Le Préfet Guilbert et l'esprit public en Dordogne à la fin de 1870* (extr. du tome CI de notre « Bulletin », 1974) ; hommage de l'auteur.

M. le Président remercie les donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers*, 4^e série, t. XII (1973), un mémoire de Teruo Hasegawa sur la bibliothèque de Mgr de Beaupol de Saint-Aulaire. Ce prélat d'origine périgourdine — il s'agit de Martial-Louis de Beaupol —, qui fut évêque de Poitiers en 1759, possédait plus d'un millier d'ouvrages de haute qualité (religion, droit et histoire surtout).

Le *Bulletin de la Société préhistorique française*, C.R.S.M., t. 71, n° 5 (mai 1974) publie un compte rendu de deux articles parus sur le gisement du Malpas, commune de Bourniquel. Dûs à A. Montet-White, J.-P. Texier et M.-M. Paquereau, ces textes présentent des outils solutréens et montrent l'activité principale du site qui fut surtout un atelier de taille. On remarque dans le même périodique, sous la plume de G. Delibrias et J. Evin, un « Sommaire » des datations au carbone 14 pour la préhistoire en France de 1955 à 1974. L'Aquitaine occupe une place de choix dans ce tableau, et particulièrement les Eyzies qui sont mentionnées 58 fois ; les stations les plus étudiées sont Laugerie Haute et l'abri Pataud.

L'Information archéologique, n° 93 (1974), annonce la tenue d'un congrès de préhistoire aux Eyzies du 2 au 7 août. Ce bulletin signale d'autre part la sortie d'un livre de Claude Barrière sur la grotte de Rouffignac, dans les *Mémoires de l'Institut d'art préhistorique de Toulouse*.

COMMUNICATIONS. — M. Bourriel a remarqué à Tocane-Saint-Apre, sur la maison à tourelle qui servit naguère de couvent, une profusion d'affiches qui enlaidissent singulièrement l'immeuble.

M. René Bourland possède une affiche imprimée à Périgueux, chez Dalvy, qui doit dater de 1784 et qui a trait aux foires de la ville. Ce document est mis en circulation afin que chacun puisse l'examiner à loisir.

M. Secodan a pu identifier, sur deux arcs d'applique du mur de chevet de l'église de la Cité, les vestiges encore déchiffrables d'un chemin de croix peint en divers colors (stations XIII et XIV). Ces fresques sont surmontées d'un motif décoratif où l'on reconnaît un cheval ailé de couleur bordeaux. L'ensemble paraît dater de la fin du

XVII^e siècle, et M. Secondat pense que les autres stations devaient être peintes tout autour de l'église.

M. Becquart a noté dans la presse la déclaration à la Préfecture, faite le 14 juin, d'une nouvelle association dénommée « Archéologie 24 ». Cette société est animée par plusieurs de nos membres, M. et M^{me} Delluc et M. Serge Avrilleau ; elle a pour but l'étude des vestiges archéologiques, préhistoriques, géologiques et spéléologiques.

Le Secrétaire général a pris connaissance de deux livres récents : *Le royaume de chasse* par Jean Victorieux (Angoulême, Artaud, 1973), qui est un recueil de contes cynégétiques dans un cadre périgourdin ; *Périgord, souvenirs des années trente*, par Georges Dethan (Paris, Pédone, 1971). Ce volume rappelle la jeunesse de l'auteur dans le domaine familial de Biras et ses promenades autour de Brantôme et Château-l'Évêque.

Deux autres ouvrages plus austères ont également retenu l'attention de M. Becquart. *Les préfets du Second Empire* (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 187, Paris, A. Colin, 1973) donnent une vue d'ensemble sur le personnel politique de Napoléon III. Les deux co-auteurs, Bernard Le Clère et Vincent Wright, présentent un essai de sociologie du corps préfectoral, et ce n'est pas sans surprise que l'on voit sept préfets d'Empire originaires de la Dordogne : Albert de Calvimont, Louis Dureau, Odon de Froidefond, Labrousse de Lascaux, Mercier-Lacombe, Pousson de Fonbrune et Louis Taillefer. Ce phénomène est dû sans aucun doute à l'influence du ministre Pierre Magne.

M^{me} Monique Genty, d'autre part, vient de soutenir à Bordeaux sa thèse de 3^e cycle sur les conseillers généraux de la Dordogne de 1919 à 1939. Ce travail extrêmement fouillé et minutieux montre l'importance des fiefs électoraux et la parfaite adaptation des élus à la réalité cantonale.

M. Secondat, revenant sur le Christ de Valojoux signalé à la séance de juin (*Bulletin* de 1974, p. 92), précise qu'il se trouve en réalité assez loin de l'église, sur une hauteur qui domine le bourg. On lui donne dans le pays le nom de « croix de la Tempeyre ».

Enfin M. Becquart donne lecture d'une très intéressante communication qui lui a été remise par M. Guy Penaud. Elle rapporte d'après des documents inédits la carrière maçonnique d'Antoine de Tounens. Initié en 1857 et démissionnaire en 1866, le roi d'Araucanie quitta la franc-maçonnerie pour une question d'argent. Ce mémoire sera publié dans notre *Bulletin*.

ADMISSIONS. — M. René DEUSCHER, Mège, Vézac ; présenté par MM. Sarradet et Secret ;

M. l'Abbé Arthur PESTOURIE, curé de Saint-Pierre-de-Chignac ; présenté par M^{me} Roussel et M. Secret ;

M^{lle} Hélène PELLETIER de LAMBERTERIE, résidence de la Dronne, Brantôme ; présentée par M^{me} Médus et M. Yves de Tessières ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président de séance,

M. SECONDAT.

SEANCE DU JEUDI 1^{er} AOUT 1974

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 18. — Excusés : 3.

NECROLOGIE. — M. Jean Houdard.

FELICITATIONS. — M. Max Sarradet, officier dans l'Ordre national du Mérite ; M. Gérard de Laloubie, chevalier dans le même Ordre.

REMERCIEMENTS. — MM. Pierre Lescoup et le D^r William Reid, M^{me} Anne-Marie Pampouille.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Association amicale des anciens élèves du Lycée de Périgueux, bulletin de 1974 (Périgueux, Joucla) ; don de M. René Maligne.

Christian et Jean-Michel Lassure, *Les vestiges lithiques de l'ancien vignoble cadurcien. Les cabanes en pierre sèche du Pech de Sainte-Marguerite...* (s. l., 1974), 1 vol. ronéoté ; achat de la Société.

Les Amis et naturalistes de la vallée de la Vézère, compte rendu et textes des conférences du congrès 1973 à Tursec (s. l., 1974), 1 vol. ronéoté ; don de M. Secret qui a noté dans cette publication une « Histoire de la gastronomie » par Jean Loiseau et une étude sur M^{lle} de Gournay, l'amie de Montaigne, par Albert-Jean Guibert.

Louis Desgraves et Arlette Higounet-Nadal, *Index général des noms de personnes et de lieux et des matières* (Bordeaux, 1974), t. VIII de la monumentale « Histoire de Bordeaux » publiée sous la direction de Charles Higounet ; achat de la Société.

L'insolite à nos portes : Périgueux, article signé Janus et découpé par M. Secret dans un numéro récent de « Sud-Ouest dimanche » ; le texte est très court mais fourmille d'inexactitudes.

Programme du concert « Musique autour de la Méditerranée », donné à la cathédrale Saint-Front le 7 juin 1974 ; carton imprimé par Pierre Fanlac et offert par M. Secret.

Photocope d'un article d'Hector Magotte extrait du *Guetteur wallon* (Namur, 1974, n° 2) ; don de M. Raynaud de Lage. Ce travail, consacré à l'histoire de Treignes, évoque notamment la pierre d'autel du Sacré-Cœur, à Saint-Front, qui provient de Treignes et a été étudiée par M. Secret dans la *Semaine religieuse* du 13 février 1968.

Un lot de 76 cartes postales sur le Périgord, un carnet de 12 cartes postales représentant des vues de Brantôme (Paris, Lévy et Neurdein, s.d.), et documentation sur l'Institution Saint-Joseph de Périgueux, le tout offert par M. l'Abbé Robert Chinouilh. Entrent ainsi dans notre bibliothèque, sur Saint-Joseph : 4 exemplaires du règlement des élèves (1882), un exemplaire du règlement des maîtres (1896, manuscrit), 5 volumes et 1 brochure d'états du personnel, règlements et ordres du jour (1884-93, 1897-1930 et 1937), 10 liasses de palmarès et distributions de prix (1881-1971), 10 liasses d'annuaires ou bulletins de l'Association amicale des anciens élèves (1898-1973, sous le titre de *Contacts* depuis 1939).

Pierre Dumoulin de Laplante, *Brantôme et Montaigne* [extr. du « Bulletin de la Société des amis de Montaigne », 5^e série, n° 9, 1974] ; hommage de l'auteur.

Deux photographies offertes par M. Desbarats : elles représentent, l'une des armoiries sur un portail à Saint-Martin-le-Pin, l'autre un blason figurant un lion et un mouton avec la devise « Robustus et lenis », le tout sur un buffet Louis XIII provenant de la famille Pastoureau-Magnac.

Une photographie due à M. Jean Secret, qui représente le château de Saussignac. M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans *Vieilles maisons françaises*, n° 61 de juillet 1974, un rectificatif par M^{lle} de Massacré sur l'article précédemment paru relatif au château de Saint-Geniès, et un texte de présentation par M^{me} Parat de son œuvre de restauration à Saint-Jean-de-Cole.

La revue *Combat-nature*, n° 15, d'août 1974, évoque la création à Périgueux d'un « atelier » d'aide architecturale et la mise en place, devant l'église de Saint-Antoine-d'Auberoche, d'un disgracieux transformateur.

Enfin le n° 259 d'*Espoirs*, juin-juillet 1974, poursuit la publication des travaux de notre vice-président, M. Marcel Secondat, qui traite cette fois des quatre romans d'Eugène Le Roy réunis en un volume sous le titre « Au pays des pierres ».

COMMUNICATIONS. — M. le Préfet de la Dordogne, répondant au vœu émis par notre compagnie dans sa séance du 7 mars sur la sauvegarde du château de Saussignac (voir le *Bulletin* de 1974, p. 50), a saisi de cette question le Conseil municipal compétent : ce dernier s'est prononcé défavorablement sur notre proposition de protection.

M. Roger Fournier de Laurière nous a fait parvenir la reproduction d'une médaille frappée en 1855 à l'occasion de l'inauguration du Palais de l'Industrie à Paris. Œuvre du graveur saintongeais Caqué, elle représente le double profil de Napoléon III et de l'Impératrice à l'avant, et au revers le bâtiment avec une inscription où figure le nom de Pierre Magne. Les profils impériaux sont légèrement différents de ceux que signale M. Jean Secret dans *Périgord actualités* du 1^{er} septembre 1973.

M. le Président décrit deux bas-reliefs remployés à l'église de Cercles, sur le gros contrefort d'angle du croisillon Nord. Ils sont maladroitement sculptés et difficilement datables ; l'un d'eux représente un homme aux bras levés, l'autre un évêque et un personnage agenouillé, au-dessus de la tête duquel s'enroule une sorte de serpent. Le second bas-relief pourrait figurer saint Cybard et un pendu dépendu, le « serpent » étant alors une corde.

M. Secret fait circuler différentes caricatures périgourdines, ainsi qu'une affiche du 28 ventôse an III émanant du Comité révolutionnaire de Mussidan, lequel invite la municipalité à détruire les monuments connus sous le nom de « Montagne ».

M. Jean Valette a rédigé un curieux mémoire sur les eaux thermales et les boues de Panassou, près Saint-Cyprien. Ce travail sera publié dans notre *Bulletin*.

M. le Professeur Fénelon évoque la disparition des anciens noms de parcelles ou de lieux-dits à Trémolat, il décrit les éléments de l'implantation humaine dans cette commune et montre son actuelle évolution.

Enfin M. Fournier de Laurière retrace la carrière de Louis de Latrade, né en 1811 à Aubas, qui fut élu représentant du peuple en 1848, expulsé de France au 2 décembre 1851 et nommé préfet de la Corrèze en septembre 1870.

ADMISSION. — M. Henri-Vincent AMOUROUX, 53, rue Paul-Bert, Périgueux ; présenté par M. Becquart et M^{me} Marsac ;

est élu membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire de séance,

M. GOLFIER.

Le Président,

J. SECRET.

SEANCE DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 1974

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 27. — Excusés : 2.

FELICITATIONS. — M. le Vicomte Gérard de Chaunac-Lanzac, officier de la Légion d'Honneur.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — A. Jouanel, *Les coutumes de Grignols* (extr. de notre « Bulletin », t. LVII, 1930) ; 11 exemplaires offerts par M. Pierre Jouanel.

Entre nous, bulletin n° 16 (mars-avril 1974) du secteur paroissial de Thenon ; don de M. Secret, qui a remarqué dans ce périodique un article de M. l'abbé Jourdes sur l'un des premiers maires de Thenon, Bernard Grand.

Carton d'invitation à une exposition de dassins par René Pigniollet, « La Dordogne au-delà du visible », exposition qui s'est tenue à Belvès, en la maison des consuls, du 13 juillet au 15 août 1974 ; don de M. Secret.

Hommage à Elie Faure, plaquette éditée par Pierre Fanlac sur une maquette de notre confrère, M. Jean-Louis Galet, à l'occasion des manifestations du 6 septembre 1974 ; offert par M. le Président.

Elie Faure, brochure (s.l.n.d.) éditée par la municipalité de Sainte-Foy-la-Grande, et documentation sur cet historien d'art ; le tout offert par M. Jean-Pierre Faure, domicilié à Royan.

Christian Joussein, *Voyage à travers le Périgord* (Colmar, Editions S.A.E.P., 1974) ; hommage de l'auteur, qui a su réaliser un agréable guide touristique fort bien illustré par des photographies en couleurs.

Pierre de Bannes-Gardonne, *La famille de Chessareil, seigneurs de Roger et de la Beylle*, notice généalogique multigraphiée offerte par l'auteur.

Alberta Sadouillet-Perrin, *Sombres histoires du Périgord noir* (Périgueux, Fanlac, 1974) ; hommage de l'auteur, qui retrace d'une plume alerte, en s'appuyant sur une documentation souvent inédite, de dramatiques événements survenus dans des châteaux du Périgord (la Douze, Auberoche, Coulange, Comarque, Castelnau et Bigaroque).

M. le Président remercie les divers donateurs.

EXCURSION DU 1^{er} SEPTEMBRE. — M. Pierre Aublant rend compte de la journée du dimanche 1^{er} septembre, qui a conduit 54 de nos sociétaires au château-musée de Monbazillac, au château de Lanquais et à l'église de Baneuil. Il souligne la part importante prise par M. Secret à la réussite de cette excursion ; c'est en effet notre dévoué Président qui nous a longuement présenté Monbazillac le matin et qui, l'après-midi, nous a révélé la charmante église de Baneuil, très intéressante avec son clocher-mur, ses chapiteaux romans et sa coupole ovoïde.

COMMUNICATIONS. — M. Jean Secret a pris connaissance de deux livres tout récents : *Montignac et ses environs*, par Géraud Lavergne, 2^e édition revue par Léo Magne (Montignac, Syndicat d'initiative, 1974) ; et *Proverbes et dittons del Périgord*, par Peire Miremont (Cuers, chez l'auteur, 1974, 2 vol.).

Notre Président a correspondu avec les éditions Zodiaque, qui fournissent une élogieuse appréciation sur notre album Léo Drouyn, ainsi qu'avec le Professeur Denoix qui communique des photographies d'un chapiteau provenant de l'église du Cern, aujourd'hui conservé à Saint-Geniès, et d'une cloche de Saint-Geniès datée de 1772.

M. Secret fait circuler différentes photographies d'objets d'art conservés dans

nos églises : une Vierge à l'enfant du XV^e siècle et une autre Vierge très mutilée de la fin du XIV^e, toutes deux à Nontron, une porte de sacristie à Champeau, qui est peinte d'une religieuse crossée, un ex-voto et un reliquaire de sainte Colombe à Lussas-et-Nontronneau.

M. Jean du Buit, à propos de la correspondance d'Antonin Debidour, récemment publiée dans notre *Bulletin*, apporte d'intéressantes précisions sur Garibaldi et sur la confiance dont il jouissait.

M. Pierre Jouanel a prêté à M. Secret, pour le Musée de Monbazillac, un petit lot de documents concernant les Gontier de Biran. Ces pièces sont mises en circulation, de même qu'un dessin à la mine de plomb représentant Saint-Front vers 1835 ; le dessin en cause, qui appartient à M. René Bourland, n'est pas sans analogies avec une lithographie bien connue.

M. Bouriel, revenant sur notre excursion du 1^{er} septembre à Lanquais, a pris connaissance avec attention de la notice imprimée sur le château qui a été distribuée à plusieurs d'entre nous. Cette notice fourmille d'erreurs de chronologie, il est regrettable que son auteur anonyme n'ait pas pris la précaution de vérifier ses propos avant d'en effectuer la diffusion.

M^{me} Sadouillet-Perrin a copié à la Bibliothèque nationale, dans la collection de Périgord, une charte de Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux, qui évoque la réconciliation de saint Louis et d'Aymeric de Castelnaud après la croisade des Albigeois. Le document date de juillet 1240.

M. Deffarges a remarqué à l'église de Lempzours qu'une boîte aux lettres fort disgracieuse avait été posée sur l'édifice, comme à Baneuil où nous a conduit l'excursion du 1^{er} septembre. M. Secret pense qu'il faut en aviser les Bâtiments de France, qui interviendront auprès de la Direction des Postes. Il signale en outre, cette fois sur le plan archéologique, qu'à Baneuil comme à Lempzours les coupoles reposent sur des parties plus anciennes.

Enfin M. Paul Vergnaud rappelle la curieuse destinée d'un bâtiment communal de Bourg-du-Bost, qui a servi successivement de temple, de mairie puis d'église.

ADMISSIONS. — M. Michel MASTORAKIS, 15, rue Madame, 75006 — Paris ; présenté par MM. Sarradet et Secret ;

M. le Lieutenant-colonel Arnaud LOUBENS, 1, boulevard Ampère, Périgueux ; présenté par MM. Delsol et Roussot ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

COMPTE RENDU

de la Journée du 26 Mai 1974

La célébration officielle du centenaire de notre compagnie avait été fixée de longue date au dimanche 26 mai. Cette commémoration fut favorisée par un ciel clément et se déroula sans heurt selon le programme prévu.

Rendez-vous avait été donné à 10 heures au siège de la Société, où notre Conseil d'administration accueillit ses invités. Notons parmi ceux-ci les représentants des sociétés savantes voisines : MM. Bouisset, président de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen, Coffyn, président de la Société historique et archéologique de Libourne, Decanter, président de la Société archéologique et historique du Limousin, Duport, président de la Société historique et archéologique de la Charente, Morin, délégué de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, Roudié, délégué de la Société archéologique de Bordeaux, le chanoine Tulet, vice-président de la Société des études du Lot. Étaient également présents M. l'Architecte en chef Yves Froidevaux, l'un de nos membres d'honneur, M. le Professeur Couprie, directeur des Antiquités historiques d'Aquitaine, M. Pariset, professeur à l'Université de Bordeaux, ainsi que M. Jean Lovato, député de la Dordogne.

M. le Ministre Yves Guéna, maire de Périgueux, retenu à Paris par les événements politiques, était représenté par son premier adjoint, M. Bourgoïn ; Mgr Patria avait délégué M. le Vicaire général Briquet. De nombreuses personnalités s'étaient fait excuser, parmi lesquelles MM. André Chastel, François Bordes et Charles Higounet.

À l'arrivée de M. le Préfet Lucchesi et de M. Guy Duboscq, Directeur général des Archives de France, M. le Président prononça une courte allocution de bienvenue et remercia les personnalités présentes, cependant que notre Trésorier distribuait aux délégués des sociétés savantes des exemplaires de l'album Léo Drouyn.

On procéda ensuite, vers 10 h. 15, à l'inauguration de la

plaque commémorant la libération de Périgueux en 1653. M. Secret rappela brièvement le complot fomenté par Bodin et la mort du marquis de Chanlost, chef des Frondeurs, qui fut tué à l'arquebuse dans le passage menant à notre hôtel. Le voile recouvrant la plaque fut levé par M. le Préfet et par M. Duboseq, et chacun put admirer, en sortant rue du Plantier, la façade rénovée de notre immeuble.

On se dirigea à pied vers la Bibliothèque municipale où nous attendait M^{me} Robin, qui avait tenu à préparer une exposition du centenaire en collaboration avec le Musée du Périgord et les Archives départementales. M. le Président, après avoir chaleureusement remercié M^{me} Robin de son heureuse initiative, montra l'originalité de cette présentation dont les éléments avaient été tirés des collections de notre compagnie : estampes, dessins, photographies, ouvrages rares, autographes d'hommes célèbres, documents d'archives, œuvres publiées par nos membres. On remarqua en particulier une vitrine consacrée au D^r Galy, qui fut notre premier président, et une vitrine de cachets armoriés provenant du Comte de Saint-Saud.

Puis ce fut la messe solennelle à Saint-Front, dite à 11 heures par Mgr Briquet et concélébrée par cinq prêtres appartenant à la Société, MM. Baret, Chinouilh, Deltreil, Jardel et Nardou, auxquels s'était joint M. le Chanoine Tulet, vice-président de la Société des études du Lot. Une très belle homélie avait été préparée par le Père Pommarède, qui évoqua avec délicatesse les débuts de notre compagnie et son rôle dans la vie intellectuelle du Périgord. Voici le texte de cette homélie :

Au moment de prononcer cette homélie, je ne vous cacherais pas que mon embarras est grand d'avoir à porter la parole non seulement aux lieux et places de notre Evêque — dont on vous présentait les excuses et exprimait les regrets — mais aussi de confrères et collègues plus habiles à manier le verbe et à tenir l'emmenchure du soc pastoral : ainsi l'était, il y a un demi-siècle, le prédicateur de la messe du cinquantenaire, le chanoine Prieur.

A ce sentiment s'ajoute la confusion d'avoir à tenir des propos en présence d'un tel auditoire et, en particulier, des personnalités qui honorent cette cérémonie. Si j'en crois le témoignage des archives, c'est en effet la première fois que dans cette basilique-cathédrale, autour du Président, des membres du bureau, des représentants de Sociétés régionales et de ce que l'on appelait alors « des honorés collègues » — c'est la première fois depuis un siècle qu'il est permis de vous saluer et de vous remercier de votre présence, M. le Vicaire général, M. le Préfet, MM. les représentants des ministres et vous tous qui par fonction, sympathie ou amitié, êtes venus ce matin, à l'heure où en France toutes les familles sont dans la joie, vous unir à la joie de la famille de la Société historique et archéologique et offrir des vœux cordiaux à une bien jeune et centenaire grand-mère.

Votre présence à tous est un honneur, elle est aussi un réconfort pour le prédicateur de cette messe. Le Père Lacordaire disait : « Il n'y a pas d'éloquence solitaire et tout orateur a deux génies : le sien et celui de la personne qui l'écoute. »

Il y aura très exactement demain un siècle, 64 personnes se penchaient sur un berceau et formulaient des souhaits nombreux à cet enfant qui venait de naître. On doit à l'objectivité — et je ne sais à quel chauvinisme — de se souvenir que le quart d'entre elles appartenait au clergé — ils étaient 16 prêtres, je veux dire des Audierne, des Bernaret, des Brugières et tant d'autres fraternellement unis au groupe des fondateurs et des membres qui, dès le début et par la suite, allaient singulièrement contribuer à la croissance et travailler au développement de la Société qui est maintenant la nôtre.

Et s'il m'est permis de vous livrer une réflexion suggérée par l'un des plus qualifiés responsables de notre église diocésaine, je dirai que ces hommes, ces « anciens » du clergé n'étaient point venus dans notre compagnie par dilettantisme, repli ou refus de leur tâche pastorale — à l'extrême par je ne sais quel sentiment de snobisme, mais, je le crois, parce qu'ils avaient compris combien la connaissance et les leçons du passé étaient irremplaçables pour guider la réflexion présente et entrevoir la construction de l'avenir.

« C'est dans la mesure où nous retournons aux sources, écrivait récemment Paul Ricoeur, que nous sommes des hommes de la perspective ; nous restons et nous devenons créateurs à partir d'une réintégration du passé qui sans cesse nous interpelle... »

Ces paroles et ces idées sonnent, n'est-ce pas, étrangement dans notre monde contemporain où l'on s'imaginerait trop facilement qu'un pays a réellement pris naissance parce qu'on avait pris une forteresse ou qu'une Eglise a vu le jour à la suite d'un Concile.

Mais l'archiviste, le sociologue, l'historien, le chercheur, le préhistorien, le philosophe, le théologien, savent voir en deçà et au-delà des événements qui bousculent, par à coup, le monde. C'est une de leurs qualités, de leurs richesses et en un temps où, non plus, on ne sait guère dire merci, je voudrais exprimer une particulière reconnaissance à ceux et celles qui, dans le passé et le présent, ont facilité et facilitent ce travail de recherche, de réflexion, d'intelligence pour la lecture actuelle de l'histoire humaine et religieuse de notre Dordogne.

Je voudrais aussi souligner qu'en 1974 les prêtres ne sont guère plus nombreux, dans notre Société, qu'aux premiers jours de sa fondation. Si le petit nombre s'explique par la raréfaction des membres du clergé, s'il faut regretter que leur surcharge pastorale — à part d'heureuses exceptions ; avant-hier le chanoine Roux, hier Georges Rocal, le cher Père Contassot — ne les empêche de continuer les travaux d'histoire et d'entreprendre la rédaction d'une histoire ecclésiastique du diocèse qui reste à écrire, il faut dire aussi que beaucoup de prêtres demeurent fidèles à la formation archéologique et historique reçue au Séminaire, sont sensibles à la beauté de leurs vieilles églises, s'efforcent de conserver et de mettre en valeur le patrimoine de notre Périgord, en un mot — comme M. Jourdain pour la prose — réalisent souvent sans le savoir la devise de notre compagnie : *Acta majorum serva* ; ils gardent le souvenir et poursuivent l'action de leurs aînés.

Et puisque j'ai parlé latin — ce que l'on n'est plus accoutumé à faire, même dans une église — je vais récidiver.

En 1874, lors de la 1^{re} séance, décrivant la croix pattée qui somme l'ogive de notre blason, le président, Docteur Galy, la présentait comme le « *signum Dei vivi* », la signe du Dieu vivant, et ajoutait : « Si cette croix figure dans le sceau de notre société, la raison, Messieurs, en est simple : chrétiens, nous le sommes tous ici. »

Un siècle après, on ne pourrait pas s'exprimer de la même manière ; on pourrait dire que — conformément à l'article 19 de nos statuts — notre compagnie se vult respectueuse et attentive des idées de chacun de ses membres ; et que ceux qui, parmi eux, adhèrent à la foi catholique essaient de réaliser un double programme :

— d'une part se persuader de plus en plus — Vatican II le rappelait avec insistance — que la clé, le centre, la fin de toute histoire humaine se trouve en Jésus-Christ, Seigneur et Maître ;

— d'autre part, dans le prolongement de l'enseignement des Evêques de France, c'est tout le peuple de Dieu qui doit se sentir responsable de l'évangélisation du monde présent et que, donc, avec une discrétion d'où n'est pas exclue la fermeté, chaque chrétien est, dans le champ de toutes ses activités, le témoin irremplaçable de son Seigneur.

Ce maître et Seigneur de l'histoire des hommes dont parle la Constitution sur l'Eglise est aussi — au regard de la foi et de l'espérance chrétienne — le maître et Seigneur de l'histoire de chaque homme. Et c'est pourquoi, à chaque anniversaire de notre Société, le regard et la confiance de ceux qui croient et espèrent se tournent vers notre Dieu, en une supplication reconnaissante pour les défunts de notre Société. Et au moment où je prononce ces paroles, des visages, des amitiés chères se présentent à mon souvenir et à mon cœur — comme aussi, tout à l'heure, sur nos lèvres au moment de notre prière commune.

Mais toute messe évoque, dans ses mementos, le souvenir des morts et les problèmes des vivants.

Bien vivante et jeune, malgré son âge, — mais non sans problèmes — m'apparaît notre Société historique. Demandons au Seigneur, s'il vous plaît, que la lampe du petit calei allumée il y a cent ans reste vigoureuse : qu'elle soit animée et réchauffée par la grâce de celui qui a voulu s'appeler la lumière du monde — et que Jésus-Christ éclaire et réchauffe l'inlassable recherche de la vérité que nous poursuivons ensemble : *lumine caleat veritas*. Amen.

*
**

A l'issue de la messe, les participants se rendirent à 12 h. 15 à l'Hôtel de ville où M. Bourgoin présenta les excuses de M. Yves Guéna, retenu à Paris par les devoirs de sa charge. Des médailles de Périgueux furent offertes à quatre de nos invités : MM. Coupry, Duboscq, Froidevaux et Pariset, puis l'on trinqua à la prospérité de notre compagnie devant un buffet abondamment garni.

Les membres du Bureau se retrouvèrent à 13 heures à la Préfecture avec leurs invités, en compagnie de M. le Préfet et de M^{me} Lucchesi qui avaient eu la délicate attention de les prier à déjeuner.

Après cet agréable intermède, tout le monde prit le chemin du Palais des Fêtes où nous avions prévu une séance académique à 16 heures. De nombreux sociétaires étaient présents avec leurs amis, de même que différentes personnalités qui n'avaient pu se rendre aux manifestations de la matinée. Les membres du Bureau et les orateurs ayant pris place sur l'es-

tradé en compagnie de M. le Colonel Guignard et de MM. les Députés Lovato et Alain Bonnel, M. le Président Secret déclara la séance ouverte et prononça l'allocution suivante :

Monsieur le Préfet,

Monseigneur,

Monsieur le Directeur Général des Archives de France.

Monsieur le représentant du Ministre Yves Guéna, maire de Périgueux,

Messieurs les Parlementaires,

Messieurs les Présidents et représentants des Sociétés savantes voisines,

Mes chers confrères,

Mesdames, Messieurs,

Notre profonde reconnaissance va à M. Jean Lucchesi, préfet de la Dordogne, qui nous fait l'honneur de présider ce centenaire. Et ceci à une période de mutation dans la conjoncture politique. La date du 26 mai était arrêtée depuis un an et nul futurologue n'avait prévu les bouleversements que nous avons vécus. En fait, nous sommes à cent ans, presque jour pour jour, de la naissance de la Société historique et archéologique du Périgord, et si nous avons choisi pour fêter ce centenaire le jour de la Saint-Mémoire, c'est que, tout mythique qu'il soit, saint Mémoire ne peut que patronner une société historique !

Nos remerciements vont aussi à Mgr Patria, évêque de Périgueux et Sarlat, qui, n'ayant pas comme saint Front en personne, le don d'ubiquité, n'a pu être ici aujourd'hui, et nous a délégué Mgr Briquet. Il a d'ailleurs, hier, envoyé ses vœux par télégramme.

C'est aussi à M. Guy Duboscq que va notre reconnaissance. Il représente ici le Ministre des Affaires culturelles, et nous voulons croire que ce voyage lui sera agréable, car il le rajeunit de quelque quarante ans puisqu'il lui rappelle l'époque à laquelle un jeune archiviste, frais émoulu de l'Ecole des Chartes, faisait ses débuts à Périgueux.

C'est encore à M. le Ministre Yves Guéna, maire de Périgueux, que va notre gratitude. Retenu à Paris, il n'a pu être des nôtres, et a délégué pour le représenter son premier adjoint, M. Bourgoïn, que nous saluons ici. Nous lui demandons d'être notre interprète pour remercier la Municipalité de l'aide qu'elle nous a accordée.

MM. les Présidents ou représentants des Sociétés savantes de la Gironde, de Lot-et-Garonne, du Lot, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, de la Charente ont droit, eux aussi, à notre reconnaissance, car il y a un échange continu entre notre Société et les leurs.

Nous remercions aussi le Père Pommarède qui lors de la messe commémorative, à Saint-Front, nous a gratifiés d'une homélie aussi savoureuse qu'émouvante. A ce remerciement, nous associons les prêtres, membres de notre compagnie ou des Sociétés voisines, qui ont, ce matin, concélébré la messe.

Nous tenons à remercier également M^{me} Robin, qui dans la Bibliothèque municipale qu'elle anime avec tant de zèle, a tenu à organiser une intéressante exposition sur le thème de notre Société, ainsi que les membres de notre compagnie qui s'associent à notre centenaire, beaucoup par leur présence effective, certains en nous envoyant leurs vœux, comme l'a fait M^{lle} Marquoyssat, notre doyenne, laquelle se trouve avoir un an de plus que notre Société !

Enfin nous remercions tous ceux qui, aujourd'hui, nous entourent pour célébrer ce centenaire et nous aider, non pas à souffler sur nos cent bougies, mais au contraire à raviver la flamme de cent bougies d'enthousiasme !

moderne) est simple. Sa vie a été scandée par des séances d'une régularité d'horloge: le premier jeudi du mois, d'abord, à midi trente, puis à quatorze heures. Les classiques anniversaires (25, 50 puis 75 ans) ont été solennisés et ont donné l'occasion de faire des tours d'horizon objectifs... et des discours. Le train-train de la Société n'a été bouleversé que par les deux guerres 1914-18, 1939-45, encore ses séances ne furent-elles pas interrompues. De 1874 à 1889, les séances ont eu lieu dans une des salles du Musée; de 1889 à 1912, dans une pièce louée au 4 de la rue de la Nation; de 1912 à 1937, au Château Barrière. Depuis 1937, elles ont lieu au 18 de la rue du Plantier, dans l'hôtel acheté par la Société.

Je serais incomplet si j'omettais, parmi les activités de la Société, les excursions annuelles qu'elle organise régulièrement. Au début, ce furent des excursions combinant le chemin de fer et le break; elles emmenèrent à travers le pays des archéologues cheus, chavelus et barbus; certaines excursions duraient même plusieurs jours. Ce fut l'occasion pour beaucoup de découvrir le Périgord, de visiter ces monuments qui en conservent la mémoire, l'occasion aussi pour le Bulletin d'offrir des monographies de mégalithes, de châteaux, d'églises, de vieilles demeures, l'occasion enfin d'accoutumer les lecteurs à une forme cultivée du tourisme, celle qui s'adresse à l'honnête homme, curieux de tout, et Dieu sait si le Périgord est pour celui-ci terre privilégiée! Si l'on examine la toile d'araignée figurant, sur la carte, toutes ces excursions, on voit qu'elle est à mailles assez fines. Et pourtant, que de choses encore à découvrir et à étudier!

Ce qui donne des points de repère à la vie de la Société, ce sont les mutations subies par son bureau. Le Docteur Galy en a été président de 1874 à 1887; Michel Hardy de 1888 à 1893; de Roumejoux de 1894 à 1902; le marquis de Fayolle, de 1903 à 1933; le chanoine Roux, de 1934 à 1943; le Docteur Lafon, de 1944 à 1966. En somme, la présidence la plus courte a été d'un quinquennat, la plus longue de six lustres.

Il serait très injuste de ne citer que les présidents de la Société, alors qu'en fait, chacun le sait, ce sont les secrétaires généraux qui font le plus gros du travail. Ceux-ci sont encore moins nombreux que les présidents, puisqu'on en compte cinq: Massoubre, de 1874 à 1875; Villepelet, de 1876 à 1923; Géraud Lavergne, de 1925 à 1934 et de 1944 à 1965; Jean Maubourquet, de 1936 à 1944; Noël Becquart, en fonction depuis 1966. A part Massoubre qui a assuré deux ans de secrétariat, les autres ont eu, si l'on ose ainsi parler, un très long règne: Villepelet 48 ans; Géraud Lavergne, 30 ans, en deux fois, il est vrai.

Les trésoriers aussi ont donné un excellent exemple de longévité dans leurs fonctions. Ils furent un peu plus nombreux que les précédents, puisqu'on peut énumérer Lapeyre, Clédât, Thomasson de Saint-Pierre, Féaux, Charles Aublant, Corneille, Marcel Secondat et Pierre Aublant. Leurs fonctions de grands argentiers ont duré au minimum 4 ans (Lapeyre), au maximum 22 ans (Féaux). A noter que si l'on confond le père et le fils, les deux Aublant arrivent déjà au chiffre de 26 ans, chiffre que nous souhaitons voir croître encore longtemps, ne serait-ce que pour symboliser cette fidélité familiale.

Je tenais à souligner cette continuité des fonctions qui marque assez bien la continuité de la Société. L'une étant partiellement un effet de l'autre.

Quant à l'histoire profonde de notre compagnie, elle est en somme inscrite page par page dans les quelque 1.200 compte-rendus de séances. Car le Bulletin n'a jamais connu d'interruption. D'abord bi-mensuel, puis trimestriel, il constitue un ensemble impressionnant de 39.000 pages. En temps normal, le volume annuel avait une moyenne de 300 pages; les années difficiles pour la France se sont traduites par une sévère diminution: 228 pages en 1944, 155 en 1945, 172 en 1946. Actuellement,

sans égaler les 668 pages de 1883 ou les 822 pages de 1901, le jargon moderne dirait que notre vitesse de croisière varie entre 300 et 350 pages annuelles.

On imagine aisément l'énorme quantité de documents, études et travaux publiés par notre Bulletin, et cela dans toutes les disciplines annexes de l'histoire. Regrettons en passant que l'absence de table générale rende malaisée la consultation qui nécessiterait une mémoire électronique de cet ensemble. Elle conduit parfois des chercheurs à enfoncer des portes, sinon ouvertes, du moins entr'ouvertes ! Que si l'on considère les grands chapitres sous lesquels on peut classer les travaux du Bulletin, on notera tout d'abord la préhistoire. Découverte, en Périgord, une dizaine d'années avant la naissance de notre Société, celle-ci s'y est, dès l'origine, intéressée et le tome I donne un exemple qui fut suivi par des chercheurs, dont le plus actif reste Denis Peyrony. Sans se consacrer exclusivement à la préhistoire, la Société a toujours tenu à publier dans son Bulletin des communications sur ce thème. C'est d'ailleurs elle qui, en 1965, a pris l'initiative de célébrer — avec un retard d'un an — le centenaire de la préhistoire, et d'éditer un volume auquel collaborèrent une vingtaine de nos membres. Le Bulletin avait auparavant, en 1951, fêté le III^e centenaire de la naissance de Fénelon par une exposition et par un numéro spécial.

L'histoire était évidemment, suivant l'expression de Montaigne, la « droicte bulle » de notre compagnie, histoire politique, civile, militaire, religieuse, sociale, judiciaire, économique, littéraire, artistique. Comme il faudrait citer là trop de noms, nous ne retiendrons que ceux des plus laborieux de nos grands anciens : les abbés Bernaret et Brugières, de Bosredon, Georges Bussière, Léon Dessalles, Joseph Durieux, Dujarric-Rocall, Alain Roussot, la chanoine Roux, M^{me} Sadouillet-Perrin, Sarradet, Joseph Saint-Martin, Soubeyran, Secondat, Valette. Encore avons-nous le sentiment d'être forcément injuste en établissant une liste limitative. Au reste, ce qui nous autorise à être fragmentaire, c'est que le quatrième numéro de notre Bulletin de 1974 apportera, en fin d'année, une synthèse de la vie de notre compagnie.

Plus près de nous, il faut citer Noël Becquart, le P. Contassot, Cornille, M^{lle} Desbarats, Annet Dubut, Dusolier, M^{mes} Gardeau et Gendreau, le P. Grillon, Jean Lassaigue, Jean Maubourguet, Jouanel, M^{me} Marsac, le ménage Ponceau, Georges Rocall, Alain Roussot, la chanoine Roux, M^{me} Sadouillet-Perrin, Sarradet, Joseph Saint-Martin, Soubeyran, Secondat, Valette. Encore avons-nous le sentiment d'être forcément injuste en établissant une liste limitative. Au reste, ce qui nous autorise à être fragmentaire, c'est que le quatrième numéro de notre Bulletin de 1974 apportera, en fin d'année, une synthèse de la vie de notre compagnie.

C'est non seulement au domaine de l'histoire générale du Périgord que se rattachent les ombres que nous venons d'évoquer, c'est aussi à tous les territoires des sciences annexes de l'histoire : épigraphie, numismatique, sigillographie, héraldique, généalogie, bibliographie, cartographie, spéléologie, linguistique, archéologie monumentale, sans reparler de la préhistoire où apparaissent les noms de Féaux et de Peyrony, et de l'anthropologie où brilla le Professeur Tastut.

On trahirait la Société si l'on se contentait de rappeler l'activité de son Bulletin. Car elle a édité, outre celui-ci, un certain nombre de volumes. Et cela sans tenir compte de la rentabilité immédiate de l'opération, mais de son utilité scientifique. La plupart de ces livres sont malheureusement épuisés. Ainsi la *Bibliographie générale du Périgord* (1897) de Roumejoux, de Bosredon et Villepelet, travail d'une utilité si évidente, qu'il vient d'être réédité par Slatkine. Parmi les éditions les plus remarquables, citons les travaux du comte de Saint-Saud sur les magistrats périgourds ; ceux de Joseph Durieux sur la Dordogne militaire ; les *Escaliers de logis périgourds* de Dannery, les somptueux ouvrages du Professeur Tastut sur Beaumont ; l'étude si dense de Maubourguet, *Sarlat et le Périgord méridional* (1453-1547) ; la *Sigillographie du Périgord* par de Bosredon ; le *Vesunna Petrucoriorum* de Pierre Barrière ; les *Ex-libris périgourds* du Dr Lafon ; les *Mélanges Géraud Lavergne* (1960) ; le *Centenaire de la Préhistoire en Périgord* (1964) ; les *Souvenirs du préfet de Calvimont* (1972). Sans

parler d'inventaires méthodiques de nos archives et de nos collections iconographiques. Nous rappellerons plus particulièrement le dernier ouvrage édité par nos soins et qui était destiné précisément à illustrer notre centenaire. Cet album, *Le Périgord vu par Léo Drouyn*, est un travail collectif présenté par M. le Préfet Jean Lucchesi et rédigé par quarante et un de nos membres, ceci pour mieux symboliser le travail d'équipe de notre compagnie. Nous l'avons imprimé à 1.300 exemplaires: ainsi l'ouvrage sera encore en vente dans bien des décennies. Nos arrière-neveux nous devront cet ouvrage: fasse le ciel qu'ils louent alors l'initiative de leurs devanciers! Peut-être convient-il aussi de souligner la constante osmose intellectuelle qui existe entre nous et les Sociétés savantes voisines, le contact étant établi par l'échange des Bulletins, tant français qu'étrangers.

La reconnaissance nous fait un devoir d'évoquer les visages de quelques mécènes qui ont singulièrement aidé notre compagnie, tant il est vrai que le mécénat est essentiel pour une Société savante. Ce mécénat s'est exercé à des degrés et sous des formes diverses, car les mécènes ont été souvent les membres qui, au cours des séances mensuelles, offrent à la Société un livre, parfois précieux comme *l'Encomium Joannis Bertaudi de cultu trium Mariarum* (1529). D'autres offrent des brochures, des estampes, des pièces d'archives, des tirés à part, de vieux papiers révélateurs. Il n'est guère de compte-rendu de séance qui ne signale une largesse de ce genre. Mais, à côté de ces dons multipliés, il y a eu de véritables mécènes grâce à la générosité desquels la Société a pu, non seulement vivre, mais prospérer. J'évoquerai tout d'abord la donation, par M^{lle} Galy, de bien des livres de la bibliothèque de son père, le Docteur Galy, notre fondateur. Ce dernier avait une collection prestigieuse, en partie dispersée au cours d'une vente parisienne, en 1889; une partie de ses livres munis d'un sympathique *ex dono*, a rejoint nos rayons. Il en fut de même pour une partie de la collection numismatique de Lespinas et pour des clichés photographiques du marquis de Fayolle.

Je rappellerai ensuite la physionomie du Professeur Testut, le grand anatomiste de la Faculté de Lyon. Né à Saint-Avit-Sénieur, il se fit l'historien de Beaumont et l'anatomiste de son église. A sa mort, il nous fit un cadeau inattendu: un mégalithe renommé, le dolmen, ou plutôt l'allée couverte de Nofals-et-Clottes. Il tint aussi à nous léguer à sa mort, en 1925, une forte somme d'argent, qui nous permit d'acquiescer, pour le prix de 220.000 francs, en 1936, l'hôtel qui abrite nos collections et nos séances. De plus, les droits d'auteur dont nous avons bénéficié sur les éditions (en 15 langues) de son *Traité d'anatomie*, ont très longtemps alimenté notre trésorerie.

Enfin, j'évoquerai une ombre plus récente, celle du comte de Saint-Saud, mort en 1951, qui nous a légué une partie de sa bibliothèque, et notamment les précieux volumes des généalogies de familles périgourdines qu'il avait établies avec tant de patience et d'érudition.

Et plus récemment encore, à sa mort en 1961, Joseph Saint-Martin nous a légué de précieux portefeuilles d'estampes et tout un ensemble de livres rares et de brochures introuvables qui sont venus enrichir les rayons de nos bibliothèques et les tiroirs de notre iconothèque. Nous nous garderons d'oublier la régulière subvention du Conseil général de la Dordogne, ainsi que, depuis peu, celles des Affaires culturelles.

Et je tiens à souligner que, si nous avons pu faire restaurer le portail du XVIII^e siècle qui est celui de notre Société, c'est grâce à une subvention de l'Assemblée départementale et à la compréhension du Service des Monuments historiques.

Ce mécénat continu nous amène à parler de notre bibliothèque. Pour reprendre l'expression de Montaigne, c'est une des « belles librairies » de la région. On peut admettre qu'il n'est guère de livres et d'opuscules concernant le Périgord que nous

ne possédions. Peut-être n'avons-nous pas eu de politique cohérente d'achats d'ouvrages généraux, puisqu'on pouvait les consulter, soit aux Archives départementales, soit à la Bibliothèque municipale.

En tout état de cause, nos rayons recèlent des richesses, mais nous devons confesser une de nos inquiétudes: sur les quelques milliers de livres que nous possédons, quelques dizaines seulement sont annuellement consultés, si nous en croyons les registres de prêt. Et si nous examinons, par exemple, la travée qui abrite la numismatique (domaine dans lequel nous sommes l'une des Sociétés les plus riches de France), il se trouve que nous ne comptons présentement aucun numismate parmi nous. Cette richesse reste donc inemployée. Aussi sommes-nous choqués de voir ainsi la lumière soigneusement cachée sous le boisseau. C'est pourquoi, par le truchement de M^{me} Robin, l'active bibliothécaire de la ville de Périgueux, nous avons fait demander à la Direction des Bibliothèques de France, de rechercher une formule de collaboration et de prêt, permettant une osmose entre la Bibliothèque municipale et la nôtre.

Après la bibliothèque, il faut parler de l'iconothèque, fort riche elle aussi, et dont nous avons publié l'inventaire en 1970. Celui-ci signale un millier de pièces, dont certaines rares et précieuses, tant dans le portefeuille des dessins originaux que dans celui des estampes. Dans ces deux catégories, on a séparé les portraits, caricatures, paysages, monuments divers, miniatures, plans, cartes, affiches, canards et proclamations. Et parmi ce trésor, comment ne pas signaler deux gemmes: les albums de dessins originaux et de lavis inédits exécutés en Italie, avant la Révolution, par le peintre terrassonnais, Gabriel Bouquier; comme aussi l'album de dessins exécutés en Périgord entre 1841 et 1850 par Léo Drouyn?

Quant à nos archives personnelles, nous avons jugé sage de les déposer aux Archives départementales, où nous avons l'assurance qu'elles sont classées, répertoriées, conservées et facilement consultables.



Ayant ainsi fait un tour d'horizon dans le passé de notre compagnie, il nous reste à porter sur elle un jugement de valeur, et à examiner son état actuel. Dans l'ensemble, elle a constamment et bien travaillé. Présentement, elle compte quelque 800 membres. Elle fait paraître, au rythme très régulier des trimestres, les numéros de son Bulletin. Certes, quand on compare le nombre de ses membres à celui qu'elle comptait à son origine (150 environ), on serait tenté de s'enorgueillir. Mais on est bien obligé de constater que peu nombreuse est la proportion de ceux qui travaillent effectivement, recherchent, compulsent, publient, dans notre Bulletin ou ailleurs. Quand la Société était dans les langes, c'étaient 30 membres qui travaillaient à qui mieux mieux; actuellement, c'est une pléiade de chercheurs qui alimente le Bulletin. Que si notre trésorerie ne nous permettrait pas de grossir démesurément notre activité d'édition, du moins nous autoriserait-elle à l'amplifier. Affectons donc un caillou blanc à la régularité de nos parutions (grâce à la méthodique activité de notre secrétaire général, qui, comme son prédécesseur, est un chartiste), à leur qualité, voire à leur résonance locale et régionale. Non que nous prétendions, comme les blondes Renommées peintes sur les murs du salon doré, au château de Bourdeilles, faire résonner notre nom *Utrosque Polos Ultra*, jusqu'au-delà des deux pôles! Mais nous tenons à conserver à notre compagnie la réputation qu'elle a su se créer. Par contre, laissons percer notre inquiétude de voir s'écrouler dangereusement la pyramide des âges de nos membres. Trop peu de jeunes viennent nous rejoindre, et peut-être devons-nous faire notre *mea culpa* de n'avoir pas eu une politique d'appel de ces jeunes, par des fouilles par exemple, car celles-ci tentent les nouvelles générations. C'est un paradoxe en effet que notre Périgord, si dense en fouilles préhistoriques, soit

si pauvre en fouilles barbares, gallo-romaines ou médiévales. Comme il est paradoxal que les 168 volumes de la collection Lespine concernant le Périgord à la Bibliothèque nationale, n'aient pas été épluchés plus minutieusement et avec plus de méthode.

Quoi qu'il en soit, notre Société vit, travaille, édite; elle fait bonne figure parmi les Sociétés historiques et archéologiques voisines. Toute séculaire qu'elle soit, elle paraît jeune et dynamique. Ainsi, n'a-t-elle pas trahi le vœu de nos fondateurs qui, en 1874, avaient choisi pour son sceau la devise « *ACTA MAJORUM SERVA, LUMINE CALEAT VERITAS* » : conserve le souvenir de la geste des aïeux; que la vérité éclate à leur lumière. Notre compagnie a toujours assuré la défense et l'illustration du Périgord. Elle a retrouvé sa mémoire dans les archives et dans les monuments, qui sont une autre forme de mémoire. Et dans son premier discours à la Société, son premier président, le Docteur Galy, avait déjà noté « qu'aucun pays n'a été plus favorisé que le Périgord pour y retrouver les traces du genre humain ». Que si l'heure présente redoute que les civilisations ne soient mortelles par la perte de leur culture, il est rassurant de voir des Sociétés, comme la nôtre, tenter de conserver la culture désintéressée et de protéger le patrimoine historique, archéologique et historique du Périgord, lequel est une cellule non négligeable de la France.

*
**

Après M. Secret, c'est M. Guy Duboscq, Directeur général des Archives de France, qui prit ensuite la parole :

Monsieur le Préfet,
Monsieur le représentant du Maire de Périgueux,
Monseigneur,
Messieurs les Parlementaires,
Messieurs les Conseillers généraux,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers Confrères,

Je dois à la bienveillance de M. le Ministre des Affaires culturelles et de l'Environnement, et à votre aimable invitation, l'honneur de célébrer aujourd'hui avec vous le centenaire de la Société historique et archéologique du Périgord. C'est en effet le 27 mai 1874 que votre Société a tenu sa première séance.

Cette centenaire se porte vaillamment avec ses 800 membres titulaires, sa centaine de membres abonnés et ses correspondantes les Sociétés savantes, — dont plusieurs présidents sont d'ailleurs ici, parmi nous, — avec lesquelles elle entretient des relations suivies et échange son bulletin et ses publications nombreuses et toutes de qualité.

Je connais votre Société depuis bientôt quarante ans puisque vous avez bien voulu m'admettre au début de l'année 1935 parmi vous en ma qualité d'archiviste de la Dordogne ; ce qui fait qu'aujourd'hui, — j'aime les statistiques — je me place, par ordre chronologique, au vingt-quatrième rang de vos membres. Pendant deux ans et demi, durée de mon séjour en Périgord, j'ai assisté régulièrement à vos séances et ai apporté ma modeste contribution à vos travaux et à vos recherches.

Qu'il me soit permis d'évoquer quelques souvenirs de cette époque déjà lointaine et qui a été l'une des plus heureuses de ma vie.

Je rappellerai le souvenir de notre Président d'alors, le chanoine Roux, qui venait de succéder au regretté marquis Gérard de Fayolle ; cet ecclésiastique était très savant, d'une grande bienveillance, très affable, mais il était aussi doué d'un caractère énergi-

que ; ses démêlés scientifiques avec le grand archéologue Marcel Aubert, à propos de l'origine de la cathédrale Saint-Front, sont restés célèbres. J'ai eu le plaisir, par son intermédiaire, de conclure avec votre Société un échange de publications anciennes et d'enrichir, de ce fait, le dépôt d'archives de la Dordogne d'une très belle suite du journal « l'Echo de Vézère » qui manquait à nos collections.

Les liens entre une Société savante et les Archives départementales doivent être très étroits. Ils ont toujours été exemplaires en Périgord ; je n'en veux pour preuve que la présence, au secrétariat général de votre Société, de l'archiviste de la Dordogne Ferdinand Villepelet, de Géraud Lavergne, mon prédécesseur aux Archives, dont la mémoire est dans le cœur de tous les Périgourdins, et, maintenant, de mon ami Noël Becquart. Je n'aurai garde d'omettre de mentionner l'historien Jean Maubourguet qui exerça ces délicates fonctions pendant dix ans.

J'entretins aussi d'excellentes relations avec celui qui succéda, en 1944, au chanoine Roux à la tête de la Société, notre regretté confrère le Docteur Charles Lafon. Le docteur Lafon était férù d'histoire locale et il puisait ses sources tout naturellement dans les fonds des Archives départementales ; comme son cabinet d'ophtalmologiste le retenait matin et après-midi, je recevais sa visite aux Archives au moment où l'heure m'invitait à fermer la porte de mon dépôt et à rentrer chez moi. Naturellement je laissais la porte ouverte au docteur Lafon et je restais à sa disposition, lui communiquant les dossiers que j'avais préparés à son intention. Son travail étant terminé, ses notes prises, il venait dans mon bureau et me faisait part de ses découvertes. Sa conversation était intéressante, imagée ; on restait sous le charme de son érudition, de sa compétence et de sa grande simplicité. Et nous sortions ensemble, continuions à parler et à parcourir, malgré l'heure tardive, les allées de Tourny et les boulevards ; c'était, — c'est encore, je l'espère — une habitude chère aux Périgourdins. Je rentrais enfin chez moi, enrichi par tout ce que m'avait appris mon confrère, et cela faisait passer les remontrances de mon épouse qui ne comprenait pas que je sacrifie un peu la vie de famille à l'érudition.

Avec vous aussi, mon cher Président, j'avais des relations d'affaires — affaires culturelles, il va sans dire — et relations d'amitié. Ayant assuré, plutôt mal que bien, la conservation des antiquités et objets d'art de la Dordogne, j'avais été frappé, — comment ne pas l'être — par la richesse et la variété des trésors de vos églises, de vos abbayes, de vos châteaux et j'avais caressé avec vous le projet de les étudier et de les faire mieux connaître. Mon départ pour les services de la Direction des Archives de France étouffa dans l'œuf ce magnifique projet, mais vous le reprîtes à votre compte, mon cher Président, et vous avez donné dans le bulletin de la Société, qu'on lit toujours avec un grand intérêt, des études poussées sur tous ces monuments, vous les avez fait connaître et aimer du grand public par de très beaux ouvrages dont je ne puis citer la liste tellement elle est longue et brillante.

Mais je m'aperçois que, malgré la solennité du jour, je me laisse aller aux souvenirs, comme si la Société historique et archéologique du Périgord était pour moi une affaire de famille ; elle l'est, certes, mais elle n'est pas que cela.

En un siècle d'existence, votre Société qui doit sa prospérité et sa notoriété à des hommes tels que son fondateur le Docteur Galy, son bienfaiteur le Professeur Léo Testut, Pierre Magne, ministre de Napoléon III, le marquis de Fayolle, a accompli un travail scientifique considérable et de tout premier ordre. Il n'est que de parcourir votre Bulletin pour se rendre compte de la qualité de la documentation qui y est incluse, qu'il s'agisse de la préhistoire qui y tient une large place, ce qui est normal dans votre province, de l'archéologie, de l'histoire des faits, des hommes et des idées à toutes les époques, des plus reculées aux plus récentes.

En dehors du Bulletin, qui en est au tome CI, vous avez incité vos membres à

poursuivre des recherches d'envergure et avez permis que ces matériaux se transformassent en publications pleines de substance et qui font autorité. Ont participé à ces publications des hommes de grand savoir, membres de la Société : Espérandieu, le Comte de Saint-Saud, Durieux, Dannery, le chanoine Roux, Maubourguet, Fournier de Laurière, Testut, Lavergne, Secret, Becquart, pour n'en citer que quelques-uns.

L'histoire ne se fait pas qu'à Paris. Nous avons besoin des Sociétés savantes et de leurs membres. Qui mieux qu'eux, solidement ancrés dans leur terroir, connaissent les mœurs et les habitudes de leurs compatriotes, peuvent ressusciter le passé plus ou moins lointain d'un pays qu'ils aiment et dont ils sentent, comme instinctivement, toutes les ressources spirituelles et matérielles ? Écrire l'histoire de nos provinces, c'est, en définitive, écrire l'histoire de la France, avec leurs particularités, leurs problèmes spécifiques. J'ai assisté récemment au congrès national des Sociétés savantes, qui s'est tenu à Besançon, et j'ai regretté qu'elles n'y tinssent pas une place plus grande ; cependant, ce congrès est leur congrès. Je voudrais qu'à l'avenir on y entende plus de communications de leurs membres. Dans la mesure de mes moyens je m'efforcerai de remédier à cet état actuel de choses, que je déplore.

Je ne dirai pas, pour terminer, ce que la France doit au Périgord, dans tous les domaines : scientifique, technique, culturel, touristique et, pourquoi pas, gastronomique ; je ne citerai pas les hommes qui l'ont illustré. J'oublierais des choses ; j'oublierais des hommes.

Mais j'évoquerais la beauté, la splendeur et la variété de ses paysages qui font qu'en se promenant dans votre département on a l'impression de parcourir un immense parc, la bonhomie de ses habitants et sous une écorce quelquefois un peu rude, la finesse de leur esprit, leur sérieux teinté d'humour qui les rendent aussi bien aptes à l'accomplissement des tâches de chaque jour, qu'aux spéculations de la plus humaine des philosophies, qui les trouvent prêts, suivant les circonstances, aux plus modestes et obscurs travaux comme aux dévouements les plus héroïques.

C'est cette terre, ce sont ces hommes que votre compagnie a célébrés pendant un siècle et qu'elle continuera de célébrer pendant de longues années qui la mèneront sans secousse, et le vent en poupe, vers son deuxième centenaire, que vous laisserez à vos successeurs le soin de commémorer.



Enfin M. le Préfet Lucchesi s'exprima en ces termes :

Monsieur le Président.

Monsieur le Directeur général.

Mon premier devoir est de vous transmettre les regrets de M. Guéna, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat de n'avoir pu, en raison de ses obligations nationales, être parmi nous aujourd'hui comme il le souhaitait pour célébrer les cent années d'existence de la Société historique et archéologique du Périgord.

Cent ans d'existence : l'événement devait être souligné, et beaucoup de personnalités sont là pour en témoigner :

M. le Directeur général des Archives, M. Duboscq, qui a laissé apparaître dans son discours qu'en quittant le Périgord en 1937, il y avait laissé une partie de son cœur. Je suis heureux de pouvoir lui dire que, de son côté, la Dordogne a conservé précieusement son souvenir, celui d'un homme d'un grand talent et d'une vaste culture ;

M. le Président Secret, qui a parfaitement rappelé la longue histoire de votre Société, qui a invoqué et cité les noms des lettrés qui ont illustré la province en oubliant

seulement, mais je répare cet oubli bien compréhensible, d'y ajouter le sien qui mérite désormais de figurer au premier rang de tous ;

M. Froldevaux, qui a déployé dans le département une intense et immense activité de restaurateur de monuments ;

M. Sarradet, Conservateur régional des Bâtiments de France, un érudit souriant et sympathique qui, non seulement connaît le passé, mais sait aussi combien il est difficile de nos jours, de garder intact l'héritage que nous ont laissé nos aïeux ;

Le Révérend Père Pommarède, membre distingué de cette Société, dont l'élévation d'âme s'est exprimée dans une homélie que nous conserverons tous précieusement dans notre souvenir.

Je n'aurai garde d'oublier, ni les Présidents des Sociétés savantes de la région, Sociétés qui possèdent toutes en héritage une parcelle de l'épopée nationale, ni les responsables qui entourent M. le Président Secret, au premier rang desquels M. Becquert, bien sûr, qui assure les fonctions stratégiques de secrétaire général de votre Société, mais aussi M. Aublant, M^{me} Sadouillet-Perrin, M. Secondat, M^{me} Marsac, M. Guthmann qui, pour certains, assurent leur tâche depuis un nombre respectable d'années.

Comment, enfin, pourrais-je passer sous silence le nom de M. Fanlac dont les livres sont parmi les meilleurs ambassadeurs de notre province dans le reste de la France ? L'un de ces ouvrages me tient particulièrement à cœur : « *Le Périgord vu par Léo Drouyn* », parce que c'est une œuvre collective conçue à l'occasion de ce centenaire.

Cent ans de travaux qui ont contribué à mettre en relief nos richesses archéologiques. Cent ans de patientes recherches à travers des archives illisibles parfois, poussiéreuses souvent, pour en arracher les secrets et pour révéler les gestes, les souffrances, les joies de ceux qui, avant nous, ont vécu sur le sol périgourdin.

Voilà votre œuvre, Messieurs. Elle a été considérable. Ce n'est pas seulement une érudition de bon aloi qui a fleuri dans notre département. Votre Société a aussi procédé à une véritable résurrection du passé. Vous avez su, au travers des actes publics, des écrits privés, des estampes, faire revivre dans vos publications les hommes qui ont peuplé les siècles qui nous précèdent. Et l'histoire telle que vous l'appréhendez, l'histoire locale, est la plus riche, qui ne se contente pas d'aligner des faits, mais qui redonne vie à des personnes. Ces personnes d'autrefois qui, c'est la réflexion qui me vient à l'esprit chaque fois que je lis votre Bulletin, sont extraordinairement proches de nous par leurs préoccupations et leurs sentiments.

S'il n'y a pas en vérité de leçon de l'histoire, il y a incontestablement un grand enseignement à tirer du passé. C'est la persistance, à travers les siècles, d'une nature humaine pénétrée de cohérence et de contradictions.

Voilà pour les cent années qui sont derrière nous. Mais une Société historique et archéologique se doit de songer aussi à l'avenir. Peut-être est-il présomptueux de ma part de vous parler du futur, mais le Président Secret m'y a autorisé en y faisant allusion à la fin de son discours.

Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est la multiplication des sources de l'histoire. L'historien ne se contente plus de déchiffrer des écrits ou de les interpréter : il va aussi puiser dans les traditions orales de nos provinces et dans les résultats des fouilles qui exhument les habitations de nos aïeux, en faisant appel parfois à d'autres sciences, à la statistique, par exemple, pour les analyser.

L'histoire élargit et renouvelle ses bases. Votre Société, je crois, fera de même dans les années qui viennent. Elle était jusqu'ici plus historique qu'archéologique ; l'inverse sera sans doute vrai demain.

Quoiqu'il en soit, je suis persuadé que vous continuerez à imiter la coutume de quelques-uns de nos ancêtres, ces Gaulois dont le spiritualisme, le savoir et l'industrie transformèrent le monde romain. Certaines tribus ensevelissaient leurs héros sur le bord de la voie la plus fréquentée, et sur la terre qui les recouvrait, chaque passant était tenu de déposer une pierre.

Bientôt l'humble terre primitif devenait tumulus. Que chacun des membres de votre Société continue à apporter sa pierre, et l'édifice que vous aurez élevé fera encore longtemps l'honneur du département et de notre Périgord.

Chacun de ces trois discours fut vivement applaudi par l'assistance, et l'on se sépara dans la satisfaction générale après que la séance eût été déclarée levée par M. le Président Secret.

COMITÉ D'HONNEUR

pour le Centenaire de la Société

- M. François BORDES, directeur des Antiquités préhistoriques d'Aquitaine.
- M. André CHASTEL, professeur au Collège de France.
- M. Jacques COUPRY, directeur des Antiquités historiques d'Aquitaine.
- M. Guy DUBOSCOQ, directeur général des Archives de France.
- M. Maurice DUMONCEL, éditeur.
- M. Yves FROIDEVAUX, architecte en chef des Monuments historiques.
- M. Henri GOUHIER, de l'Institut.
- M. le Ministre Yves GUÉNA, maire de Périgueux.
- M. Charles HIGOUNET, professeur à l'Université de Bordeaux.
- M. Robert LACOSTE, ancien ministre, sénateur de la Dordogne, président du Conseil général.
- M. Jean LUCCHESI, préfet de la Dordogne.
- M. Jean MALLET, directeur de l'Office départemental de Tourisme.
- M. François-Georges PARiset, professeur à l'Université de Bordeaux.
- Mgr Jacques PATRIA, évêque de Périgueux et Sarlat.
- M. Max SARRADET, conservateur régional des Bâtiments de France.

Répertoire des Loges maçonniques

DE LA DORDOGNE

Les archives du Grand Orient de France, le fonds maçonnique de la Bibliothèque nationale à Paris, les Archives départementales de la Dordogne et de la Gironde, grâce aux correspondances, tableaux et imprimés qu'ils contiennent, permettent de dresser, pour la première fois, un répertoire complet des loges maçonniques de la Dordogne. Celui-ci, qui couvre la période de 1747 à 1945, révèle l'existence de 47 loges, dont une féminine et une mixte. Notons qu'aucune des loges citées n'a été agréée en tant que loge militaire.

La difficulté, tenant aux faits que la Franc-Maçonnerie est une société secrète et qu'une partie des archives des loges a été perdue ou détruite, a été d'établir un classement chronologiquement précis, avec, pour chaque loge citée, les différentes étapes de sa vie (dates de création, de mise en sommeil éventuelle et de fin des activités), la liste de ses membres les plus importants et la source de notre documentation.

Nous avons néanmoins réussi, grâce à la consultation d'un très grand nombre d'archives manuscrites ou imprimées, souvent inédites, à établir une liste complète de toutes les loges maçonniques créées en Dordogne depuis 1747.

Signalons enfin que nous n'avons pas mentionné les deux loges et le chapitre créés à Bergerac et Sarlat depuis 1945 : la loge de Bergerac (1955, « Maine de Biran ») n'ayant pas été agréée par le Grand Orient de France, et celle de Sarlat étant de création trop récente. Quant au chapitre, il s'agit de celui de « la Renaissance en Périgord », créé à Bergerac.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque nationale, fonds maçonnique = F.M.

Archives départementales de la Dordogne = A.D.

Archives départementales de la Gironde = A.G.

Bibliothèque municipale de Bordeaux = B.B.

Bxxx (J.-C.), *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, 1829 = Bxxx.

BARRIERE (Pierre), *La vie intellectuelle en Périgord, 1550-1800*. Bordeaux, Delmas, 1936 = Barrière.

BENOIT (Robert), *La petite histoire de Périgueux...*, Périgueux, Fontas, 1938 = Benoit.

BONNICHON (Jean-Emmanuel), *Recherches sur l'économie et la société de Périgueux au XVIII^e siècle*, s.l.n.d. (D.E.S., dactylographié) = Bonnichon.

BORD (Gustave), *La Franc-Maçonnerie en France*, 1908 = Bord.

DESCHAMPS (N.), *Les sociétés secrètes et la société* = Deschamps.

LANTOINE (Albert), *Histoire de la Franc-Maçonnerie française*, 1925 = Lantoine.

LE BIHAN (Alain), *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2^e moitié du XVIII^e siècle)*, Paris, 1967 = Le Bihan.

LIGOU (Daniel), *Essai de répertoire des loges maçonniques françaises*, 1966 = Ligou.

MICHEL (Léon), *Le Périgord de la veille de la Révolution à nos jours*, dans « Guide touristique M.A.I.F., Périgord-Quercy », 1970, p. 206 = Michel.

ROCAL (Georges), *De Brumaire à Waterloo en Périgord*, Paris, Floury, 1942 = Rocal.

Documents (les) maçonniques = D.M.

1) BERGERAC. « Loge de Bergerac » (1747 — ?). Loge « Parfaite Harmonie », Bordeaux.

La Bibliothèque nationale conserve les lettres de constitutions délivrées le 3 juin 1747 par « le Maître, les Inspecteurs et Ouvriers de la Très Respectable Loge Saint-Jean de Jérusalem, établie à Bordeaux, sous le titre de la Parfaite Harmonie », pour une loge de la ville de Bergerac, créée sous le titre distinctif de « Loge de Bergerac ».

En outre, les Archives de la Gironde conservent une lettre de l'évêque de Périgueux, Jean-Chrétien de Macheco de Prémieux, envoyée le 24 novembre 1747 au marquis de Tourny, intendant de Guyenne à Bordeaux, dans laquelle il est fait mention de la loge bergeracoise : « Il y a depuis quelque temps à Bergerac un objet de police bien important à l'Etat et à la religion, c'est une Loge de francs maçons où il se tient fréquemment des assemblées tant des catholiques que des religieux (...); la cour a donné des ordres en plusieurs endroits pour arrêter le cours de ces sortes de confédérations

dont les suites ne peuvent être que très pernicieuses aux bonnes mœurs (...). Je vous supplie, Monsieur, très instamment d'interposer votre autorité pour y mettre ordre... ».

La loge était toutefois installée par le frère Pastre, en qualité de « commissaire député » de la loge bordelaise. Bien plus tard, en 1765, elle prit le titre nouveau de « La Fidélité » (Voir n° 6 du répertoire).

Références : F.M. 5-8 ; A.G., C 956 ; Bonnichon, Le Bihan, Michel.

2) *BERGERAC*. « Saint-Jean » 1747 — ?). Loge « Amitié », Bordeaux.

On connaît peu de chose sur cet atelier, si ce n'est qu'au tableau de 1774 des loges non reconstituées, il est dit fondé en 1747 par la loge « Amitié » de Bordeaux.

Référence : Le Bihan.

3) *SARLAT*. « Saint-Jean de Jérusalem » (1756 — ?). Créée par une puissance inconnue.

D'après le tableau de 1774 des loges non reconstituées, cette première loge sarladaise aurait été créée en 1756. C'est tout ce qu'on connaît de cet atelier, par ailleurs non mentionné par Gustave Bord comme loge en activité en 1771.

Références : Bord, Le Bihan.

4) *PERIGUEUX*. « L'Ecossaise de la Beauté » ou « La Beauté » (1761-1768). Ancienne Grande Loge de France.

Des constitutions furent accordées par la Grande Loge à une loge dite « La Beauté » ou « L'Ecossaise de la Beauté » en faveur du Vénérable Maître de Villefaix (ou Vilfeix, Villefeix, Villefeyx) le 4 novembre 1761, mais celle-ci est indiquée comme « loge dormante » dès le tableau de 1769 de l'Obédience. Celui de 1771, suivi par Bord, en fait, d'autre part, une loge de Perpignan.

Ce frère de Villefaix était décoré des hauts grades maçonniques introduits ou inventés par la loge d'Arras. Il appuya de 1762 à 1764, la demande en constitution de la loge « La Parfaite Union » d'Angoulême. Les frères de cette dernière loge en avaient fait leur « fondé de procuration ».

On ne peut affirmer avec certitude, compte tenu de l'imprécision des documents cités, qu'elle fut bien la première loge maçonnique de Périgueux.

Références : Bord, Le Bihan.

5) *PERIGUEUX*. « L'Amitié » (1765-1792). « Anglaise » de Bordeaux, puis Grand Orient de France.

Un premier titre constitutif fut délivré le 7 mai 1765 par la loge « L'Anglaise » de Bordeaux pour cette loge, dite « L'Amitié » ou « L'Anglaise de l'Amitié », en faveur de Bonneau de la Jarthe, conseiller au Parlement, qui fut son premier Vénérable. La première séance se tenait le 13 juin de la même année.

Après la création du Grand Orient de France, « L'Anglaise » demanda une confirmation de titre par lettre du 20 juin 1774. Celle-ci était accompagnée d'un tableau de 54 membres, dont 12 avaient été initiés en 1765.

Malgré quelques hésitations, dues au fait que « L'Anglaise » de Bordeaux n'avait jamais été constituée en France et ne l'avait été à Londres que le 8 mars 1768, le Grand Orient accordait les lettres de constitutions le 8 août 1774. La loge fut installée le 27 avril 1775 par son nouveau Vénérable, François Dupin des Lèzes, receveur des tailles, et par son orateur Jean de Puyabry, délégué de l'Obéissance.

En 1779 elle est signalée comme la seule loge du département en correspondance avec le Grand Orient. En 1782 elle s'opposa, mais en vain, à la délivrance des lettres de constitutions aux deux autres loges créées à Périgueux, « Le Point de Réunion » et « L'Heureuse Rencontre » (voir n° 9 et 10).

Cette loge, comme toutes les autres, cessa ses activités pendant la période révolutionnaire, mais il est intéressant de noter qu'elle est toujours en activité en 1792. L'atelier se réveilla en 1803 pour fusionner avec la loge de « L'Heureuse Rencontre » sous le titre distinctif de « L'Anglaise de l'Amitié » (voir n° 19).

Ont été initiés dans cet atelier : Front Cœuilhe, ancien président de l'Élection, l'ingénieur Brémontier, Elie Lacoste ainsi que Migot de Blanzac, Jean-Charles Peyssard, Antoine Audebert, François Sudret et Antoine Germillac, qui furent à la tête de l'administration communale de 1789 à 1797.

Références : F.M. 1-87 bis et 2-344, 345 ; A.D., 2 J 839 ; A.G., 8 J 369 ; B.B., H. 20805 ; Barrière, Bonnichon, Bord, Lantoin, Le Bihan, Ligou, Michel ; D.M., mai 1943, n° 8.

6) *BERGERAC*. « La Fidélité » (1766-1814 ?). Ancienne Grande Loge de France, puis Grand Orient de France.

Des lettres de constitutions ont été délivrées le 15 novem-

bre 1766 par le Grand Maître de la Grande Loge de France, « le très cher et très illustre Frère Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince de sang », pour une loge régulière établie dans la ville de Bergerac sous le titre distinctif de « La Fidélité ». Par ces mêmes constitutions nous apprenons qu'au « gouvernement de la dite loge » était établi le « cher Frère Sorbier de Jaure ».

Pendant quelques années cette loge, qui en fait avait été fondée en 1747 sous le titre de « Loge de Bergerac » ou de « Saint-Jean », travaillait régulièrement puis tombait en sommeil le 7 juin 1774, « vu les troubles graves qui agitent l'ordre maçonnique ». De ce fait, elle n'est pas mentionnée sur le tableau des loges en correspondance avec le Grand Orient en 1779.

Elle reprenait ses travaux le 20 août 1781, et demandait des constitutions au duc de Chartres « Grand Maître de la Loge nationale de France ». En fait le duc de Chartres était Grand Maître du Grand Orient. Les constitutions étaient accordées le 3 octobre 1782 et la loge installée le 11 juillet 1783.

« La Fidélité » cessa son activité pendant la Révolution. Toutefois elle travaillait encore en janvier 1791 puisqu'à cette date elle se réservait la jouissance du local dit « La Redoute » qui abritait son temple, le mercredi de chaque semaine, et ce, sans doute, pour tenir ses séances ce soir-là. Ce local, acheté le 3 décembre 1781, était situé 6, rue Merline.

Le 15 mai 1810, la loge reconstituée s'adressait au Grand Orient pour lui exprimer son désir de rentrer sous son obédience. Elle écrivait à ce sujet : « Des circonstances que nous ne rappelons qu'avec la plus vive douleur exigèrent en 17... (*sic*) pour le bien de la paix et la conservation de notre ordre, (...) que nous suspendissions nos travaux maçonniques (...). Notre sûreté, celle de l'ordre même, tout aurait été compromis (...). Ces jours affreux sont bien loin de nous. Un gouvernement paternel a succédé à la plus épouvantable anarchie ».

Cette loge qui cessa toutes ses activités vers 1814, eut pour Vénérables Elie Chanceaulme de Sainte-Croix (né à Bergerac), Jean Couderc du Casse, procureur impérial (né en juin 1753), Jean de la Chapelle de Béarnois, écuyer, capitaine au régiment du Maine-Infanterie, et Maine de Biran, alors que ce dernier était sous-préfet à Bergerac. Elle eut comme orateur le comte de la Roque.

Après l'extinction de cet atelier, l'Orient de Bergerac allait

rester éteint 35 ans. En 1903, la loge se réveillait et fusionnait avec « L'Amitié » pour former une nouvelle loge, « La Démocratie bergeracoise » (voir n° 42).

Références : F.M. 1-86 et 33, 2-162, 5-81 ; A.D., 1 J 839 ; BB., H 20805 ; Barrière, Ligou, Rocal ; H. Labroue, *Les origines maçonniques du club jacobin de Bergerac*, 1913 ; A. de La Valette-Monbrun, *Essai de biographie historique et psychologique, Maine de Biran...*, 1914.

7) **PERIGUEUX**. Titre inconnu (1777). Non agréée.

Lors de la séance du 3 juillet 1777 de la loge « L'Amitié » de Périgueux, le Vénérable Dubois Léonard, greffier en chef de la maréchaussée, exposait aux autres frères qu'il avait appris « que certaines personnes du même Orient » solliciteraient des constitutions du Grand Orient de France pour la création d'une nouvelle loge.

Aucun atelier n'ayant été créé dans les cinq années qui suivirent, il faut conclure que « ces personnes » n'avaient pas complètement réussi dans leur entreprise.

Référence : F.M. 2-344.

8) **SARLAT**. « Les Frères Amis » (1781-1789). Ancienne Grande Loge de France.

Cette loge aurait été constituée par la Grande Loge le 5 décembre 1781, d'après le tableau de 1799 du Grand Orient de Clermont. Elle aurait interrompu ses travaux en 1789. Elle ne figure pas parmi les loges en correspondance avec le Grand Orient en 1785 (voir n° 12).

Notons que le Grand Orient la mentionne en 1802 et 1803 parmi les loges dont les travaux ne sont pas encore en activité. En fait, le Grand Orient de France et la Grande Loge de France s'étaient unis en 1799, ce qui explique l'absence de cet atelier sur le tableau du Grand Orient en 1785 et son apparition sur ceux de 1802 et 1803.

La loge ne devait d'ailleurs plus reprendre son activité.

Références : F.M. 16-2 et 3 ; B.B., H 20805 ; Le Bihan.

9) **PERIGUEUX**. « Le Point de Réunion » (1781-1789). Grand Orient de France.

Le 5 avril 1782, sept militaires, le marquis Pierre de Saint-Astier, capitaine au régiment du roi Dragons (né le 6-7-1750), Louis-Jacques Chapt de Rastignac, brigadier des armées du

roi (né le 17-9-1715), Guillaume Delpy de Saint-Geyrac, ancien officier au régiment de Beaujolais (né le 30-5-1714), Jean-François-Denis Girard de Langlade de la Rampinsolle, capitaine d'infanterie (né le 28-7-1750), Jacques-François de Langlade, capitaine de Dragons (né le 6-7-1756), Jean-Baptiste de Montozon, capitaine au régiment de Boufflers Dragons (né le 25-9-1754) et Alexis de Salleton, capitaine commandant au régiment de Condé inférieur (né le 17-5-1737), décidaient de créer une loge militaire et de demander des constitutions au Grand Orient. Il apparaîtra bien vite que cette nouvelle loge dite « Le Point de Réunion », a été encouragée par Dupin des Lèzes, ancien vénérable de « L'Anglaise de l'Amitié » (voir n° 5) qui, depuis quelque temps, ne fréquentait plus son atelier. Bien que ne figurant pas sur le premier tableau, il deviendra vite, à la suite du premier Vénérable Chapt de Rastignac, le Vénérable de la loge et le restera jusqu'à la disparition de l'atelier avant 1789.

Les constitutions, malgré l'opposition de « L'Amitié », étaient accordées le 19 septembre 1782 par le Grand Orient tout en refusant à l'atelier le titre de loge militaire. La loge fut installée par les frères de Rastignac, de Saint-Astier et Dupin, du même atelier. Elle se joignit à « L'Amitié » pour s'opposer à l'installation de « L'Heureuse Rencontre » (voir n° 10).

On peut noter que cette loge ne sera pas indiquée par le Grand Orient en 1802 parmi les loges en activité, ni parmi celles dont les travaux ne sont pas encore en activité, et ce contrairement à toutes les autres loges du département en activité en 1789. Il semble donc que cet atelier a cessé toutes ses activités avant cette date.

Références : F.M. 2-345 ; A.D., 2 J 839 ; B.B., H 20805 ; Bonnichon, Le Bihan, Ligou, Michel.

10) *PERIGUEUX*. « L'Heureuse Rencontre » ou « L'Ecosaise » (1781-1789). Grand Orient de France.

Cette loge a été créée en 1781 par Joseph Frédéric de Hillmer, « oculiste », porteur à son arrivée à Périgueux d'un « certificat authentique de la R.: L.: l'Amitié et Fraternité de Dunkerque, visé au dos par les trois respectables Loges de l'Orient de Bordeaux ».

Malgré l'opposition de « L'Amitié », le Grand Orient délivra les lettres de constitutions le 19 septembre 1782, et confia

l'installation à « L'Amitié ». Cette dernière loge refusa, suivie dans son opposition par l'autre loge de Périgueux, « Le Point de Réunion ».

En 1783 fut répandu un imprimé de 18 pages intitulé : « Recueil des pièces d'architecture adressées à toutes les LL. RR. de France par la R.L. Anglaise de l'Amitié séante à l'Or. de Périgueux, en opposition aux constitutions accordées à la prétendue L. de l'Heureuse Rencontre sur le même Or. ». « L'Amitié » daigna désavouer cet imprimé mais refusa toujours d'installer sa rivale.

La paix ne revint dans cet Orient qu'en 1786. Par une planche du 24 juin « L'Amitié » exposait qu'un Frère Clerc, contrôleur ambulant du Domaine et membre de « La Parfaite Union » de l'Orient de Besançon, se trouvait à Périgueux ; des pouvoirs illimités lui avaient été accordés pour convenir des moyens propres à régulariser « l'état et les travaux » de « l'Heureuse Rencontre ». Le 18 mai 1786 cette loge fut enfin installée, « en corps de loge », par le Vénérable de « L'Amitié » assisté de ses officiers. Le tableau dressé à cette occasion comportait 36 noms.

« L'Heureuse Rencontre » cessa son activité en 1789. En 1803 elle fusionna avec « L'Amitié », sous le titre distinctif de « L'Anglaise de l'Amitié » (voir n° 19).

Pendant ses neuf années d'activité elle tenait ses réunions, selon « L'Amitié », « dans un lieu de ténèbre situé près du Pont de la Cité de la ville ». Elle eut pour Vénérables l'abbé de Raulin, « chanoine de l'église cathédrale, docteur de la maison et société de Sorbonne, chapelain des Dames de France », François Sudrel, avocat au Parlement, et Thomas Mage, conseiller du roi, et comme membres le noble citoyen René Faure de Lalande, le receveur des Domaines du roi Jean Croizel-Lacoste et le futur révolutionnaire, l'abbé Bouchier, curé de Saint-Silain.

Références : F.M. 1-33 et 87 bis, 2-162 ; A.D., 2 J 839 ; B.B., H. 20805 ; Benoit, Bonnichon, Le Bihan, Ligou, Michel.

11) SARLAT. « La Parfaite Harmonie » (1782-1811). Grand Orient de France.

Par une lettre du 28 août 1782, le Vénérable Etienne de Serdignan, écuyer, faisait savoir au Grand Orient que « des amis instruits des misters de l'art royal (...) désireraient donner à leurs travaux la sanction qu'exige actuellement la constitu-

tion de la Maç. française et les rendre réguliers en obtenant de voire administration les lettres d'agrégation ».

Celles-ci n'étaient accordées que le 21 juillet 1783. La loge fut installée le 17 février 1784 par les officiers de la loge « La Fidélité » de Bergerac.

La loge sarladaise cessa ses activités pendant la Révolution, vers 1792. Par une planche tracée le 8 mars de cette année-là à l'intention du Grand Orient de France, cet atelier précisait en effet : « Depuis longtemps le flambeau de la liberté ne brillait plus que dans nos loges. Pour nous, *toujours placés entre l'équerre et le compas*, nous n'oublierons jamais que l'édifice du bonheur public ne saurait conserver son équilibre si les ouvriers qui se levèrent avec tant de gloire n'avaient mis entre les diverses parties qui le composent une parfaite concordance, une juste égalité ».

Il semble que cet atelier soit de nouveau en activité en 1795, ce qui est très rare et particulièrement remarquable. En effet, en 1809, le Vénérable signalait, lors d'une demande de certificat, que le Frère Bouffanges avait été reçu membre de la loge le 13 septembre 1795 ! Elle était donc l'une des trois ou quatre loges en activité en France à cette époque.

L'atelier, toutefois, ne demandait que le 18 avril 1806 « de se rattacher à ce point central (le Grand Orient) dont le malheur des temps les avait séparés ».

La loge cessa son activité avant la chute de l'Empire. Elle eut pour Vénérables Serdignan déjà cité, Pierre Teyssandier, prêtre curé d'Aillac, J.B. de Lacalprade, officier au régiment des Grenadiers royaux, Jean-Baptiste Gueyraud, avocat, et Soullignac de Saint-Rome, substitut du procureur impérial, et comme membres Bedoc, procureur impérial au Tribunal de Tulle, Pierre de Maleville, baron d'Empire, J.F. de Calvimont, écuyer, seigneur de Baneuil, et le général d'Empire Fournier-Sarlovèze.

Références : F.M. 2-413 ; B.B., H 20805 ; Barrière, Ligon, Le Bihan, Michel, Rocal.

12) SARLAT. Titre inconnu (? — 1786). Puissance inconnue.

Dans une planche du 12 juillet 1786, le Vénérable de la loge « La Parfaite Harmonie » de Sarlat, le Frère J.B. de Lacalprade, écrivait que l'atelier venait de réceptionner « neuf frères qui travaillaient à la faveur de quelques consti-

tutions qui n'étaient pas émanées de votre Grand Orient, pour lesquels nous avons cru devoir sacrifier les vues d'intérêts plutôt que de laisser subsister des assemblées qui donnaient aux profanes la plus mauvaise idée de l'art maçonnique ».

On ne sait si Lacalprade fait allusion à une loge constituée par « L'Anglaise de Bordeaux », ou à la loge « Les Frères Amis » constituée par la Grande Loge (voir n° 8). Peut-être s'agit-il d'une autre ? Toujours est-il que neuf francs-maçons avaient constitué une loge dont le titre n'a pu être déterminé, mais qui a cessé ses activités en 1786.

Référence : F.M. 2-413.

13) *MONTIGNAC*. « La Vraie Humanité » (1785-1828). Grand Orient de France.

Créée en 1785, le 6 janvier exactement, cette loge demandait ses constitutions le 6 janvier 1786. Dans une planche du 20 avril 1786, la loge « L'Amitié » de Périgueux précisait que « Lacoste Elie, docteur en médecine, Jean Dujarric de la Serre, maître en chirurgie, Jean-Léonard Laborderie de Boulou, ancien gendarme de la Garde du roi, Jean Mérillhou, négociant, Jean Pebeyre de Bouquier et Pierre Fontayne de la Borie, géomètres, tous habitants de Montignac, ont été reçus Apprenti, Compagnon et Maître à la L.: « L'Amitié », et qu'ils fondent avec frères Bertrand Mournaud, docteur en médecine, membre de la L.: « Les Cœurs Réunis » de Montpellier, Pierre Tardif, notaire royal, et Jean Boyer, une L.: à Montignac. »

Elle fut constituée le 14 septembre 1786 et installée par « La Parfaite Harmonie » de Sarlat le 7 février 1787. Ayant cessé ses activités en 1789, elle demandait le 5 janvier 1806 la reprise de la correspondance avec le Grand Orient de France, « les travaux ayant repris depuis le jour de la fête de la Saint-Jean d'hiver ». En fait elle s'était réunie le 22 juin 1805.

Sur son tableau reparaissaient, comme Vénérable et ex-Vénérable, les deux Vénérables d'avant 1789, les docteurs en médecine Bertrand Mournaud et Elie Lacoste, ce dernier ayant été député à la Législative et à la Convention.

La loge cessa une nouvelle fois ses activités le 27 décembre 1814 « par suite des événements de cette époque... » Le 9 mai 1821 elle se réveillait de nouveau, ainsi que les 1^{er} juin 1826 et 31 novembre 1827 après d'autres sommeils. Elle cessa définitivement ses travaux en 1828.

La loge, au début, avait installé son temple dans « la ruelle qui sépare actuellement les magasins de M. Crahet et de M^{me} Dubreuil ». Ce temple étant devenu trop exigü, elle loua un autre local, la maison de Beauregard-Joubert, rue du Cheval-Blanc, qui appartenait au frère du moraliste, lequel était franc-maçon lui-même ; il aménagea son immeuble, paya les réparations, moyennant promesse « d'un loyer de 150 livres par an ». En 1808, la loge l'abandonna pour un local plus vaste, l'ancien hôtel de Bouilhac, appartenant à Laborderie-Boulou. En 1814, elle s'installa dans une simple chambre sur le quai.

Références : F.M. 2-307 et 413 ; A.D., 2 J 930 ; Bxxx, Barrière, Le Bihan, Ligou, Rocal ; J. Marquay, *Montignac-le-comte, Montignac-sur-Vézère...*, 1938.

14) *Lieu inconnu*. Titre inconnu (1786). Non agréée.

Par une lettre du 20 décembre 1786, le « Très cher Frère Vaurillon de la Bermondie », orateur de la loge « La Vraie Humanité » de Montignac, faisait savoir au Grand Orient « qu'un grand nombre (une quarantaine) de maçons se préparèrent d'établir une L. dans un château d'un seigneur du Périgord ». Ce frère demandait que sa loge soit consultée si ces maçons s'adressaient au Grand Orient.

Aucun autre renseignement n'a pu être recueilli sur cette loge (voir toutefois n° 18) et le château n'a pu être localisé.

Référence : F.M. 2-357.

15) *BERGERAC*. « L'Harmonie » (1786-1789). Loge mesmérienne.

Le docteur Valleton de Boissière fondait en 1786 une loge mesmérienne dite « L'Harmonie » à Bergerac. Elle avait 23 membres parmi lesquels François Laporte, curé de Lamonzie, le subdélégué Gontier de Biran et Guillaume Gontier de Biran, lieutenant général du sénéchal, maire de Bergerac. Jusqu'au 27 décembre 1787 la société ne s'occupa que de magnétisme puis elle se transforma en société littéraire.

Les deux loges mesmériennes de la Dordogne (voir aussi n° 16), bien qu'intégrées dans ce répertoire, et s'inspirant d'une même tradition, ne peuvent être considérées comme des loges maçonniques proprement dites.

Références : Barrière, Labroue.

16) *PERIGUEUX*. « L'Harmonie » (1786-1789). Loge mesmérienne.

Le docteur Valleton de Boissière, de Bergerac, avait fondé en 1786 cette loge mesmérienne de Périgueux (voir n° 15).

Références : Barrière, Labroue.

17) *THIVIERS*. « La Parfaite Union » (1788-1789). Grand Orient de France.

Créée en 1788, cette loge avait pour membres, selon un tableau daté du 10 avril 1788, Pipaud des Granges Pierre, avocat au Parlement, Vénérable, deux religieux Récollets, Fortuné Traforest et Luc Thyon, Jean de Laygue, avocat au Parlement, deux gardes du roi, Jean Martin du Maigneau et Antoine Martin de la Salle, reçus apprentis à la loge militaire de la compagnie des Gardes du corps en 1777, et le Baron Henry de l'Estrade, chevalier de Saint-Louis.

La loge fut constituée par le Grand Orient le 26 juin 1788, pour prendre rang au 29 février, date de la demande des constitutions. « L'Heureuse Rencontre » de Périgueux procéda à son installation le 9 septembre 1788. La loge cessa définitivement ses activités en 1789. (Voir n° 18).

Références : F.M. 2-431 ; Le Bihan, Ligou, Michel.

18) *Château de BELAIR* (près Thiviers). Titre inconnu. (XVIII^e s.). Non agréée.

Une lettre de l'érudit thibérien André Maisonneuve-Lacoste au comte de Saint-Saud en date du 23 décembre 1899 précise : « Les de la Romagère, nobles terriens, comme du reste presque tous les nobles des environs de Thiviers, étaient... propriétaires de Bélair (notre propriété actuelle), où ils avaient bâti un pavillon de chasse en 1696, et ils y avaient installé une loge maçonnique au 18^e siècle ; comme presque tous les nobles de cette époque, ils avaient donné dans la maçonnerie. Ce fait m'est parvenu par la tradition (tradition de deux générations), par le témoignage d'une pierre en forme de triangle et d'une autre pierre en forme de cloche, toutes deux encastées dans le mur d'enceinte du jardin. Ce triangle et la cloche voulaient dire : « Loge de Thiviers », puisque la cloche est dans les armes de Thiviers (...). Enfin M. Martin de la Salle du Maigneaux, qui habite le repaire noble des Maigneaux, se souvient d'avoir entendu raconter à sa grand-mère paternelle, qui avait été incarcérée à Hautefort, pendant la Terreur, qu'ayant vu un représentant du peuple visitant cette prison et l'ayant reconnu pour un affilié de la loge de Bélair, elle fit le geste

maçonnique de détresse devant lui, et aussitôt ce représentant la fit élargir. »

On sait que les Martin de la Salle du Maigneaux furent membres de la loge « La Parfaite Union » de Thiviers (voir n° 17), mais aucun de la Romagère n'est mentionné sur les deux tableaux de cet atelier. Il pourrait s'agir d'une autre loge, peut-être celle mentionnée par Vaurillon de la Bermondie (voir n° 14). De toutes façons aucun écrit de cette loge n'a été retrouvé.

Référence : B.S.H.A.P., t. LXXXIX (1962), p. 14.

19) *PERIGUEUX*. « L'Anglaise de l'Amitié » (1802-1810). Grand Orient de France.

Après s'être réunis le 5 messidor an X et après avoir ouvert un livre de comptabilité conservé aux Archives de la Dordogne, les membres des deux loges « L'Amitié » et « L'Heureuse Rencontre » décidaient le 7 août 1802 la reprise des travaux et la fusion des deux ateliers, sous le titre distinctif de « L'Anglaise de l'Amitié ». Antoine Germillac, qui faisait fonction de Vénérable, demandait le 3 avril 1803 la reprise de la correspondance avec le Grand Orient.

L'activité de cette loge sera dès lors très importante sous la direction des deux Vénérables qui se succédèrent : Antoine Audebert, procureur impérial, et Jean Olivier, général de division.

Un Souverain Chapitre (réservé aux hauts grades maçonniques), le premier connu de la Dordogne, était créé au sein de la loge. Les lettres capitulaires (l'équivalent des lettres de constitution) qui avaient été demandées le 20 juin 1807, étaient accordées le 16 novembre de la même année. Ce chapitre fut inauguré le 4 février 1808.

Peu de temps après, vers 1810, un certain nombre de frères ayant quitté Périgueux, cette loge et son souverain chapitre tombaient définitivement en sommeil. Le dernier tableau, daté du 12 juillet 1810, ne comportait plus que 15 noms, parmi lesquels celui de l'orateur Godefroy Lanxade.

Notons qu'à la même époque, le nommé Froidefond, propriétaire de la maison abritant le temple, demandait aux membres de la loge de lui régler le loyer avant, disait-il, « de faire envers vous, Messieurs les francs maçons, aucun acte hostile ».

Références : F.M. 2-344, 345 et 766, 5-660 ; A.D., 2 J 839 et 1006 ; A.G., 8 J 369 ; Bord, Lantoine, Le Bihan, Ligon, Rocal.



Diplôme maçonnique d'Alexandre d'Abzac de Ladouze, 25 avril 1807.
[Arch. dép. Dordogne, 2 J. 1006. — Photo Penaud].

20) *BELVES*. « Saint-Louis de l'Amitié » (1806-1808). Grand Orient de France.

Cette loge s'est réunie pour la première fois le 25 mai 1806 sous la direction de son Vénérable, Michel Lacoste (médecin, né le 29 août 1773 à Beaumont). La demande des constitutions fut faite le 27 janvier 1807. Elles étaient accordées le 28 août de la même année.

La loge fut installée le 10 juillet 1808 par les députés du Grand Orient de France, les frères J.B. Gueyraud, J.B. Soullignac de Saint-Romme et Villate, « dignitaires de la Respectable L. de La Parfaite Harmonie de Sarlat ». Pendant cette cérémonie, « huit instruments ont fait éclater par une bruyante et harmonieuse symphonie la vive satisfaction dont tous les frères jouissaient... ».

Dans cette même lettre où il est question de l'installation de la loge de Belvès, le rédacteur note que « le président (de la réunion) a voulu rappeler ce que nous devons à l'immortel Napoléon ; ce mot n'a pas été plutôt prononcé que tous les frères, devant la pensée du président, se sont d'un mouvement spontané mis debout et à l'ordre et ont juré avec lui fidélité à l'empereur, à la monarchie impériale, dépositaire du bonheur des peuples, et à la dynastie napoléonienne conservatrice de l'unité de la France et de toutes les idées libérales proclamées par les constitutions... ».

Lors de sa création, cette loge comportait 22 membres, dont 13 habitaient Belvès. En 1808 elle avait 34 membres dont Joseph Commarque, maire de Paulhiac et Jean Lanzac, maire de Belvès. Toutefois elle cessait presque immédiatement son activité.

Références : F.M. 2-162 ; Ligou.

21) *BERGERAC*. « L'Amitié » (1810-1811 ?). Non agréée par le Grand Orient de France (?).

Lors de la délibération de l'atelier du 31 août 1810, la décision était prise de demander des constitutions auprès du Grand Orient. Cette demande fut faite par le Vénérable, Jean Fournier (né le 10-2-1766 à Paris, contrôleur aux Contributions directes). Le tableau accompagnant cette demande, qui comportait 10 noms dont ceux d'Elie Delteilh, juge de paix, et Toussaint Laroche, pharmacien, était signé par les loges « Les vrais Amis » de Castillonès et « L'Age d'or et de la Sincérité » d'Agen.

La loge ne semble pas avoir obtenu des lettres de constitutions puisque dans une lettre du 28 juin 1811 elle précisait au Grand Orient : « La conservation de l'atelier tient beaucoup à sa régularisation quoique la Respectable L. de « la Fidélité » à l'Orient de Bergerac ait paru se refuser à être chargée de notre installation... ».

« L'Amitié » demandait alors d'être installée par la loge de Castillonnès, à cause, précisait-elle, « de l'amitié qui nous lie, de la célébrité qu'elle apporterait à cette mission et de l'économie que nous trouverions dans les dépenses... ». Il ne semble pas qu'il ait été donné suite à cette demande, compte tenu de l'opposition de l'importante loge « La Fidélité » du même Orient.

On peut enfin noter que la loge est signalée se réveillant en 1903, pour former, avec la loge « La Fidélité », un nouvel atelier « La Démocratie bergeracoise » (voir n° 42).

Références : F.M. 2-162 ; Ligou.

22) *PERIGUEUX*. « Les Amis Réunis » (1813-1826). Grand Orient de France.

Le 9 juin 1813 se réunissaient pour la première fois les membres de cet atelier créé, disent-ils, « parce qu'il n'y a plus de loge en activité à Périgueux », ce qui est exact. La demande des constitutions fut faite le 31 décembre par son Vénérable Jacques Parson, employé dans les Droits réunis. Les constitutions furent accordées le 5 mai 1814 et la loge fut installée le 3 juillet 1814 par les membres de la loge « La Fidélité » de Bergerac.

L'atelier trouva immédiatement un local : il s'agissait de la maison dite du Petit Séminaire, située sur l'esplanade actuelle, plantée d'arbres, à l'ouest de la cathédrale et dominant le quartier rasé des rues neuves.

Cette loge en pleine expansion décida d'élever un Souverain Chapitre en son sein. Les lettres capitulaires étaient accordées le 3 août 1818.

A la suite de l'élection des officiers de la loge, le 5 septembre 1820, une scission se produisit. Le 19 juin 1821 les dissidents rejoignirent la loge « Les Amis d'Henri IV », pourtant en sommeil (voir n° 23).

Le 6 janvier 1822 la loge était mise en sommeil, mais le 5 juillet 1825 elle prévenait le Grand Orient qu'elle avait repris ses travaux depuis la Saint-Jean après « quelques temps de

sommeil dû à l'évêque de Périgueux (Alexandre-Charles-Louis-Rose de Lostanges), qui a d'ailleurs acheté le local servant de temple pour y installer des écoles chrétiennes ».

La loge cessait définitivement ses travaux quelques mois plus tard. Elle avait eu comme membres les frères Maurice de Trémisot, maire de Périgueux, Léonard Gilles-Lagrange, notaire, Raymond Parrot-Laboissière, avocat, de Roche, lieutenant-colonel du 33^e d'artillerie, et d'Armagnac, lieutenant-général de la Division.

Cet atelier est mentionné en activité en 1829 par l'auteur J.C. Bxxx, ce qui semble inexact.

Références : F.M. 2-344 et 766, 5-1252 ; A.D., 4 M 203 ; Bxxx, Ligou ; abbé Audierne, *Le Périgord illustré*, Périgueux, 1851.

23) *PERIGUEUX*. « Les Amis d'Henri IV » (1814-1822). Grand Orient de France.

Une nouvelle loge composée de sept frères, dont le Vénérable était Roland Claude, directeur de l'Enregistrement et des Domaines, tint sa première séance le 25 septembre 1814 et demanda immédiatement des constitutions. Celles-ci étaient accordées par le Grand Orient le 15 novembre 1814. Cette loge était composée de six fonctionnaires étrangers au département et d'un seul Périgourdin, le négociant Jean-Baptiste Dauriac.

Pendant les Cent Jours cette loge demanda à prendre le titre des « Amis de la Patrie ». Il ne fut pas donné suite à cette demande (voir n° 24).

La loge fut installée le 27 décembre 1815 par la loge « Les Amis Réunis » du même Orient. Au milieu de l'année 1816 elle était mise en sommeil, un nombre important de frères « ayant été dispersés loin de l'Orient ».

Quelques semaines auparavant, le buste du roi « Louis le Désiré » avait été inauguré dans son temple en présence des frères d'Armagnac, lieutenant-général commandant la 20^e Division, de Montureux, préfet du département, Duplouty, commandant de la garde nationale de Périgueux, Lavergne, commissaire de police, Priston, commissaire des guerres, et Auguste Dupont, imprimeur.

Pendant le sommeil, le local qui avait servi de temple était vendu et acquis par le département. Le 22 juin 1821, les membres de la loge pourtant en sommeil décidaient d'accepter les dissidents de la loge « Les Amis Réunis » pour, disaient-ils,

« réédification du temple ». Le nouveau vénérable fut le frère Laboissière, avocat, ancien Vénérable de la Loge « Les Amis Réunis » pour l'année 1820. Dans le même temps, le Souverain Chapitre de « L'Anglaise de l'Amitié » demandait la reprise des travaux, sous le titre distinctif des « Amis d'Henri IV ». Les lettres capitulaires étaient accordées le 17 décembre 1821. L'inauguration de ce Souverain Chapitre par celui des « Amis Réunis » fut faite le 8 mars 1822.

La loge et son Souverain Chapitre cessèrent leur activité vers la fin de l'année 1822. Ils avaient en particulier comme membres : Rey-Lambertye, lieutenant-colonel de Cuirassier, et Barnabé Pigalle-Vazeille, directeur des Contributions.

Références : F.M. 2-343 et 766, 5-1263 ; A.D., J 1330 ; Ligou.

24) *PERIGUEUX*. « Les Amis de la Patrie » (1815). Non agréée par le Grand Orient de France.

La loge « Les Amis d'Henri IV », qui avait tenu sa première séance le 25 septembre 1814, avait obtenu des lettres de constitutions le 15 novembre de la même année (voir n° 23).

Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe allait changer la situation, puisque cet atelier demandait le 28 mars 1815, les premières lettres de constitutions n'étant pas encore arrivées à Périgueux, à prendre le titre des « Amis de la Patrie » à la place de celui des « Amis d'Henri IV » et à remplacer la loge « L'Anglaise de l'Amitié ». Après les Cent Jours, il ne sera pas donné suite à cette demande, les lettres de constitutions accordées à la loge « Les Amis d'Henri IV » étant confirmées.

Référence : F.M. 2-343 et 766.

25) *LE BUGUE*. « La Parfaite Union » (1819-1821). Grand Orient de France.

Cette loge demanda ses lettres de constitutions le 17 juin 1819. Elles étaient accordées le 17 août de la même année. Le premier tableau portait huit noms dont ceux de Raymond Beynat (ou Beynac), médecin, Vénérable, né le 1-9-1770, Guillaume Requier et Louis Albucher, tous deux chirurgiens, nés respectivement les 18-10-1773 et 5-3-1789.

Le tableau de 1821 comporte neuf noms, dont deux seulement figuraient sur celui de 1819. Le Vénérable était alors Jean-Baptiste Roux, avoué, né le 10-10-1776 à Sarlat.

Cet atelier tomba probablement en sommeil cette année-là,

76° 7455



COMMISSION.

A LA GLOIRE DU G. A. DE L'UNIVERS,
AU NOM ET SOUS LES AUSPICES DU SOUV. GRAND-MAITRE.

LE G. O. DE FRANCE,

En sa Grande S. d'Administration
A la de. S. des Amis Réunis et C. de l'épave chargée
d'installer la loge La Parfaite Union et C. du Bugue
S. E. U.

TT.

Sur la demande présentée par les Membres de la R. S. de
St. Jean sous le titre distinctif de la Parfaite
Union à l'Orme du Bugue
tendant à obtenir des Constitutions sous ledit titre
à la date du 24 septembre jour du quatrième mois 5819
époque de la demande.

Le G. O. de France les a accordées par sa décision du 24 septembre
jour du 24 septembre mois 5819.

En conséquence il vous en adresse la Charte, afin que vous rendiez
aux Voeux des Jurés et de vos amis représentant vous mêmes

à l'effet de procéder à l'Installation dudit Atelier, et
recevoir, au nom du G. O., l'obligation des Membres qui le composent.

A ces causes, le G. O. vous donne tous pouvoirs nécessaires, à la
charge par vous de dresser la R. à tracer de toutes les opérations relatives
à ladite Installation conformément aux Instructions particulières
jointes à la présente Commission, expédiée sous son sceau et le contre-
seing de son Secrétaire général, le 11^e jour du 8^e mois
de l'an de la V. L. 5819.

Scellé et timbré par nous,
Garde des Sceaux et sceaux
du G. O. de France,

Dubin



Bertoulet

Par mandement du G. O.
de France,

Caray
Secrétaire général.



m 1/200

2 J 839

Commission pour l'installation de la loge « La Parfaite Union », du Bugue,
14 octobre 1819.

(Arch. dép. Dordogne, 2 J 839. — Photo Penaud).

soit en 1821. A noter qu'il avait été installé par la loge « Les Amis Réunis » de Périgueux.

Références : F.M. 2-188 ; A.D., 2 J 839 ; Ligou.

26) *MONPAZIER*. « Le Sanctuaire de la Vérité » (1825-1833 ?). Grand Orient de France.

Les Périgourdins de la loge de Fumel demandaient le 14 décembre 1825 une double augmentation exceptionnelle de salaire, exposant en même temps leur intention de créer une loge à Monpazier. Le passage successif de deux grades était accordé.

La loge « Les Enfants de l'Union » de Fumel, dans sa séance du 11 janvier 1826, arrêta « qu'elle apposerait son visa sur le tableau des membres impétrants composant la loge « Le Sanctuaire de la Vérité » à l'Or. de Monpazier ».

Par lettre du 13 juin 1826, le Grand Orient chargea la loge de Fumel d'installer celle de Monpazier. Les cérémonies d'installation eurent lieu le 16 août 1826, Louis Albucher-Lalguerie, chirurgien, étant Vénérable, Jean-Baptiste Laulanie, percepteur, premier surveillant, et Etienne Ségala, médecin, orateur.

La dernière lettre de cette loge adressée à la loge de Fumel date du 17 juin 1833. On peut penser qu'elle continua à fonctionner pendant quelques mois. Elle cessa ses activités à une date inconnue.

Elle est mentionnée comme étant en activité en 1829 par l'auteur J.C. Bxxx. En fait, il s'agit de la seule loge du département en activité à cette époque, Montignac n'ayant plus de loge en activité depuis 1828 (voir n° 13) et Périgueux depuis 1826 (voir n° 22).

Références : F.M. 2-307 ; A.D., 5 J 46 ; Bxxx, Ligou ; B.S.H. A.P., t. XCII (1965), art. par J. Saint-Martin.

27) *PERIGUEUX*. « Les Amis Persévérants » (1831-1856). Grand Orient de France.

Le 4 avril 1831, 56 membres des deux loges en sommeil « Les Amis Réunis » et « Les Amis d'Henri IV » décidaient la reprise des travaux. Vingt cinq réfugiés espagnols, tous officiers républicains de l'armée espagnole, s'étaient joints à eux. Ceux-ci avaient dû quitter leur pays à la suite de l'édit de 1824 du roi Ferdinand VII qui interdisait la Franc-Maçonnerie et prévoyait que « tout Espagnol convaincu de maçonnerie devait

être pendu dans les vingt quatre heures sans autre forme de procès ».

Par décision prise par les deux ateliers réunis dans leur séance du 16 avril 1831, une nouvelle loge, « Les Amis Persévérants », était fondée. Outre les Espagnols, 48 membres seulement décidèrent d'y adhérer. Un local fut loué pour servir de temple dans le couvent de Sainte-Ursule. La demande de reprise des travaux ayant été faite le 2 juin 1832, le Grand Orient accordait des lettres de constitutions le 17 décembre suivant. Alors qu'elle était la seule loge du département en activité, elle tombait en sommeil en 1835.

Elle se réveilla le 22 février 1839, ayant été « forcée de rester quelque temps en sommeil » à la suite, en particulier, de la décision du Grand Orient de France du 7 août 1838, qui avait suspendu tous les travaux de l'Obédience. Un nouveau local fut trouvé. Situé rue des Variétés, il s'agissait de l'ancien théâtre dépendant de l'hôtel Pautard. Dans ce nouveau temple, occupé en avril 1842, le Souverain Chapitre reprenait lui aussi ses travaux. A noter que la loge comptait alors 151 membres.

En 1845, la loge changeait une nouvelle fois de local pour aller s'établir dans la maison du Docteur Renaud, située au 1 de la rue de la Persévérance. En fait, cette maison est située sur l'emplacement occupé actuellement par la loge de Périgueux, rue Saint-Front. Pendant les événements de 1848, la loge cessa ses travaux. Elle tenait sa dernière séance le 1^{er} mai 1850 après quelques mois d'activité.

Le 9 octobre 1852, en vertu de la décision du 9 août du Grand Maître du Grand Orient, on suspendit provisoirement l'atelier en vue de procéder à la liquidation de la comptabilité et à l'apuration de tous les comptes.

Quelques dissidents ayant créé une nouvelle loge, « L'Etoile de Vésone », la loge « Les Amis Persévérants » demandait la reprise des travaux le 21 septembre 1855 et obtenait des constitutions le 25 février 1856. Quelques mois plus tard, elle fusionnait avec l'autre loge (voir n° 31).

Cette loge, très active, a eu pour membres Auguste Dupont, Albert de Calvimont, préfet du département, Antoine Aumasip, Aubin Leymarie, Auguste Romieu, également préfet, Maurice de Trémisot, maire de Périgueux, Léonard Bonhomme-Lacombe, maire d'Antonne, Jean-Baptiste Blois, père de Léon Bloy, Léon Sauveroché « proviseur du Collège royal », et Ger-

main Goudeau, père d'Emile Goudeau, fondateur des « Hydro-pathes ».

Références : F.M. 2-343 et 766 ; A.D., J 1328, 2 J 839 ; Benoit, Ligou ; B.S.H.A.P., t. XCVIII (1971) ; « L'Echo de Vésone », n° 196 du 22 août 1850.

28) *BERGERAC*. Sans titre distinctif (1850 ?). Non agréée.

Dans une lettre du 10 mai 1850 adressée au Grand Orient, le frère Cassaigne nous apprend ce qui suit : « Appelé en province au mois de juillet dernier par des affaires de famille, j'appris pendant mon voyage qu'à une époque antérieure on avait essayé d'établir une loge à Bergerac, mais que le frère qui s'en était occupé n'avait pas pu arriver à un bon résultat... ».

Aucune demande de constitutions n'ayant été faite, on ne connaît malheureusement pas le titre choisi par les frères qui avaient décidé de monter une loge à Bergerac vers le milieu du XIX^e siècle.

Référence : F.M. 2-663.

29) *BERGERAC*. « Les Vrais Frères » (1850-1903). Grand Orient de France.

La création de cette loge est racontée par le Frère Cassaigne dans une lettre qu'il a adressée au Grand Orient le 10 mai 1850 : « Me trouvant là dans mon pays natal (Bergerac), je cherchais à me mettre en relation avec un frère pour tenter de nouveau un bon et utile projet (c'est-à-dire créer une loge)... Je lui proposais de me joindre à lui, s'il me promettait de me seconder pour faire encore de nouvelles tentatives afin de rallumer le feu sacré presque éteint... Après de longs entretiens avec divers frères, plusieurs séances eurent lieu et il fut enfin décidé qu'une demande de constitutions serait adressée au Grand Orient... ».

Cette demande fut faite le 24 avril 1850 après le vœu émis dans la séance du 3 avril. Elle était signée par le Vénérable Sigisbert Saint-Dizier, professeur d'histoire, né le 3 juillet 1816 à Harboursy (Meurthe), et comprenait un tableau de sept membres, dont Albert de Calvimont, alors sous-préfet de Bergerac.

Les constitutions étaient accordées le 4 juin 1850. L'installation fut faite le 6 octobre par le Frère Cassaigne, en fait délégué par la loge « Les Amis Persévérants » de Périgueux,

alors en sommeil et qui avait été elle-même déléguée par le Grand Orient.

La loge prit possession du local situé rue Merline, et qui avait déjà abrité les autres loges de Bergerac. En 1859 elle tombait en sommeil par le seul motif, précise-t-elle, « que le zèle maçonnique n'avait pas été suffisamment stimulé ».

Elle se réveillait le 30 octobre 1865. Les constitutions étaient accordées le 11 décembre 1865 et l'installation faite le 3 juin 1866. Dès lors cette loge connaîtra une grande activité jusqu'à sa disparition, le 18 mai 1903, étant mise à cette date en état d'irrégularité, du fait de la création d'une nouvelle loge « La Démocratie Bergeracoise » (voir n° 42).

A noter que « Les Vrais Frères » avaient installé leur temple, en 1885, avenue Thiers.

Références : F.M. 2-663 et 766; Deschamps, Ligou; « Journal de Bergerac », n° 800, du 12 octobre 1850; « La Croix du Périgord », n° 744.

30) *PERIGUEUX*. « L'Etoile de Vésone » (1855-1856). Grand Orient de France.

Douze anciens membres de la loge « Les Amis Persévérants », en sommeil, se réunissaient le 15 mai 1855 chez le frère Capuron, rue Limogeanne, et décidaient de constituer une nouvelle loge, sous le titre distinctif de « L'Etoile de Vésone ». Charles Gaillard, notaire à Périgueux, était élu Vénérable. Les constitutions étaient accordées le 25 juin 1855.

« L'Etoile de Vésone » avait installé son temple dans l'ancienne maison Reveilhas, située au n° 1 de la rue de la Vertu. L'inauguration du temple et l'installation de cette loge furent faites le 2 septembre 1855 par les officiers de la loge « Les Vrais Frères », de Bergerac.

« A la suite de deux bonnes visites qu'ils se sont faits », les membres des deux loges de Périgueux décidaient, en 1856, unanimement, de fusionner; cette fusion serait faite sous le titre nouveau et distinctif des « Amis Persévérants et l'Etoile de Vésone Réunis » (voir n° 31).

Références : F.M. 2-766; Benoît, Ligou.

31) *PERIGUEUX*. « Les Amis Persévérants et l'Etoile de Vésone Réunis » (1857-en activité). Grand Orient de France.

Les membres des deux loges « Les Amis Persévérants » et « L'Etoile de Vésone » ayant décidé la fusion des deux

ateliers, l'autorisation fut accordée le 14 juillet 1856. La nouvelle loge était installée le 1^{er} mars 1857.

En 1869 fut inauguré l'immeuble abritant le temple, rue Saint-Front, alors principale artère de la ville. Les plans de la façade, les sculptures et les travaux, étaient l'œuvre de l'architecte Lambert, de l'artiste périgourdin Grasset et de l'entrepreneur Eyssalet, tous membres de l'atelier. Un Souverain Chapitre, dont la première réunion s'était tenue le 28 avril 1872, obtenait ses lettres capitulaires le 11 mai 1872. Il était inauguré le 16 juin de la même année.

Quelques années plus tard, un incident suivi d'une scission se produisit au sein de la loge. Cet événement local doit être rapproché de l'évolution de l'état d'esprit de l'Obédience elle-même, qui allait aboutir à la suppression de la référence au Grand Architecte de l'Univers. Un rapport sur les 23 démissions collectives fut lu par le Vénérable Maître Georges Bussière à la tenue du 21^e jour du 4^e mois de l'an 5876 : « L'origine matérielle de la scission remonte à la proposition faite en 1875 par un ou plusieurs membres de la Loge Symb. de réclamer au Chap. : la redevance résultant du loyer, de l'éclairage et du chauffage dont ce dernier paraissait bénéficier aux dépens de la Loge :... Le droit strict donnait donc raison à la réclamation. La proposition ne fut pas soumise au vote de la Loge. Il n'est même pas permis à qui que ce soit de préjuger quelle aurait été sa détermination. Cependant, le Chapitre, ému d'un tel avis, avis purement individuel, l'envisagea comme la manifestation des tendances de la Loge à diminuer l'autorité des R. : C. : (Rose-Croix) et à troubler la tranquillité de leurs travaux. ... La proposition n'en fut pas moins mise momentanément de côté. Elle reparut en 1876 signée des FF. : Picot Emile, 1^{er} surveillant, Gadaud, 2^e surveillant, et le F. : Beaurille, au moment où fut dressé le budget de l'année courante. La Loge fit inscrire, pour mémoire, à l'article des recettes éventuelles, non plus le prix du loyer du Chapitre, mais le prix de ses dépenses du chauffage et d'éclairage. »

Convoqués par le Vénérable Bussière, les Frères démissionnaires, par l'intermédiaire de Gaillard, s'expliquèrent sur les raisons exactes de leurs démissions, l'affaire du loyer n'étant « que la goutte qui avait fait déborder le vase ».

« Le T. : S. : Gaillard reprocha à la Loge : ses tendances à introduire, contrairement aux statuts, la politique en Loge : et à mêler à ses débats des questions religieuses. La Loge :

exclut systématiquement des postes d'Off.: ce qui n'est pas républicain; elle a laissé un de ses membres parler de J.C. dans des termes froissants pour les catholiques; elle a dispensé un néophyte du Serment au G.: A.: de l'Un.:; elle a, malgré l'art. 1^{er} de la Constitution, initié un prof.: qui ne croyait pas en Dieu et en l'immortalité de l'âme... »

Les frères démissionnaires créèrent une nouvelle loge avec le titre distinctif de « La Tolérance » (voir n° 37). Après cette création, la loge du Grand Orient de France était dissoute le 20 juillet 1877 par arrêté du préfet, Raffelis de Broves. Le préfet précisait « que les membres de la loge ne se conforment plus depuis longtemps à ceux des articles des statuts de leur association qui interdisent d'une façon expresse les controverses religieuses et les questions politiques ».

A la suite des élections législatives du 14 octobre 1877, qui avaient amené à la Chambre une nouvelle majorité républicaine, l'arrêté de dissolution était rapporté par le nouveau préfet, Louis Oustry, le 27 décembre 1877, trois jours à peine après la demande formulée par l'avocat Bussière, « ancien président de la loge ».

Cet atelier, qui est toujours en activité, reprenait ses travaux qui ont seulement été interrompus pendant l'occupation allemande de 1940 à 1945. A cette époque les meubles et objets mobiliers furent vendus aux enchères publiques le 24 décembre 1941 pour la somme de 38,929 francs. Les sculptures ornant la façade de l'immeuble abritant le temple furent effacées.

Des Frères illustres ont fait partie de cette loge, la plus active du département depuis plus d'un siècle et qui compta jusqu'à 250 membres. Les plus marquants furent Antoine de Tounens, « roi d'Aracanie et de Patagonie », plusieurs parlementaires, dont Antoine Gadaud et Chavoix, plusieurs préfets, dont Guilbert, le poète Lachambeaudie et Dominique Joucla, rédacteur en chef de « L'Avenir de la Dordogne » au début du siècle et qui fut Vénérable pendant plus de 20 ans.

Il faut enfin signaler, sur cet atelier, que des lettres capitulaires ont été délivrées le 2 février 1892 pour le réveil du Chapitre, en sommeil depuis 1876. Un Suprême Conseil dit « Les Amis Persévérants », était également autorisé à fonctionner le 13 décembre 1914. Le Chapitre et le Conseil sont en sommeil depuis 1940, bien que deux tentatives aient eu lieu en 1950 et 1954 pour la réouverture du Chapitre.

Références : F.M. 2-765 et 766 ; A.D., 2 J 839, 4 M 44 et

203, série T; Benoît, Deschamps, Ligou; D.M., décembre 1941, n° 3, janvier 1942, n° 4, avril 1942, n° 7; B.S.H.A.P., t. XCVIII (1971), p. 56; « Le Flambeau », n° 57 du 12 avril 1942; « Journal de la Dordogne », n° 74 du 15 mars 1904; « La Croix du Périgord », n° 731, du 24 décembre 1905, 732, du 31 décembre 1905, 744, du 1^{er} avril 1906, 745 du 8 avril 1906; Louis Mie, *Les Francs-Maçons et l'évêque de Périgueux*, s.l.n.d.; le même, *Evêque et pontife...*, Périgueux, 1869; imprimés divers.

32) *EYMET*. « L'Union Fraternelle » (1863-1872). Grand Orient de France.

Le 13 avril 1863, treize francs-maçons, dont Pierre Teyssonnière-Gramond (né le 20 janvier 1787), maire d'Eymet (qui dit avoir perdu son diplôme maçonnique à la retraite de Moscou), décidaient de créer une loge du rite écossais à Eymet. La demande des lettres de constitutions était faite le 13 mai 1863 et celles-ci accordées le 10 juillet. La loge fut installée le 2 septembre de la même année par la loge « Napoléon le Grand », de Marmande (Lot-et-Garonne). Dans un discours prononcé à cette occasion, le Vénérable d'Eymet traita « de l'urgence de modifier l'espèce humaine par le développement de la raison de l'individu, en lui inspirant le goût du travail et non point en le secourant exclusivement par l'aumône ». Le banquet qui suivit cette cérémonie rassembla 23 frères.

Le Vénérable était le médecin Emile Fonteyral, né le 19 mars 1826. Il le restera jusqu'au 1^{er} mars 1870, date à laquelle il sera dit démissionnaire. En outre, cette année-là, cinq frères passaient à l'Orient de Monségur.

Le 18 janvier 1872, le nouveau Vénérable, Henri Moutard, informait le Grand Orient de la cessation des travaux de l'atelier. Il ajoutait: « Quoique nous soyons en sommeil, nous serons toujours heureux et fiers à faire partie de la grande famille maçonnique et notre plus beau jour sera celui où nous pourrions reprendre nos travaux et concourir de tout notre cœur à la grande œuvre ».

Malheureusement pour lui, la loge était définitivement éteinte. A noter que celle-ci avait demandé à ne point se faire représenter au Convent de 1865 et à ceux des années suivantes, et l'avait obtenu.

Références : F.M. 2-706; Ligou.

33) *MUSSIDAN*. « L'Union Sincère » (1866-1886). Grand Orient de France.

Le Vénérable Deffarge Pierre expose dans une lettre au

Grand Maître du Grand Orient, le 28 avril 1866, les circonstances dans lesquelles la loge de Mussidan avait été créée : « Le 1^{er} avril 1866, l'Orient de Mussidan a été témoin d'un scandale devant lequel le cœur de tout franc-maçon se soulève : un jeune prêtre, remplissant les fonctions de vicaire, n'a pas craint du haut de la chaire chrétienne d'attaquer les principes maçonniques et d'injurier les membres de cette admirable institution en les représentant comme des hommes déclassés ayant pour devise : guerre au trône et à l'autel... Attaqués directement et publiquement dans un Orient où nous sommes peu nombreux et où nous vivions à l'état de sommeil à cause de notre éloignement de toute loge, nous avons voulu prouver que les francs-maçons ne reculent jamais devant la menace, encore moins devant l'injure ! Aussi, pour affirmer notre existence et sauvegarder nos principes injustement attaqués, nous nous sommes réunis en L.: provisoire sous le titre distinctif de l'Union Sincère, et par une délibération prise ce jour-même nous avons adressé au Grand Orient une demande en constitution ».

Les constitutions furent accordées le 25 juin 1866 et la loge installée le 9 septembre par le Frère Hermite, avocat, Vénérable de la loge « L'Etoile de Progrès » de Bordeaux.

Pendant ses six premières années d'activité, la loge mussidanaise eut pour Vénérable Pierre Deffarge, propriétaire (né le 4 mai 1804). Par une lettre en date du 13 août 1871, Deffarge informait le Grand Orient que « par suite des circonstances de la guerre, la loge ne possédait plus un nombre suffisant de membres pour ouvrir des travaux et qu'elle se voyait dans la nécessité de se mettre provisoirement en sommeil ».

En 1880, la loge se réveillait pour sept années d'activité dans cette ville, puisqu'en 1886 elle passait à Montpon (voir n° 39). L'artisan du réveil fut le Frère Ordega Casimir, négociant et maire de Mussidan, qui fut Vénérable pendant deux ans. A cette époque, elle avait installé son temple dans la Grand'Rue. Auparavant, les réunions se tenaient dans le salon du Frère Seguret, de Mussidan, et les initiations avaient lieu à Périgueux, dans le temple de la loge « Les Amis Persévérants et l'Etoile de Vésone Réunis », nouvellement reconstruit (voir n° 31).

Références : F.M. 2-753 et 766; Ligon.

34) *NONTRON*, « L'Avenir de Nontron » (1869-1884), Grand Orient de France.

Le 26 juin 1869, treize francs-maçons, parmi lesquels Antoine Debidour, avocat (né le 6 juin 1820), Marc Queyroy, pharmacien, Alcide Dusolier, homme de lettres (né le 22 juin 1836), et les frères Jean et Emile Millet-Lacombe, décidaient de créer une loge du rite français à Nontron, sous le titre distinctif de « L'Avenir de Nontron ». Les constitutions étaient accordées le 11 août 1869. La loge, dans un premier temps, loua un local rue Notre-Dame, à Nontron (propriétaire Desbordes, boulanger), puis, devant le refus du propriétaire, elle passait un bail de 9 ans pour un local situé rue Brune.

La loge était enfin installée le 28 mai 1870 par le frère Gaillard, de la loge de Périgueux, « Les Amis Persévérants et l'Etoile de Vésone Réunis », qui avait d'ailleurs contribué, par la remise d'un certain nombre d'objets, à l'édification de cet atelier. Sous la direction de Debidour, puis d'Alcide Dusolier et enfin du banquier Deschamps, la loge fut en activité jusqu'en 1884, date à laquelle elle se mit en sommeil.

Références : F.M. 2-763; Deschamps, Ligou.

35) *TERRASSON*. « L'Espérance » (1871-1885). Grand Orient de France.

Le 18 mai 1871, treize francs-maçons (comme pour les loges d'Eymet et de Nontron, mais il s'agit d'une pure coïncidence, le nombre minimum de Frères exigés pour la création d'une loge étant de sept) décidaient de fonder un atelier à Terrasson. Les constitutions étaient demandées le 25 août et accordées le 28 (?). Empêchés d'assister aux travaux de leurs ateliers respectifs et désireux de fonder une loge à Terrasson, ils s'étaient réunis dans un local situé place de l'Eglise, et mis à la disposition des Frères par un des leurs, Lavaysse. Celui-ci, devenu Vénérable, précisait « que les ouvriers étaient déjà à l'œuvre, lorsque le conseil municipal, chaudement travaillé en sous-main par le curé de l'endroit, prit, à une assez faible majorité, il est vrai, une délibération par laquelle ma maison était décrétée d'utilité publique et comme telle sujette à l'expropriation... ».

Ayant trouvé un autre local, le Vénérable précisait aussi « que bon nombre de femmes ne passent devant la future L. : sans faire le signe de la croix... ».

L'installation de l'atelier fut faite le 18 août 1872 dans le temple situé place Laubignac, à Terrasson. La loge cessa ses activités le 12 avril 1885. A noter que le Frère Lombard, doc-

leur en médecine, avait tenu le maillet de Vénérable pendant 12 ans.

Références : F.M. 2-800; Deschamps, Ligou.

36) SARLAT. « La Parfaite Harmonie » (1872-1901). Grand Orient de France.

Le 12 avril 1872, seize francs-maçons créaient une loge dite « La Parfaite Harmonie » et demandaient des constitutions au Grand Orient de France. Celles-ci étaient accordées le 11 février 1873. L'installation eut lieu le 20 février.

Cette loge comprenait entre autres les frères Léon Archambaud, avocat, Marie-Antoine Castanel, médecin, Jean-Marie Gardette, gérant de cercle, et Jean Pomarel, juge d'instruction. De 1880 à 1887, dans beaucoup de circonstances, la loge eut à Sarlat une action prépondérante (laïcisation de l'école des Frères, par exemple) et elle organisa quelques conférences qui passionnèrent un instant l'opinion publique, comme celle de Debidour en 1885.

La loge tomba en sommeil en 1888 à la suite de la démission de son Vénérable, Gillet Jean. En 1893 elle retombait en sommeil, le Frère Barry Jean, adjoint au maire, Vénérable pour les années 1890 à 1892, n'ayant pas été remplacé.

En 1900, les frères Martin et Syrmén parvenaient à obtenir les signatures nécessaires au réveil de l'atelier. Ils demandaient les constitutions le 14 avril 1900. Elles étaient accordées le 11 juin 1900. Mais le bureau, note Martin, « était presque unanimement composé d'opportunistes bon teint... Bref, les papiers en poche, ils gardaient l'immobilité » et refusaient d'installer la loge.

Le vendredi 6 juillet, les membres de l'atelier recevaient une circulaire leur annonçant que l'installation avait été faite le samedi 30 juin et que la prochaine tenue était fixée au mois de... novembre 1900 ! En fait, l'installation n'avait pas eu lieu et la circulaire n'avait été envoyée que pour répondre à la réunion tenue le 1^{er} juillet 1900. Au cours de celle-ci, seize frères avaient décidé de créer un nouvel atelier avec le titre distinctif de « Vers la Justice ».

« La Parfaite Harmonie » ne tenait aucune réunion. C'est pourquoi le 22 décembre 1901, dix anciens membres de la loge (affiliés depuis à « Vers la Justice »), considérant que la tentative de réveil n'avait été suivie d'aucun effet et que le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France avait prononcé le 16

décembre l'état d'irrégularité de la dite loge, demandaient à récupérer le temple et le mobilier et réclamaient la fusion des deux loges de Sarlat sous le titre distinctif de « Vers la Justice ».

On ne sait quelle suite fut donnée à la seconde partie de la demande. « La Parfaite Harmonie » avait définitivement cessé son activité. Il faut noter qu'elle avait installé son temple à l'hôtel de ville de Sarlat.

Références : F.M. 2-794, 5-2421 ; A.D., 4 M 203 ; Deschamps, Ligou; Escande, *Histoire de Sarlat*.

37) **PERIGUEUX**. « La Tolérance », Loge n° 246 (1876-en activité). Grande Loge Centrale de France, puis Grande Loge de France.

Cette loge du rite écossais ancien accepté, avait été créée en 1876 après le départ d'un certain nombre de Frères de la loge « Les Amis Persévérants et l'Etoile de Vésone Réunis » pour la raison que l'on sait (voir n° 31). Dix-neuf membres (ou 21) de ce dernier atelier, dont le boulanger Capuron, Charles Gaillard, Georges Saumande et l'entrepreneur Eyssalet, qui avait construit le temple de la loge du Grand Orient, rue Saint-Front, à Périgueux, avaient en effet fondé ce nouvel atelier.

Rattachée à la Grande Loge Centrale de France, devenue par la suite la Grande Loge de France, « La Tolérance » obtenait ses lettres de constitutions le 30 mars 1877 et était installée le 11 mai de la même année. Les tenues d'hiver furent fixées aux vendredis, à 7 h. 30 du soir et celles d'été aux samedis, à 8 heures du soir.

Le premier Vénérable fut le Frère Charles Gaillard, ancien Vénérable de la loge du Grand Orient de France et dernier Très Sage du Chapitre. Lui succédèrent, entre autres, Robichon Edmond (futur Vénérable de la loge du Droit Humain), Jacques Paradol, juge d'instruction à Périgueux, et Georges Saumande, député-maire de la ville.

En 1876, le 20 juin exactement, il était décidé de créer un Souverain Chapitre au sein de la loge, avec le titre distinctif de « La Concorde ». A cette même époque les contacts furent repris entre les deux loges rivales de Périgueux.

« La Tolérance », qui est toujours en activité, après avoir suspendu ses travaux entre 1940 et 1945, a installé son temple



Colonne érigée en 1890, à Périgueux, aux Quatre Chemins,
pour le centenaire de la Révolution (coll. et cliché Penaud).
On remarque les symboles maçonniques (équerre et feuille d'acacia).
Cette colonne a été détruite pendant la dernière guerre.

9, rue du Plantier. Notons qu'une loge féminine « La Tolérance » s'était souchée sur cet atelier, en 1923.

Références : A.D., 4 M 203; Benoit, Deschamps; D.M., « La Croix du Périgord », n° 731; Almanach maçonnique, 1902-03; Annuaire de la Grande Loge de France, 1946.

38) **RIBERAC**. « La Ruche des Patriotes » (1885-en activité). Grand Orient de France.

Cette loge, qui avait reçu ses lettres de constitutions le 9 mars 1885, a été installée le 26 avril de la même année. L'atelier, qui avait installé son temple rue Notre-Dame, puis place du Chalet, à Ribérac, est toujours en activité, après avoir seulement interrompu ses travaux entre 1940 et 1947.

Son premier Vénérable fut le Frère Aurélien Brugère, député et conseiller général. Elle eut également pour membres Brule Eugène, receveur des Finances, Longaud François, directeur de l'Ecole primaire supérieure, Dugalleix Louis, instituteur, et Dubois Etienne, maire de Bourg-du-Bost, qui furent tous Vénérables de l'atelier.

Références : Ligou; D.M.; « La Croix du Périgord », n°s 731 et 732; Feuillette, *Précis de l'histoire du Grand Orient de France*, 1928.

39) **MONTPON**. « L'Union Sincère » (1886-1896). Grand Orient de France.

Cette loge a pris la suite de celle de Mussidan, qui porte d'ailleurs le même titre (voir n° 33). Elle a été créée en 1886 et a cessé toutes ses activités dix ans plus tard.

Elle n'eut qu'un seul Vénérable, le frère Jean Durand, minotier à Montpon. L'atelier avait installé son temple « près le pont de l'Isle, rue des Bains », à Montpon.

Référence : Ligou.

40) **SARLAT**. « Vers la Justice » (1900-en activité). Grand Orient de France.

Le 14 novembre 1900, le préfet du département était informé par le sous-directeur, chargé de la Direction de la Sûreté générale à Paris, que l'institution maçonnique venait d'être accordée à une loge provisoirement constituée à Sarlat, sous le titre distinctif de « Vers la Justice ». La demande des constitutions avait été faite le 23 juillet et celles-ci accordées le 15 octobre 1900. La loge était installée le 16 décembre suivant par les frères Dazet, secrétaire, et Tave, tous deux mem-

bres du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France. Elle avait été créée à la suite du refus de la loge « La Parfaite Harmonie » d'ouvrir ses travaux (voir n° 36).

Le pharmacien Martin, secrétaire de la nouvelle loge, précisait dans une lettre du 6 juillet 1900 : « Le grand désir qui nous anime de lutter de toutes nos forces contre les menées cléricales plus ardentes que jamais est le seul motif qui nous guide dans la décision que nous venons de prendre, de fonder un second att.:. à l'O.:. de Sarlat ». La décision de créer ce nouvel atelier avait été prise au cours de la première réunion, tenue le 1^{er} juillet 1900, à huit heures du soir.

Ses deux premiers Vénérables furent François Verdier, inspecteur de l'enseignement primaire à Sarlat, et Jean Jouanaud, adjoint au maire et conseiller d'arrondissement.

Le 22 décembre 1901, la loge demandait à fusionner avec « La Parfaite Harmonie », depuis peu en état d'irrégularité. On ne connaît pas la suite donnée à cette demande.

L'atelier avait installé son temple dans un premier temps à l'hôtel de ville. Par la suite, avant 1914, il était dans la Tour du Bourreau, acquise par la loge.

Celle-ci eut également pour membres les frères Syrmen, professeur au Collège de Sarlat, Jean Roye, président du Tribunal de la Dordogne, et Marcelin Michel, sénateur de la Dordogne.

Cette loge, qui est toujours en activité, et qui avait été mise en sommeil entre 1940 et 1945, a également cessé ses travaux entre le 1^{er} septembre 1952 et le 15 septembre 1956. Le rallumage des feux avait eu lieu le 17 juin.

Références : A.D., 4 M 203; Ligou, Escande; D.M.; « La Croix du Périgord », n°s 597, 731, 732.

41) *SAINT-CYPRIEN*. Titre inconnu (1902). Non agréée.

Selon le registre journalier de l'abbé Dupont, curé de Saint-Cyprien, il avait été projeté par certains habitants de la ville, dont le maire Léon Pestillat, de créer une loge maçonnique en 1902.

Aucune loge n'ayant été agréée dans cette ville, il semble que les francs-maçons de Saint-Cyprien n'aient pas réussi dans leur entreprise.

Référence : Arch. Evêché de Périgueux, journalier du curé de Saint-Cyprien, p. 38.

42) **BERGERAC**. « La Démocratie Bergeracoise » (1903-1912). Grand Orient de France.

Au réveil des loges « L'Amitié » et « La Fidélité », cette nouvelle loge prit en 1903 le titre nouveau de « La Démocratie Bergeracoise ». Les constitutions ayant été accordées le 5 janvier 1903, elle fut installée le 22 février suivant. Elle cessa ses activités le 21 décembre 1912 pour prendre le titre nouveau de « Amitié et Fidélité » (voir n° 44). Elle avait installé son temple rue Thiers.

Son premier Vénérable fut le frère Dugau Pierre-Henri, docteur en médecine. Ses successeurs furent Cordeau Jules, négociant, Bellis Fernand, conducteur des Ponts et Chaussées, Callame Emile, professeur de mathématiques, et Festal Pierre, qui fut ensuite Vénérable de la loge « Amitié et Fidélité » du même Orient.

Références : Ligou; « La Croix du Périgord », n°s 731-732.

43) **NONTRON**. « La Solidarité Nontronnaise » (1904-1921). Grand Orient de France.

Des constitutions ont été accordées le 7 mars 1904 à cette loge nontronnaise. L'installation se fit le 29 mai suivant. Cet atelier cessa ses activités en 1921.

Le premier Vénérable fut le commissaire de police Castaud Joseph-Augustin. Un des autres Vénérables fut le Frère Laine Eugène, instituteur à Champs-Romain.

La loge avait installé son temple 93, rue de Périgueux, à Nontron.

Références : Ligou; « La Croix du Périgord », n°s 731-732.

44) **BERGERAC**. « Amitié et Fidélité » (1912-en activité). Grand Orient de France.

Par des constitutions accordées le 20 avril 1912, cette loge remplaçait « La Démocratie Bergeracoise » (voir n° 42) et était autorisée à porter son nouveau titre.

Cet atelier, qui est toujours en activité, s'était tout d'abord établi 9, rue Thiers. Il a actuellement installé son temple 14, rue du Docteur Simounet. Il eut pour Vénérables avant la dernière guerre, Elie Murat, agent général d'assurances, et Pierre Festal, propriétaire.

Comme les autres loges du département, cette loge fut en sommeil de 1940 à 1945. Enfin, lors de la tentative de création d'un nouvel atelier, en 1955 (« Maine de Biran », non agréé par

le Grand Orient de France), elle tomba en sommeil du 31 décembre 1955 au 15 avril 1956. Le rallumage des feux eut lieu le 17 juin 1956.

Références : Ligou; D.M.

45) *PERIGUEUX*. « La Tolérance », n° 246 bis (loge d'adoption féminine) (1923-1930 ?). Grande Loge de France.

Selon Lantoine, cette loge d'adoption s'était souchée sur l'atelier du même nom et du même Orient, après la guerre de 1914, en 1923 exactement. Etablie 9, rue du Plantier, elle eut pour « Grande Maîtresse », dont le rôle est équivalent à celui de Vénérable, Valentine Robichon, épouse du Vénérable de « La Tolérance », qui devint par la suite celui de la loge « n° 856 », du Droit Humain.

Cette loge d'adoption tomba rapidement en sommeil, en 1930 au plus tard.

Références : Lantoine; Annuaire de la Grande Loge de France, 1925.

46) *PERIGUEUX*. « Loge n° 856 » (1930 ?-1940). Droit Humain.

Il s'agit de la seule loge mixte du département. Bien qu'établie à Périgueux, elle demandait en 1934 au Vénérable de la loge « Vers la Justice » de Sarlat si elle pouvait utiliser le temple situé dans la tour du Bourreau, à Sarlat, l'atelier de Périgueux se trouvant momentanément sans local. Le Vénérable de la loge n° 856, Robichon, précisait que les frères avaient été « dans l'obligation, il y a plusieurs mois, de l'abandonner, le propriétaire ayant dû transformer son logement — conséquence de la crise économique ».

Cet atelier, qui avait été créé à la suite de la mise en sommeil de la loge d'adoption « La Tolérance » (voir n° 45), cessa ses activités en 1940.

Références : D.M.; arch. Grand Orient de France, dossier « Vers la Justice ».

47) *SARLAT*. Titre inconnu (?-1940). Grande Loge de France.

Cette loge est mentionnée dans un tableau des loges de province paru dans « Les Documents maçonniques », n° 4 de janvier 1942.

C'est la première et seule fois que cet atelier est mention-

né. En effet, aucun annuaire de l'Obédience ne le signale. On peut donc se demander s'il a bien existé.

Référence : D.M.

LISTE RECAPITULATIVE PAR NOMS DE COMMUNES

BELVES :

« Saint-Louis de l'Amitié » (1806-1808) : n° 20.

BERGERAC :

« Loge de Bergerac » (1747-?) : n° 1.

« Saint-Jean » (1747-?) : n° 2.

« La Fidélité » (1766-1814) : n° 6.

« L'Harmonie » (1786-1789) : n° 15.

« L'Amitié » (1810-1811 ?) : n° 21.

Sans titre distinctif (1850 ?) : n° 28.

« Les Vrais Frères » (1850-1903) : n° 29.

« La Démocratie Bergeracoise » (1903-1912) : n° 43.

« Amitié et Fidélité » (1912 — en activité) : n° 45.

LE BUGUE :

« La Parfaite Union » (1819-1821) : n° 25.

EYMET :

« L'Union Fraternelle » (1863-1872) : n° 32.

MONPAZIER :

« Le Sanctuaire de la Vérité » (1825-1833 ?) : n° 26.

MONTIGNAC :

« La Vraie Humanité » (1785-1828) : n° 13.

MONTPON :

« L'Union Sincère » (1886-1896) : n° 39.

MUSSIDAN :

« L'Union Sincère » (1866-1871) : n° 33.

NONTRON :

« L'Avenir de Nontron » (1869-1884) : n° 34.

« Solidarité Nontronnaise » (1901-1921) : n° 44.

PERIGUEUX :

« L'Ecossaise de la Beauté » (1761-1768) : n° 4.

« L'Amitié » (1765-1792) : n° 5.

Titre inconnu (1777) : n° 7.

« Le Point de Réunion » (1781-1789) : n° 9.

« L'Heureuse Rencontre » (1781-1789) : n° 10.

« L'Harmonie » (1786-1789) : n° 16.

- « L'Anglaise de l'Amitié » (1802-1810) : n° 19.
- « Les Amis Réunis » (1813-1826) : n° 22.
- « Les Amis d'Henri IV » (1814-1822) : n° 23.
- « Les Amis de la Patrie » (1815) : n° 24.
- « Les Amis Persévérants » (1831-1856) : n° 27.
- « L'Etoile de Vésone » (1855-1856) : n° 30.
- « Les Amis Persévérants et l'Etoile de Vésone Réunis » (1857-en activité) : n° 31.
- « La Tolérance » (18?-en activité) : n° 37.
- « La Tolérance », loge d'adoption (?) : n° 46.
- Loge du Droit Humain : n° 47.

RIBERAC :

- « La Ruche des Patriotes » (1885-en activité) : n° 38.

SAINT-CYPRIEN :

- Titre inconnu (1902) : n° 42.

SARLAT :

- « Saint-Jean de Jérusalem » (1756-?) : n° 3.
- « Les Frères Amis » (1781-1789) : n° 8.
- « La Parfaite Harmonie » (1782-1811) : n° 11.
- Titre inconnu (?-1786) : n° 12.
- « La Parfaite Harmonie » (1872-1890 ?) : n° 36.
- « La Parfaite Harmonie » (1900-1901) : n° 40.
- « Vers la Justice » (1900-en activité) : n° 41.
- Loge de la Grande Loge : n° 48.

TERRASSON :

- « L'Espérance » (1871-1885) : n° 35.

THIVIERS :

- « La Parfaite Union » (1788-1789) : n° 17.
- Titre inconnu — Loge du château de Bélair (XVIII^e s.) : n° 18.

Lieu inconnu :

- Loge constituée dans un château du Périgord (1786) : n° 14.

Guy PENAUD.

SEIGNEURS ET SEIGNEURIE DE SAINT-MARTIN et LAMONZIE

(suite)

IV

FRANÇOIS ET PIERRE D'ELBETZ

En 1599, François d'Elbetz, élu au nombre des consuls de Bergerac, se voit attribuer par ses pairs les fonctions de receveur du consulat ¹. Pendant un an, il va gérer les finances de la ville. Allié aux Loyseau, aux d'Augeard, aux Domenget, il compte parmi les plus notables bourgeois. Son mandat lui est renouvelé en 1618. En janvier 1620, son nouveau titre de seigneur baron de Saint-Martin ne peut qu'augmenter la considération dont il jouit.

Pendant la rébellion protestante dont le seigneur de la Force est l'âme ², Louis XIII vient à Bergerac recevoir la soumission des bourgeois. Mécontent de leur attitude, il leur refuse le privilège séculaire d'élire, parmi eux, le maire et les consuls. Le roi les nomme lui-même et leur donne pour tâche principale « d'apaiser les troubles de la religion en la ville, et d'y introduire des missionnaires », car il tient à ce que la population revienne au catholicisme.

François d'Elbetz fait partie des quelques rares personnes qui inspirent confiance au roi ; il reçoit le titre de « premier consul ». Or, c'est un protestant convaincu. Rien ne peut lui être plus pénible que de préparer la venue des Pères Récollets et de voir organiser des missions pour combattre le calvinisme dans la « Genève du Sud-Ouest ». Aussi, dès la fin de son mandat, renonce-t-il aux honneurs du consulat. Il va se consacrer à l'administration de sa seigneurie, où les allées et venues des troupes, pendant les troubles de 1620-1622, ont causé bien des dommages, et compromis grandement les efforts faits depuis vingt ans pour ramener quelque prospérité. Peut-être va-t-il même terminer le château.

1. Jurades de Bergerac, *passim*.

2. *Mémoires de Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force*, t. II.

En janvier 1630, le pacte de rachat de dix ans arrivant à expiration, et Jean de Gontaud ne reprenant pas la seigneurie, elle est définitivement acquise à François d'Elbetz ou à son successeur, car nous ignorons la date de sa mort. Le vendeur néglige, volontairement ou non, de lui remettre les titres de propriété. En 1635, c'est Pierre Delbetz ³ qui les réclame une fois encore. Incontestablement, François ne vivait plus à cette date.

La veuve de Jean de Gontaud ne donne aucune suite aux demandes réitérées du nouveau maître de la terre de Saint-Martin ; aussi par acte du 15 décembre 1636, signifié le 16 janvier 1637, Pierre Delbech Saint-Martin la fait-il sommer de lui remettre tous les titres concernant les droits seigneuriaux à lui appartenant « ainsi que son mari y avait été condamné par plusieurs arrêts. » ⁴ Ce procès a dû continuer quelques années encore, puisque Pierre ne rend hommage au roi qu'en 1647 ; l'aveu et dénombrement consécutif à cet hommage est daté de février 1648. Grâce à ce document nous savons que « ledit seigneur... jouit de tous droits de fondalité et de directité dont jouissaient ses prédécesseurs en les quatre paroisses, exceptés les tènements enclos dans icelles, appartenant à la dame abbesse de Saintes. » Au XI^e siècle, en effet, un comte de Périgord avait donné à l'abbaye de Saintes l'église et le prieuré de Lamonzie ⁵. De nombreux domaines et pièces de terre avaient été offerts par les fidèles. Mais, au cours des guerres franco-anglaises, presque toutes ces possessions avaient été prises par les seigneurs du voisinage, les seigneurs de Montcuq entre autres ⁶. L'abbesse avait toutefois conservé quelques biens jusqu'aux guerres de religion, où la spoliation fut totale. Cependant, au XVII^e siècle, le pouvoir royal rétablit les ordres monastiques dans leurs droits ; l'abbesse réussit à reprendre certains petits tènements situés dans la paroisse de Lamonzie et dans quelques paroisses voisines ⁷. Ces possessions étaient trop peu importantes pour qu'elle puisse y entretenir un prévôt, comme au Moyen Âge. Bien qu'elle fût « dame temporelle et spirituelle du prieuré et terres de Lamonzie », elle devait confier

3. Le successeur de François signe toujours « Delbech Saint-Martin » dans tous les actes notariés que nous avons pu trouver, le concernant. Les autres membres de la famille, nombreux à Bergerac, orthographiaient leur nom d'Elbetz ou Delbetz.

4. Arch. dép. Gironde, C 2595.

5. Abbé Th. GRASILLIER, *Cartulaires Inédits de Saintonge*, t. II, le *Cartulaire de N.D. de Saintes*.

6. En 1484, le seigneur de Montcuq, Charles d'Albret le cadet, dispose du domaine de Thénac en faveur de sa fille bâtarde, M^{me} Blanche.

7. Arch. dép. Dordogne, 58 H 1, 97 H 28-29, 3 E 6061/40, 3 E 7789/401.

ses intérêts à un homme d'affaires qui, nécessairement, s'entendait avec le seigneur pour les questions de justice et autres.

Cet aveu et dénombrement nous a montré le château de Saint-Martin tel qu'on pouvait le voir au milieu du XVII^e siècle. Malheureusement, le logis n'est pas décrit ; mais les toits à quatre pentes, en tuiles plates, ornés de lucarnes Renaissance, ainsi que la curieuse échauguette sur mâchicoulis, à l'angle Nord-Est, existaient aussi à cette époque. Autour se trouvaient des « granges, écuries, basse-cour, pigeonnier, garenne, bois de haute futaie, aubarède, jardins, bergeries, moulin, terres ou prés, le tout d'une contenance de 150 pognérées ou environ. » ⁸.

Il y a, en 1648, deux châteaux dans la seigneurie ; celui de Lamonzie — jadis repaire des Roquefort, gentilshommes quelque peu pillards, aux XIV^e et XV^e siècles —, a été également relevé. Il est beaucoup plus modeste que celui de Saint-Martin et ne comporte pas d'éléments de défense. Il est dit « accompagné de sa basse-cour, jardin et verger, de la contenance de 15 pognérées de terre ». Un bail de 1683 ⁹ parle d'un pigeonnier, d'une aubarède « et d'ormeaux qui s'élèvent au-devant dudit château ». Cette demeure, qualifiée de « maison noble » en 1650 ¹⁰, est alors habitée par Elisabeth Delbech, fille aînée du seigneur, et par son mari. Une pièce y est cependant réservée au siège du greffe et de la prévôté ; c'est aussi la salle d'audience de la juridiction, en même temps que le lieu de la recette, où les tenanciers apportent les cens et rentes aux dates accoutumées.

Les éléments fonciers de la fortune de Pierre Delbech sont énumérés dans l'aveu et dénombrement. Il « tient noblement deux domaines dans la paroisse de Saint-Martin, et proches du château, de la contenance de 72 sesterées de terre, ou environ..., un domaine dans la paroisse de Lamonzie, appelé « les Carrières », de la contenance de 16 sesterées de fonds ou environ... Plus jouit et possède aussi noblement, le domaine appelé de « la Salagre », sis dans les paroisses de Saint-Laurent, Pomport et Saint-Mayme, consistant en maison, terres labourables, prés, vignes et bois, de la contenance de 30 ses-

8. La pognérée de Bergerac, employée comme mesure de surface courante dans la seigneurie, valait 11 ares 24 ca. — 150 pog. = 16 ha 86 ares.

9. Arch. dép. Dordogne, 3 E 4836, bail pour six années du château de Lamonzie au sieur Jean Beaupoil, pour la somme de 75 livres par an. La pièce que se réserve le seigneur comme siège du greffe et de la salle d'audience de la juridiction fait l'objet d'une des clauses du bail.

10. Arch. dép. Dordogne, 3 E 7784/83 et J 1049.

terées de fonds... ¹¹ Plus jouit et possède ledit seigneur et lui appartiennent, dans la paroisse du Monteil et juridiction de Montcuq, plusieurs rentes qui sont encore inliquidées avec le seigneur de Montcuq ; lesquelles, liquides qu'elles soient, il prétend ajouter au présent dénombrement, conformément aux partages et transactions... Plus jouit ledit seigneur dans la paroisse de Pomport, d'une pipe de blé de rente (6 sacs), d'une autre de froment et de seigle, à lui dues par le sieur prieur de Pomport, sur sondit prieuré, en conséquence de l'aliénation du temporel, faite entre ledit seigneur et ledit sieur prieur. » Viennent ensuite d'innombrables rentes que Pierre Delbech percevait sur des maisons et des lopins de terre, hors de la seigneurie, en particulier dans les paroisses de Saint-Christophe, la Madeleine, Saint-Martin de Bergerac, et dans la ville même, où leur énumération remplit plus de dix feuillets. Il apparaît comme un des plus riches seigneurs du Bergeracois.

« Et encore, déclare ledit seigneur que les propriétaires des maisons nobles de Lacroix, de Lestenaque, de Mensignac, appelée « la baronie », lui font hommage et relèvent de lui, à cause desdites terres de Lamonzie et de Saint-Martin, étant lesdites maisons nobles, avec leurs dépendances, situées dans l'enclos desdites terres ; sans se préjudicier pour les autres hommages qui lui sont aussi dûs, dans l'étendue des quatre paroisses... ».

D'après ces indications, il est évident qu'en un demi-siècle, l'état de la seigneurie a évolué favorablement. Les ruines ont été relevées ; des terres abandonnées, par suite de la disparition totale des familles qui les possédaient, ont été remises en culture par des gens venus d'ailleurs, comme cela s'était produit après la guerre de Cent Ans. La campagne s'est donc repeuplée et une certaine prospérité y règnerait, si de trop fréquents mouvements insurrectionnels, religieux ou politiques, ne venaient causer de nouvelles alarmes et de nouveaux dommages, comme au cours des années 1620-1622.

L'an 1637 voit une nouvelle révolte de « Croquants ». Leurs chefs, Lamothe-Laforest et Madaillan, appellent les paysans aux armes, et prétendent les aider à lutter pour l'amélioration de leurs conditions de vie — mauvaises, sans doute. Au mois de mai, l'armée des « communes » s'est installée dans

11. La sesterée, utilisée seulement pour les grandes surfaces, valait 12 pognérées, donc 1 ha 3488. La superficie des deux domaines de Saint-Martin était de 97 ha 1136, celle du domaine des Carrières de 21 ha 5808, celle de la Salagre de 40 ha 4640.

la vieille forteresse de Montcuq. Les habitants quelque peu aisés, de la seigneurie et des paroisses voisines, sont terrorisés ; ils craignent les pires exactions. Ceux qui le peuvent déménagent en toute hâte. Ils passent sur l'autre rive de la Dordogne, au port de Saint-Martin ; et l'on peut voir, ainsi qu'en face, à la Béarnaise, les abords du passage de rivière « couverts de charrettes chargées de plusieurs et divers meubles, qu'on transportait dans les terres de la Force, tandis que le locsin donnait de toutes parts, et qu'on entendait battre quantité de tambours du côté du château de Montcuq. » ¹²

Il ne semble pas, cependant, que l'armée des Croquants soit venue inquiéter le seigneur de Saint-Martin ; aucun document n'en fait état. Mais il est probable que les paysans se sont laissés gagner par les promesses des chefs de l'insurrection ; et que bien des dommages et des pertes en vies humaines ont dû s'en suivre, après la déroute de Madaillan, quelques semaines plus tard.

Parfois encore, comme en 1630, lorsque le roi ordonne la démolition des fortifications de Bergerac ¹³, les paysans des alentours sont requis pour cette tâche, au détriment, bien entendu, de leurs travaux habituels dans les champs. Puis vient l'époque de la Fronde, de 1650 à 1653. Le parti des Princes, ayant battu les troupes royales, s'installe à Bergerac. De nouveau, les paysans sont appelés, cette fois pour reconstruire les murs de la ville, sur l'ordre du prince de Condé. ¹⁴ L'échec des Frondeurs amène des persécutions contre les habitants de la ville huguenote. Et les campagnes pâtiennent, bien sûr, de la présence des régiments en garnison dans la ville et même dans les bourgs voisins. On procède à des réquisitions et à des levées de deniers, qui amènent vite la disette et la misère.

En un mot, au cours des années où Pierre Delbech a été seigneur de Saint-Martin, les troubles ont trop souvent agité le Bergeracois ; cette situation a créé un climat d'insécurité presque continu, incompatible avec l'établissement d'une prospérité générale.

De son union avec Jeanne d'Augeard, Pierre Delbech n'a

12. E. de BIRAN, *Le soulèvement des Croquants en 1637*, B.S.H.A.P., t. IV ; Jurades de Bergerac, t. VII, p. 287 et suivantes.

13. En janvier 1630, les Jurades de Bergerac mentionnent que l'envoyé du roi, le sieur Voyer d'Argenson, venu pour surveiller la démolition des murs de la ville, « fut logé dans la maison du sieur Delbetz ». Il y resta jusqu'au printemps avec sa suite. En l'absence de prénom, il est impossible de dire s'il s'agissait d'une des maisons de Pierre Delbech ou celle d'un autre membre de la famille.

14. Jurades de Bergerac, t. VIII et IX, 1649 à 1653.

eu que deux filles. L'aînée, Elisabeth (ou Isabeau), héritera la seigneurie. Sa sœur, Marie ¹⁵, épouse en premières nocces J.F. du Puy, baron de Montagnac ; devenue veuve, elle se remarie avec François de Coustin, seigneur de Berbiguières, le 21 janvier 1658.

Pierre Delbech est encore vivant le 23 novembre 1660, ¹⁶ date à laquelle il signe un bail à ferme du passage de rivière avec un habitant de Saint-Martin. En décembre, ¹⁷ il passe un acte avec un habitant de Bergerac, en l'étude de M^r Baneau, notaire royal. Mais, dès le printemps de 1661, sa fille Elisabeth et le mari de celle-ci, Jacques du Vigier ¹⁸, sont dits seigneur et dame de Saint-Martin et Lamonzie. Pierre Delbech est donc décédé à l'extrême fin de 1660 ou tout au début de 1661.

V

JACQUES DU VIGIER

Nous n'avons trouvé aucune généalogie complète de la branche des du Vigier, qui ont tenu la seigneurie de 1661 à la Révolution. Divers auteurs ont trop souvent confondu les carrières parlementaires de Jean-Jacques, de son fils Jacques, et même de son petit-fils Jean. La similitude des prénoms et l'identité des fonctions sont sans doute à l'origine de ces confusions et de ces erreurs.

Jean-Jacques fut nommé, en 1608, conseiller du roi en la Chambre de l'Edit de Guyenne ¹⁹; il succédait à son père. De nombreuses attestations jalonnent son activité parlementaire, en particulier en 1617, 1642, 1645, 1650 ²⁰. Ces documents, confrontés à ceux trouvés dans des archives notariales à Bergerac, entre 1643 et 1653 ²¹, suffisent à établir que, tandis que Jean-Jacques du Vigier occupait une situation en vue au Parlement, Jacques était officier de cavalerie. D'ailleurs, le testament de Jean-Jacques, du 18 mars 1658 ²², ignoré de la plu-

15. SAINT-SAUD, *Généal. périg.*, t. I, p. 117.

16. Arch. dép. Gironde, C 2596.

17. Arch. dép. Dordogne, 3 E 7771/723.

18. Arch. dép. Dordogne, J 1049.

19. LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIET, *Dict. de la noblesse*, t. XIX, p. 731; HAAG, *La France protestante*, t. IV, p. 529. Jean-Jacques était issu de la branche des du Vigier, fixés à Saint-Jean-d'Angély au XVI^e siècle. Ils étaient très attachés à la religion protestante.

20. Arch. hist. de la Gironde, t. II, p. 65; t. III, p. 367; t. XIX, p. 363.

21. Arch. dép. Dordogne, 3 E 7777-7784.

22. Testament cité par Haag, *op. cit.*; M CAMPAGNE, *Histoire de Bacalan*, p. 48-49.

part des auteurs, confirme que Jacques était son fils et son héritier universel; il lui laissait aussi son siège à la Chambre de l'Edit.

Une minute de Baneau, notaire royal à Bergerac, du 12 octobre 1643, établit que « Messire Jacques du Vigier, sieur de l'Isle, second capitaine et lieutenant de la compagnie de cheveau-légers de M. de Saint-Simon, habitant, mais non présent au lieu de Saint-Martin... », prête 10.000 livres à Hélié Eyma, marchand et bourgeois de Bergerac. Le domicile de Jacques du Vigier se trouvant à Saint-Martin, on est en droit de penser que son mariage avec Elisabeth Delbech a déjà été célébré. Notons qu'aucun auteur ne dit mot de la carrière militaire de Jacques, bien qu'elle ait duré au moins une dizaine d'années, d'après les documents dont nous disposons.

Le 8 février 1650, « noble Jacques du Vigier, écuyer, sieur de l'Isle, seigneur de Bourgneuf et de Saint-Savinien, habitant de sa maison noble de Lamonzie, ici présent... », prête 1.000 livres à deux habitants de Bergerac. Le jeune ménage habite maintenant au château de Lamonzie, décrit deux ans plus tôt par Pierre Delbech. Le 22 septembre de la même année, Guillaume Loyseau, avocat au Parlement et habitant de Bergerac, reconnaît avoir reçu de Jacques la somme de 2.556 livres. Le 6 juin 1653, Jacques reçoit le remboursement de ce prêt, et le 12 octobre suivant, celui des 10.000 livres prêtées à Hélié Eyma en 1643. Mais ces reçus ne sont que de simples billets, fixés à l'acte principal, et qui ne donnent aucun détail sur le prêteur. S'il n'y est pas dit « capitaine », a-t-il cependant quitté le service à cette date ? Les événements de la Fronde et la mort de son frère ²³ dans les rangs de l'armée de Condé, en 1650, l'ont peut-être incité à quitter la carrière des armes. D'autre part, son père, qui a eu l'habileté de conserver sa charge après « l'épuration » du Parlement de Bordeaux, conséquence de la Fronde, songe à la lui laisser. Enfin, son beau-père lui permet de prendre le titre de « seigneur de Lamonzie », et semble l'associer à la gestion de sa terre qui doit lui revenir un jour. C'est au plus tard en 1658, au décès de son père, que commence la carrière parlementaire de Jacques du Vigier. Peu d'échos nous sont parvenus de son activité, si ce n'est sa nomination de « commissaire pour l'exécution de l'Edit de Nantes », en 1671. Les devoirs de sa charge le retenant à Bordeaux une grande partie de l'année, il y achète, en mai

23. BOSCHERON DES PORTES, *Histoire du Parlement de Bordeaux*, t. II, p. 123.

1666, une grande maison, dans la paroisse Sainte-Eulalie, « dans la rue des fossés des grands Carmes, au-devant de leur église »²⁴. Cette demeure abritera la famille pendant plusieurs générations. Le 29 août 1673, il transmet son siège au Parlement à son fils aîné Jean. C'est donc à celui-ci qu'il faut attribuer, à partir de cette date, toute une série d'actes trop souvent mis au compte de son père, jusque vers 1680²⁵.

Depuis son entrée en possession de la seigneurie, les fonctions de Jacques du Vigier ne lui ont guère laissé le temps de se consacrer à l'administration de sa terre. Aussi, dès 1661, fait-il renouveler tous les arrentements, dans les quatre paroisses, afin qu'il ne puisse y avoir de contestations ultérieures au sujet des redevances seigneuriales. Le 30 avril, Jean Ricard, notaire royal et juge de la juridiction, agit comme son procureur. On conserve un gros recueil²⁶ d'arrentements et reconnaissances, qui réunit 214 articles; il commence le 25 mai 1661 et se termine un an plus tard. Aucun de ces actes ne concerne les habitants de la paroisse de Saint-Martin; un certain nombre ont trait à des biens situés dans celle de Lamonzie; bien davantage sont au nom des gens de Saint-Sernin et de Saint-Laurent. Nombreux aussi sont les arrentements en faveur du seigneur, pour des biens situés hors de sa seigneurie, dans les paroisses de Pomport et du Monteil, juridiction de Montcuq. D'autre part, nous apprenons que la dame de ce lieu, « administratresse des biens de son fils mineur Jean Baptiste François II de Foix, duc de Randan, comte de Gurson et du Fleix », tient des terres nobles dans Saint-Laurent et Lamonzie, qui, en vertu d'un accord entre cette dame et le seigneur de Saint-Martin, ne lui doivent aucune redevance. Les « rentes inliquidées » avec le seigneur de Montcuq, dont parle Pierre Delbecq en 1648, ont enfin donné lieu à un règlement avec la famille de Foix-Gurson.

Le taux moyen des cens et rentes, variant selon la nature des fonds, nous paraît peu élevé²⁷. L'ensemble des redevances ne doit son importance qu'au nombre considérable des tenants, dans cette plaine fertile, bien peuplée et bien cultivée,

24. Arch. dép. Gironde, 3 E 15383, étude de M^e Dugarry, notaire royal à Bordeaux.

25. La carrière parlementaire de Jacques du Vigier n'a duré que 14 ans environ. Dans son ouvrage : « *L'invasion calviniste* », R. de Boysson a fait de nombreuses confusions et erreurs à ce sujet.

26. Arch. dép. Dordogne, J 1049. Le premier registre, et peut-être d'autres, ont malheureusement disparu.

27. Une recherche sur les conditions de vie des habitants de la seigneurie comprendra une étude plus détaillée de ce document.

maintenant qu'une sécurité relative y règne depuis la fin de la Fronde.

Jacques du Vigier et son épouse, zélés protestants, ne doivent pas voir sans crainte Louis XIV intensifier, d'année en année, ses rigueurs envers « ceux de la religion prétendue réformée ». Jacques, n'ayant plus de fonctions au Parlement, n'a pas été mis en demeure d'abjurer. Il est resté fidèle à ses croyances, et se trouve au nombre des seigneurs hauts-justiciers qui font faire l'exercice de la R.P.R. dans leur château, jusqu'à sa mort vers 1679/80. Il est encore vivant le 7 février 1679, date à laquelle son fils Jean n'est encore appelé que « Monsieur de Saint-Laurent »²⁸. Mais au printemps de l'année suivante, Jean du Vigier est dit « seigneur de Saint-Martin ». Le décès de son père a donc eu lieu au cours de cette période. Les registres protestants du temple du Rieu de Laysse ont disparu, sauf quelques feuillets qui vont du 27 septembre au 31 décembre 1682, juste avant sa fermeture²⁹. Mais le seigneur et la dame étaient déjà décédés. La date de leur sépulture nous reste inconnue, ainsi que les dates de naissance de leurs enfants. L'aîné, Jean, a dû naître vers 1643/45; les diverses étapes de sa carrière permettent d'avancer ces dates. Armand, le second fils, né vers 1650, sert brillamment le roi et atteint le grade de brigadier général; il est connu sous le nom de marquis de l'Isle du Vigier. On parle d'un autre fils, qui, en se mariant, aurait été établi dans un domaine, en Saussignac, cédé au seigneur de Saint-Martin par le marquis de Pons-Saint-Maurice, seigneur de Saussignac³⁰. Cette terre s'appelle toujours: « les Vigiers ». Enfin, une fille, Anne-Marie, épouse, en 1676, Jean de Béraud, seigneur de Canteranne. Elle conserve des liens très étroits avec sa famille, et nous avons trouvé de nombreuses attestations de ses visites au château de Saint-Martin, après son mariage.

VI

JEAN DU VIGIER

La première attestation de l'existence de Jean du Vigier est du 10 décembre 1665. A cette date, il achète une charge au Parlement. Sa tante, Louise du Vigier, veuve d'Arnaud de Bacalan, reconnaît avoir reçu de lui « la somme de 16.500

28. Arch. dép. Dordogne, 3 E 4836/43.

29. Arch. dép. Dordogne, 5 E 221/4.

30. BOISSERIE DE MASMONTET, *Histoire du canton de Sigoulès*.

livres... pour l'office de substitut de l'avocat général..., vacant après la mort de messire Arnaud de Bacalan, taxé en faveur de la veuve et des enfants dudit défunt, du consentement desquels le dit office a été expédié au dit du Vigier » ³¹. Cependant, pour des raisons inconnues, il se démet de cette charge, avant même sa réception au Parlement; jusqu'en août 1673 il semble n'avoir exercé aucune profession. Il demeure chez son père, mais il a des besoins d'argent assez importants. Le 7 février 1671, il emprunte 1.560 livres à un bourgeois de Bordeaux. Bien que, deux ans plus tard, il remplace son père à la Chambre de l'Edit, et qu'il jouisse dès lors des gages attachés à cette charge; bien qu'il ait, la même année, épousé une jeune fille bien dotée, il ne peut rembourser sa dette. Il en renouvelle la reconnaissance le 7 février 1679 ³². Mais il attendra le 5 octobre 1682, deux ans après son élévation à des fonctions plus importantes au Parlement et son entrée en jouissance de la seigneurie, pour passer une transaction avec son prêteur, à qui, d'ailleurs, il ne remet pas la somme due: il lui abandonne, jusqu'à l'extinction de sa dette, le loyer d'une maison qu'il possède à Bordeaux. Cette transaction a lieu au château de Saint-Martin. Les « causes et raisons » du renouvellement de la reconnaissance de 1679 ne sont pas énoncées; le seigneur semble peu désireux de les divulguer; son ascension dans la hiérarchie parlementaire le rend circonspect. Qu'est-il donc arrivé, au cours des deux dernières années, pour justifier un avancement aussi rapide ?

En 1679, pendant la résidence prolongée du Parlement hors de Bordeaux, la Chambre de l'Edit fut supprimée, et ses membres protestants mis en demeure de se convertir ou de se retirer. Les collègues de Jean du Vigier abjurent; il les imite. Le roi offre des avantages substantiels aux nouveaux convertis; ils demeurent membres du Parlement et y prennent de nouvelles fonctions. Plein de zèle dans son office, le conseiller du Vigier est bientôt nommé « président aux enquêtes »; une ordonnance royale lui alloue une pension viagère de 3.000 livres le 21 avril 1680. Malheureusement, « il était, dans le privé, un joueur passionné et malheureux, qui se vendit, à une époque où les consciences se payaient encore un prix assez élevé. A peine avait-il touché sa pension, que le jeu la dévo-

31. Arch. dép. Gironde, C 4081. Si, comme on l'a écrit, il était né en 1650, il n'aurait eu alors que 15 ans. Pour exercer cette charge importante il fallait qu'il eût atteint ou fût près d'atteindre sa majorité. C'est pourquoi nous pensons qu'il est né vers 1643/45.

32. Arch. dép. Dordogne, 3 E 4836/43.

rait... » ³³. Voilà qui peut nous éclairer sur les motifs de la vente précipitée de sa charge en 1665, et sur les « causes et raisons » de son emprunt de 1671.

Le 2 mai 1682, le roi publie une ordonnance interdisant aux seigneurs hauts-justiciers de tolérer la célébration du culte protestant sur leurs terres et dans leurs maisons. Le seigneur de Saint-Martin est sur la liste ³⁴ de « ceux qui faisaient faire, ci-devant, l'exercice de la R.P.R. dans leur château; mais, depuis deux ans qu'il y a fait abjuration, il n'y a été fait aucun exercice ». Ainsi, Jean du Vigier a abjuré au château, et non à l'église paroissiale; bien que, vraisemblablement, l'abbé de Lacarry, docteur en théologie et curé de Saint-Martin, ait dû le préparer et recevoir son abjuration ³⁵. D'autre part, elle a eu lieu au printemps de 1680, puisque l'ordonnance du 2 mai 1682 la place deux ans plus tôt.

Sachant que l'autorité royale surveille les nouveaux convertis, il ne manque pas de donner un gage de son obéissance, en se conformant aux termes de l'ordonnance. Dès la fin de 1682, il fait fermer et détruire le temple du Rieu de Laysse ³⁶; le cimetière qui en dépendait est interdit, ainsi que l'exercice du culte protestant dans toute l'étendue de la seigneurie. Et, naturellement, il use de son autorité pour inciter ses gens à se convertir.

Jusque-là, sa conduite n'est guère différente de celle des autres membres du Parlement nouveaux catholiques. Ils obéissent avec plus ou moins de zèle aux ordres du roi, mais ne peuvent se dispenser d'obéir. Mais son action ultérieure à l'égard de ses anciens coréligionnaires va lui valoir leur réprobation et leur haine.

Au mois de septembre 1683, le Parlement décide d'ouvrir une enquête sur les protestants de Saintonge, qui violent ouvertement les décrets en vigueur. Le président du Vigier obtient d'en être chargé. Or il a des attaches familiales dans cette province. Sa connaissance des personnes et des lieux va faciliter sa tâche. « Il dépassa l'attente des plus zélés. Secondé

33. HAAG, *op. cit.*

34. *Arch. hist. de la Gironde*, t. XV, p. 492.

35. Ce prêtre, distingué et instruit, selon les documents et la bibliothèque trouvés chez lui à son décès, supplie, dans son testament du 15 mars 1685, « madame la Présidente du Vigier, d'agréer qu'il donne une montre en argent, que M. du Vigier lui avait donnée, à M. de Saint-Laurent, son fils. » Ce cadeau pourrait avoir été l'expression des remerciements du nouveau converti à son curé.

36. Dans le second registre des arrentements, un acte de 1661 dit qu'un terrain, dans le bourg du Rieu de Laysse, « confronte à la grange qui sert de temple. » Il ne faut donc pas déplorer la destruction de ce bâtiment.

par deux Récollets, il fit fermer en moins de six semaines tous les temples, et supprima partout l'exercice de la R.P.R. »³⁷ Il sévit avec la dernière vigueur contre ses propres nièces, les demoiselles Charron, qui lui résistaient. Trois d'entre elles passent à l'étranger, abandonnant une fortune assez considérable; la quatrième est enfermée dans un couvent. « Les biens de ses jeunes parentes tentent, dit-on, la cupidité de du Vigier ». Ne pouvant décemment demander lui-même qu'ils lui soient attribués, il prie l'évêque de Saintes de lui rendre ce service. On ignore si l'évêque et l'administration royale se sont prêtés à cette spoliation. Les protestants — et même d'autres qui ne l'étaient pas — lui jettent l'anathème. Il devient « l'apostat fameux dans l'histoire des persécutions exercées contre les protestants ». Mais si ses contemporains ont censuré son action en Saintonge, nul n'a songé à savoir ce qui s'est passé dans sa propre seigneurie. Les résultats de son action, à la fin de 1682, le laissent insatisfait. Jusqu'à cette date, le nombre des catholiques, à Saint-Martin, est si faible que le curé a jugé inutile la tenue des registres paroissiaux³⁸, pourtant obligatoire depuis 1660. Au cours des années 1682-1685, ces registres, très irrégulièrement tenus jusqu'au 15 mars 1685, accusent pourtant une légère progression. Les gens les plus directement dépendants du seigneur ont été les premiers à abjurer. Mais, ne possédant pas le registre des abjurations de Saint-Martin, nous ne pouvons dire les dates, le rythme et le nombre des conversions. Une conversion est enregistrée en 1685, neuf en 1686; et nous avons constaté que certaines familles, fidèles au protestantisme en 1682/83, font baptiser leurs enfants à l'église paroissiale dès 1685.

A Lamonzie, la petite communauté catholique, dont nous pouvons suivre l'existence dès 1665, va brusquement s'accroître. Du 28 août à la mi-septembre 1685, un mois avant la Révocation de l'Edit de Nantes et avec quelques retardataires jusqu'en février de l'année suivante, le curé de Saint-Sylvain donne « l'absolution de l'hérésie de Calvin » à des familles entières, jusqu'à des enfants de moins de sept ans; en tout: 448 personnes³⁹. La paroisse comptant 114 feux, on peut dire que l'ensemble de la population est passée au catholicisme. La pression exercée par le seigneur apparaît évidente.

37. HAAG, *op. cit.*; BOSCHERON DES PORTES, *op. cit.*, p. 231-232; M. CAMPAGNE, *Histoire de Bacalan*, note 2, p. 48 et 49.

38. Arch. dép. Dordogne, 5 E 221/3.

39. Arch. dép. Dordogne, 5 E 221/1.

C'est en présentant à Louis XIV des listes de conversions aussi « spontanées » que celle-ci, qu'on a pu lui faire croire que l'ensemble de ses sujets aspirait au retour à la religion traditionnelle, et, qu'en conséquence, l'Edit de Nantes était sans objet.

Les documents concernant les paroisses de Saint-Laurent et de Saint-Sernin manquent; mais les événements ont dû y suivre le même cours. Cependant, il restait çà et là quelques irréductibles, et aussi des nouveaux convertis demeurés protestants au fond de leur cœur, et qui se distinguaient par leur peu d'assiduité aux cérémonies et aux sacrements. Ils furent bientôt persécutés et certains connurent les prisons et les galères du roi ⁴⁰. L'affaire de la prédicante Anne Montjoie ⁴¹, en 1688, organisant des réunions de prière, comme pour le braver, jusque dans sa seigneurie, a dû provoquer la colère de Jean du Vigier; son indulgence n'était certainement pas acquise à l'accusée au moment de son procès devant le Parlement.

Devant tant de preuves de rigueur à l'encontre des protestants, nous ne sommes pas surpris d'apprendre que la persécution religieuse n'a pas épargné son foyer. Il avait épousé, en 1673, Marie du Candal, fille de Jacques, seigneur de Fontenailles en Orléanais, et de Suzanne de Béringhem ⁴². Or, la dame de Saint-Martin, fort attachée à sa religion, refuse obstinément de se convertir. Elle aussi va donc connaître les rigueurs de la loi. A partir de 1686, elle sera même enfermée dans un couvent d'Angoulême, pendant plusieurs années. Séparée de ses enfants, sans cesse en butte aux tracasseries et aux menaces, elle finit par se soumettre à une abjuration de pure forme, qui la rend à son foyer. Mais on peut imaginer le climat qui peut y régner.

Tant d'épreuves lui ont sans doute fait perdre le goût des mondanités bordelaises, et apprécier la paix de la campagne, où elle semble résider toute l'année, même avant son veuvage. Son fils Jacques Armand l'y rejoint souvent; sa fille, Suzanne Elisabeth, vit auprès d'elle. Nous les voyons parrain et mar-

40. Le fils d'Isaac Papus, qui, lui, avait accepté d'abjurer et avait conservé son office de juge de Gardonne, refusa de se convertir. Il avait un domaine dans Saint-Laurent, qui fut confisqué et vendu au profit de l'Etat. Lui-même fut emprisonné à Sarlat pendant dix ans. De guerre lasse, il finit par se convertir. En raison de sa soumission, et en compensation de la perte de ses biens, le roi lui donna une charge dans la magistrature qui lui conférait la noblesse héréditaire.

41. *Arch. hist. de la Gironde*. t. XV, p. 525; R. COC, *La prédicante Anne Montjoie*, B.S.H.A.P., 1968.

42. La duchesse de la Force s'appelait aussi Suzanne de Béringhem. Elle devait avoir quelque lien de parenté avec la mère de Marie du Candal.

raîne d'un bébé né au château, et ils ne dédaignent pas de signer, en qualité de témoins, sur les registres paroissiaux de Saint-Martin, en diverses occasions.

Quant au seigneur, lorsque ses fonctions lui laissent le loisir de venir au château, il se préoccupe toujours vivement des progrès du catholicisme dans la seigneurie. En 1691, pour encourager les nouveaux convertis, il va même jusqu'à honorer de sa présence les obsèques de l'un d'eux habitant de Saint-Martin, qui « a reçu les sacrements, et est mort en très bon catholique ». Le registre mortuaire porte sa signature et celle de son secrétaire. Et quand il est absent, les nombreuses signatures du secrétaire, bientôt procureur d'office, puis juge de la juridiction, attestent qu'il assiste aux diverses cérémonies à Saint-Martin, à Lamonzie et jusqu'à Saint-Sernin, « en service commandé », au moins autant de fois qu'il y va de son plein gré. Tant de zèle est récompensé par la nomination de Jean du Vigier aux fonctions de procureur général ⁴³, le 25 juin 1698. Aussi ne néglige-t-il pas d'apporter son concours au duc de la Force, quand celui-ci, au début du XVIII^e siècle, prétend obliger les protestants obstinés de Bergerac à se convertir ⁴⁴.

C'est pendant un séjour à Bordeaux, étant toujours en fonctions, qu'il meurt, le 2 septembre 1709, dans sa maison de la paroisse Sainte-Eulalie. Nous n'avons trouvé trace d'aucune cérémonie ou d'honneurs funèbres particuliers, qu'aurait justifiés son rang au Parlement. La dame va lui survivre une dizaine d'années. Certains généalogistes ont fait d'incompréhensibles erreurs au sujet de la date du décès des deux époux ⁴⁵. Pour rétablir la vérité, voici l'extrait du registre mortuaire de Saint-Sylvain de Lamonzie, année 1720: « Le 6^e jour de décembre, est décédée dans son château de Saint-Martin, et dans la communion de l'église catholique, dame Marie du Candal, âgée d'environ 60 ans, veuve de Messire Jean du Vigier, en son vivant conseiller du roi et son procureur général au Parlement de Guyenne; a été inhumée le 7^e jour dudit mois dans l'église paroissiale de Lamonzie, en présence de

43. Arch. dép. Gironde, I B 33. Donation de l'office de procureur général à Jean du Vigier, Versailles, 25 juin 1698.

44. Arch. hist. de la Gironde, t. XV, p. 402. Lettre du duc de la Force au chancelier de Pontchartrain, du 7 novembre 1700.

45. O'GILVY, *Nobiliaire de Guyenne et Gascogne*, t. 1, article de Balz d'Aurice. Erreurs reprises par de Boysson et Saint-Saud.

Pierre Bordes, procureur d'office, et de François Borie, habitant de la paroisse. »

On peut se demander pour quelles raisons la dame n'a pas été enterrée à Saint-Martin, sa paroisse. Les registres de celle-ci manquent de 1718 à 1722. La cure était alors probablement vacante, et le curé de Lamonzie était bien obligé d'officier pour les gens de Saint-Martin. Il fut donc ainsi amené à ensevelir la dame dans sa propre église.

Marthe MARSAC.

(A suivre)

LAMPES SCULPTÉES PALÉOLITHIQUES

de Laugerie Basse et de Laugerie Haute

En cette année où la Société historique et archéologique du Périgord fête son centième anniversaire, il n'est pas inopportun de présenter ici quelques ancêtres du « calei » qui éclaire sa devise, et nous le faisons d'autant plus volontiers que les quatre documents suivants sont inédits, à l'exception, pour deux d'entre eux, d'une simple mention sans illustration dans les inventaires sommaires de lampes paléolithiques.

Grâce à l'aimable autorisation de M^{me} Aubert, conservatrice du musée de Laugerie Basse, et grâce au non moins aimable accueil de M^{me} Lasserre, gardienne du musée, nous avons pu examiner et dessiner ces vestiges appartenant à la collection Jean Maury.

Les deux premières lampes furent trouvées sur place, sans doute lors des fouilles exécutées par J. Maury, non sous l'abri classique, mais dans le gisement qui est à quelques dizaines de mètres en amont, sous l'abri des Marseilles. Les deux autres lampes, signalées dans trois inventaires [1, 2 et 7], ont été trouvées en 1938 par J. Maury à Laugerie Haute, probablement dans la partie la plus occidentale du gisement, au pied de la maison Fournier (actuellement en ruines), c'est-à-dire dans la partie du gisement qui n'appartient pas à l'Etat.

Dans la petite série de lampes sculptées et munies d'un moyen de préhension, toutes trouvées en France, nous avons distingué deux types principaux auxquels nous nous référerons dans la note présente :

1. Type la Mouthe. La cuvette, partie fonctionnelle, est associée à un appendice assez court, plus ou moins triangulaire, qui sert à tenir le luminaire [8 et 9].

2. Type Lascaux. Cuvette ronde ou ovale pourvue d'un manche individualisé plus ou moins allongé, le plus long étant celui de la lampe type trouvée dans le puits de Lascaux [7].

1. LAUGERIE BASSE (fig. 1).

Fragment sculpté dans un calcaire jaune assez gréseux qui est le calcaire coniacien de la région. Il ne reste qu'une minime portion de la cuvette. Par contre, le manche est entier et apparente la lampe de Laugerie Basse au type de la Mouthe. Nous en avons dessiné la reconstitution idéale (fig. 5, n° 1). On notera la légère dissymétrie des côtés, comme c'est le cas

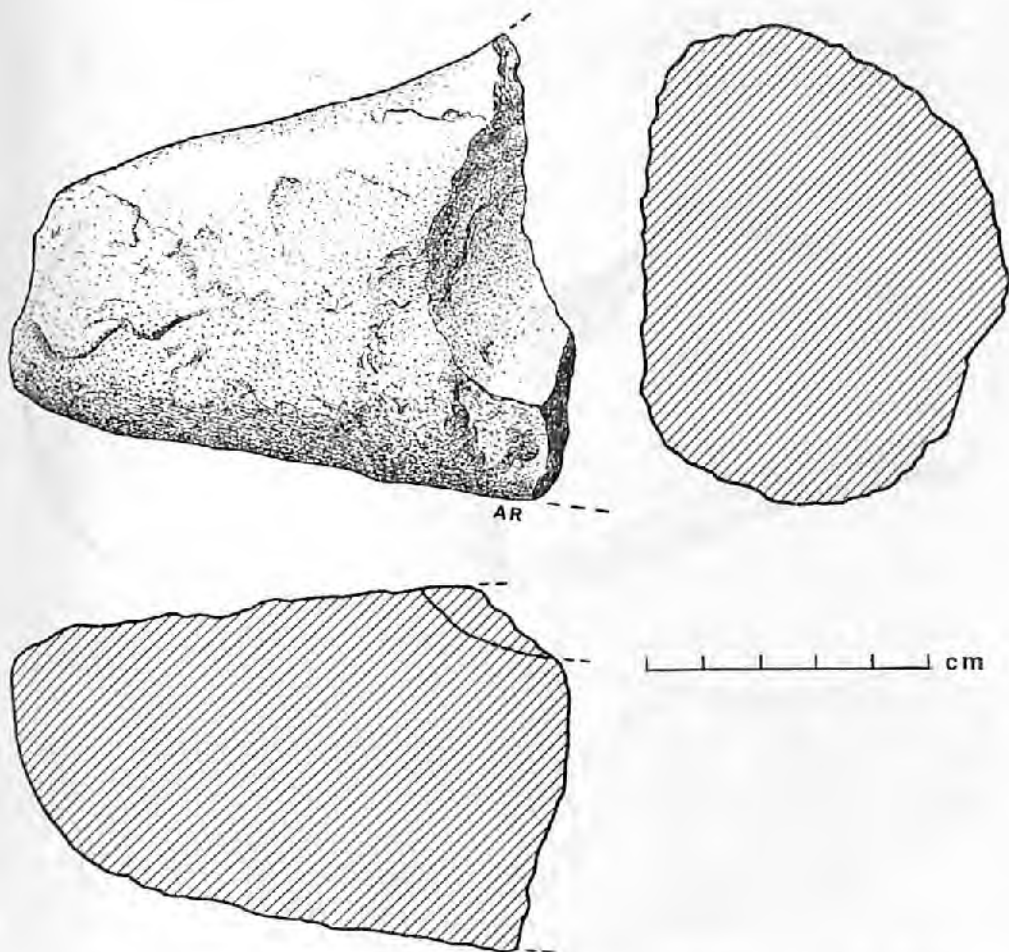


Fig. 1. — Laugerie Basse. Fragment de lampe. Magdalénien. Collection Maury
(3/4 de la gr. nat.).

pour la lampe de Scilles [11]. Il faut remarquer en outre la massivité de l'objet, très épais, et la faible profondeur relative de la cuvette.

Longueur du fragment 98 mm, largeur 86 mm, épaisseur 66 mm, profondeur de la cuvette, environ 14 mm.

Inédite.

2. LAUGERIE BASSE (fig. 2).

Fragment sculpté en grès de couleur beige rosé, à mica blanc. Sous réserve d'une détermination pétrographique précise, ce pourrait être un grès d'origine corrézienne. La surface de la roche présente de légères irrégularités dues au piquetage lors de la sculpture de l'objet. Comme pour le n° 1, cette

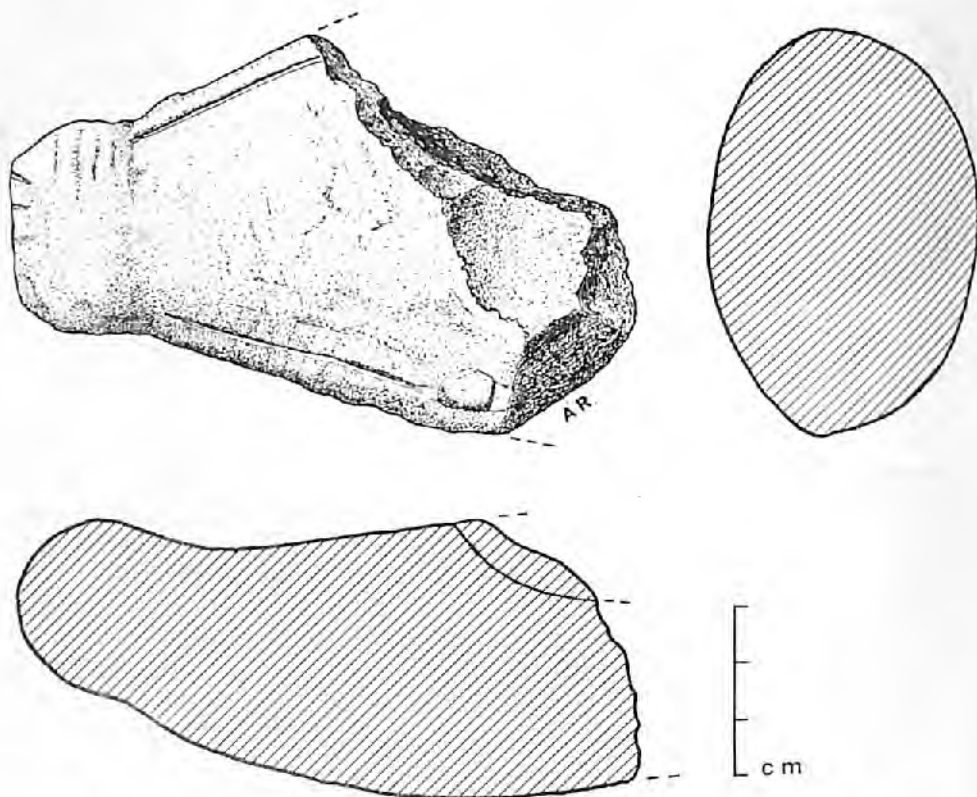


Fig. 2. — Laugerie Basse. Fragment de lampe à manche décoré. Collection Maury (3/4 de la gr. nat.).

lampe est réduite par fracture ancienne à une faible partie de la cuvette et au manche. Ce dernier présente deux originalités : sa forme à « bouton » terminal et son décor gravé.

Par la forme de son manche, cette lampe est un cas particulier dans notre typologie, mais elle est plus proche du type la Mouthe que du type Lascaux (fig. 5, n° 2).

Deux lignes gravées longent les bords. La plus longue aboutit à un petit relief arrondi proche de la cuvette. D'autres traits, assez érodés, strient l'extrémité du bouton.

Cette lampe s'ajoute à la petite série des lampes sculptées et décorées, dont plusieurs exemplaires ont été trouvés dans notre région périgourdine. Parmi les lampes du type la Mouthe, la pièce éponyme porte au revers l'élégante gravure d'une tête de bouquetin et, à l'avant, deux lignes gravées près de la cuvette. Sur celle de Scilles, quelques lignes sont gravées sur le plat du manche triangulaire. Sur le manche de la lampe de Lascaux, un trait longitudinal sépare deux groupes de stries obliques. Sur celui de la lampe du Bois du Roc [5] est un décor gravé peu explicite. Enfin, la lampe de la vallée de la Couze [10] a deux traits obliques à chaque angle du manche. Une nouvelle lampe décorée, de Laugerie Haute, est publiée ci-dessous.

Longueur du fragment 108 mm, largeur du bouton 38,5 mm, épaisseur du fragment 50 mm. Il n'est pas possible d'indiquer une profondeur pour la cuvette, trop fragmentaire.

Inédite.

3. LAUGERIE HAUTE (fig. 3).

Selon Bastin et Chassaing [2], cette lampe a été trouvée en 1938 par Jean Maury « en place dans le Solutréen supérieur », probablement dans la partie ouest du gisement qui lui appartenait.

Il s'agit cette fois-ci de la plus grande partie d'un godet en grès beige rosé identique au fragment n° 2 de Laugerie Basse. Soigneusement façonné sur les deux faces, il porte de légères bosselures de piquetage que la finition n'a pas totalement abrasées. Sur le flanc de la cuvette, des stries concentriques ont été laissées par l'outil de silex lors du creusement ou de la régularisation de celle-ci. Le bord, arrondi au milieu (par où passe la coupe transversale), s'aplatit un peu de part et d'autre. Une petite dépression entaille une portion du bord.

Ce godet ovale est incomplet, par fracture ancienne. Nous avons tenté d'imaginer la forme primitive de cette lampe. Trois

reconstitutions sont en théorie possibles : ou bien on la considère comme un simple godet (fig. 5, n° 3), ou bien on lui ajoute un appendice triangulaire au niveau de la fracture pour réaliser le type la Mouthe (fig. 5, n° 4), ou encore un manche allongé comme dans le type Lascaux (fig. 5, n° 5). La première forme, tout à fait vraisemblable, est cependant rare. La seconde reconstitution nous semble peu probable, car le grand axe de la cuvette est ici transversal, alors que les lampes du type la Mouthe ont toutes un godet arrondi (lampes de Coual [4] et de Scilles) ou ovale dans le sens longitudinal (la Mouthe, le Rond du Barry [3], le Grand Moulin [6]). Le dessin fait bien apparaître le caractère aberrant d'une reconstitution de ce type. Par contre, dans le type Lascaux, les cuvettes sont toutes peu ou prou ovalisées transversalement par rapport

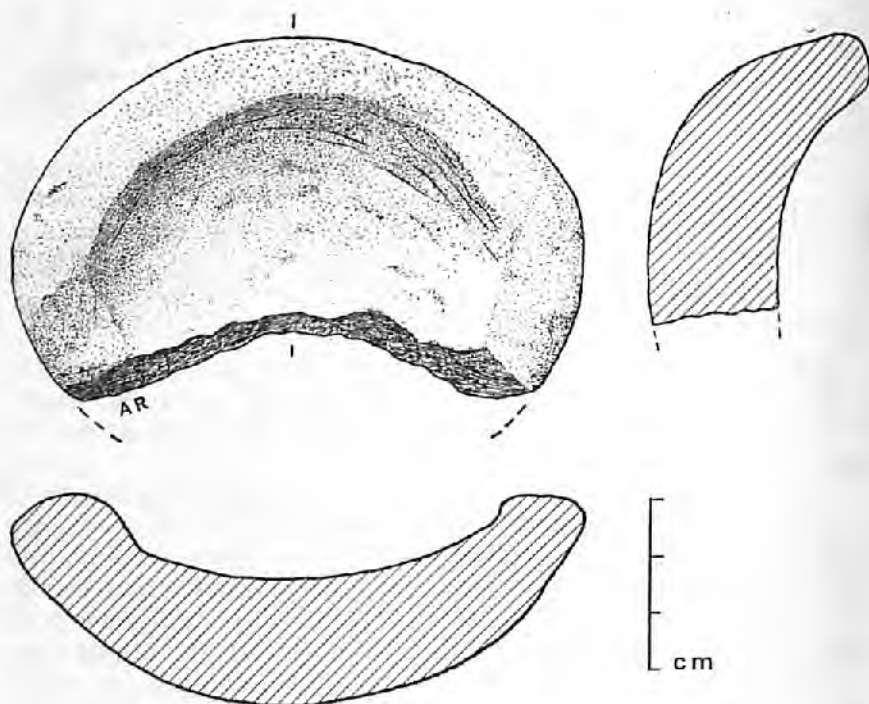


Fig. 3. — Laugerie Haute. Fragment d'un godet de lampe. Solutréen ou Magdalénien. Collection Maury (3/4 de la gr. nat.).

au manche, et la reconstitution dessinée semble tout à fait possible. De plus, la forme de la cassure s'expliquerait très bien au niveau d'un tel manche (cassure avec arrachements latéraux).

Longueur du fragment (grand axe de l'ovale) 98 mm, profondeur de la cuvette 15 mm, épaisseur maximale du fond 22 mm.

Bibliographie : Bastin et Chassaing, 1940, p. 227 [2], Bastin, 1945, p. 37 [1], Glory, 1960, p. 97 [7].

4. LAUGERIE HAUTE (fig. 4).

Toujours selon Bastin et Chassaing, ce dernier fragment fut recueilli par Jean Maury « dans les déblais recouvrant les couches solutréennes ». La roche est un grès identique aux précédents. Il s'agit d'un manche assez court et d'une portion de cuvette dans laquelle on remarque des traces noirâtres confirmant l'usage de cet objet comme « calei ».

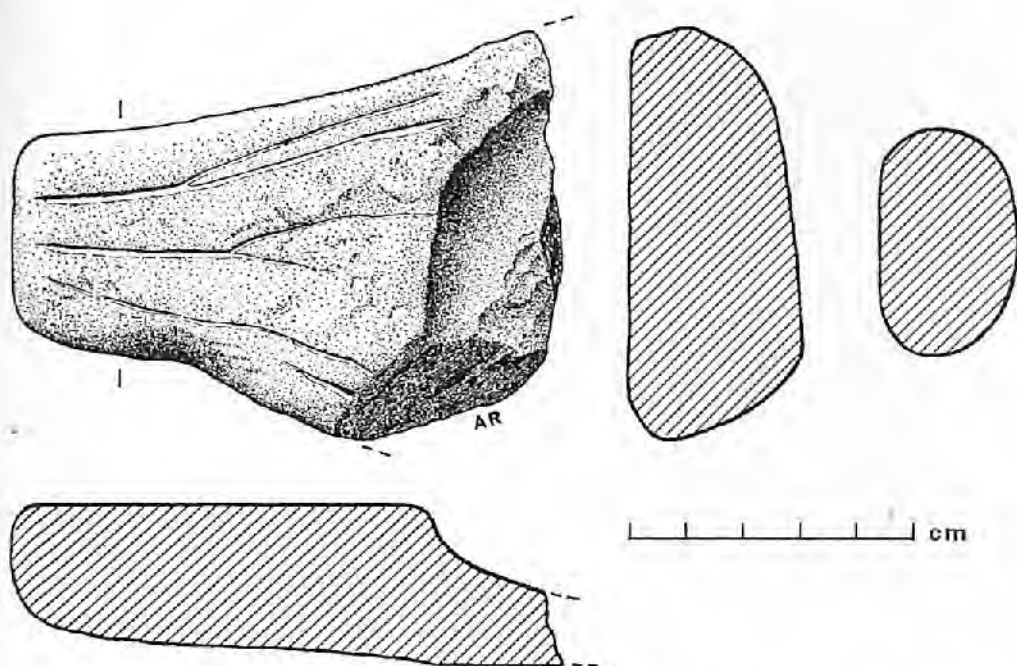


Fig. 4. — Laugerie Haute. Fragment de lampe à manche décoré. Solutrén ou Magdalénien. Collection Maury (3/4 de la gr. nat.).

Le manche est orné de traits gravés bifurqués vers la cuvette. Ces gravures sont en partie endommagées par un piquetage sur le plat du manche, piquetage qui pourrait être postérieur au façonnage de la lampe et à la gravure. Nous avons déjà noté un semblable piquetage sur la lampe de la vallée de la Couze, sans préciser alors qu'il pouvait être intentionnel et *postérieur* à la sculpture de l'objet.

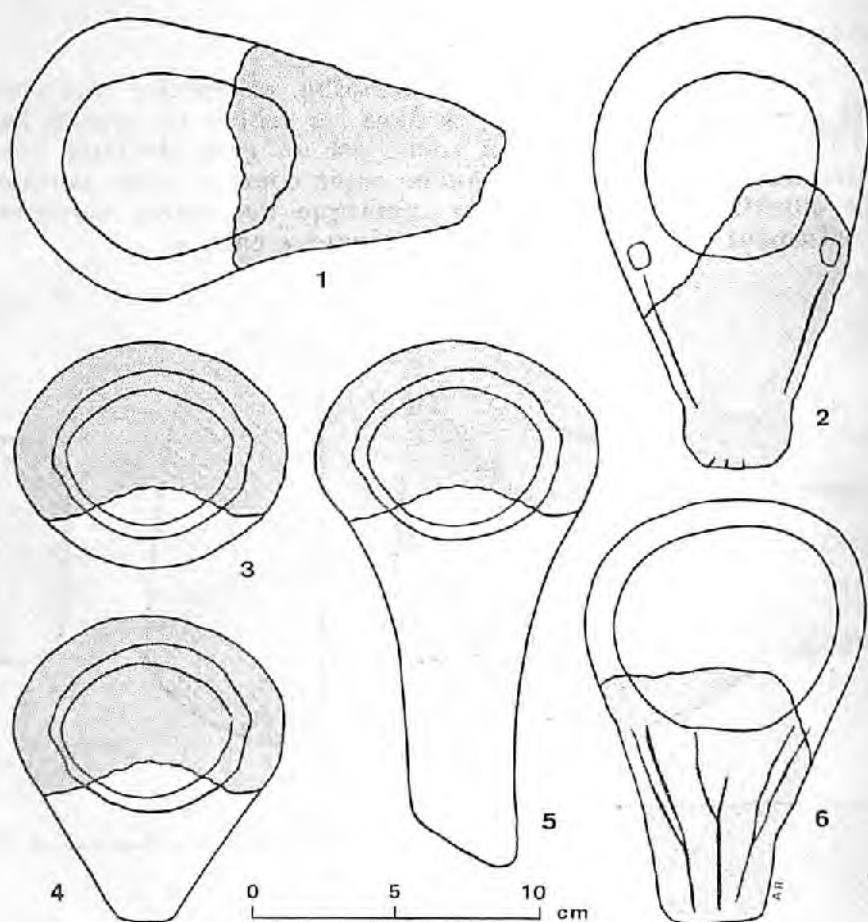


Fig. 5. — Reconstitutions possibles des lampes. 1 et 2, Laugerie Basse, types la Mouthie. 3, Laugerie Haute, première hypothèse : godet ovale. 4, la même, deuxième hypothèse : type la Mouthie. 5, la même, troisième hypothèse : type Lascaux. 6, Laugerie Haute, second fragment, type Lascaux (1/2 de la gr. nat.).

Le décor de cette lampe est original. Les signes bifides nous rappellent le bâton fourchu que porte un des petits personnages stylisés de la plaquette de Raymondén, et que l'on retrouve avec les figurations de la côte gravée du gisement du Château aux Eyzies.

Nous avons reconstitué cette lampe graphiquement (fig. 5, n° 6), en complétant la cuvette d'après celle de Lascaux, qui est aussi à peu près du même module que celle de la vallée de la Couze. La lampe de Laugerie Haute, à manche individualisé de longueur moyenne, est un intermédiaire entre le « prototype » de la Couze, très court, et la forme élégamment allongée de Lascaux, les trois godets étant sensiblement identiques, on pourrait presque dire stéréotypés.

Longueur du fragment 94 mm, épaisseur maximale 31 mm, profondeur de la cuvette 14 mm.

Bibliographie : Bastin et Chassaing, 1940, p. 227 [2] ; Bastin, 1945, p. 37 [1], Glory, 1960, p. 97 [7].

*
**

Nous ne connaissons que 12 lampes paléolithiques sculptées pourvues d'un manche : 2 en Charente, 3 en Gironde, 4 en Dordogne, 1 dans le Lot, 1 en Haute-Loire et 1 en Haute-Garonne. Les nouveaux exemplaires que nous publions accroissent notablement la série et maintiennent notre département en tête dans la production de ce type de luminaire qui restera traditionnel jusqu'à nos jours.

Tous les exemples connus appartiendraient au Magdalénien, pour autant qu'on puisse en juger dans le cas de découvertes anciennes faites sans repérage stratigraphique précis. Les deux lampes de Laugerie Basse proviennent sans doute des couches magdaléniennes de l'abri des Marseilles, alors que les deux lampes de Laugerie Haute posent un problème gênant, puisque Bastin et Chassaing les attribuent au Solutrén. Or, il serait bien commode, reconnaissons-le, d'affirmer que toutes les lampes sculptées et munies d'un manche sont caractéristiques du Magdalénien. Peut-on accepter les deux lampes de Laugerie comme solutréennes, ou doit-on penser que les conditions de fouilles dans un secteur bien bouleversé du gisement n'étaient pas assez favorables pour faire un repérage stratigraphique précis ? Nous ne saurions nous prononcer, faute d'une publication de ces recherches par le fouilleur lui-même.

Notons seulement que l'un des exemplaires provient des déblais et que l'autre voisine, dans la vitrine du musée de Laugerie, avec des silex et des os travaillés ou gravés à dominante magdalénienne.

Alain ROUSSOT.

BIBLIOGRAPHIE

1. BASTIN (A.-H.). — Les lampes paléolithiques de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde). — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 42, 1945, pp. 34-38, 2 fig.
2. BASTIN (A.-H.) et CHASSAING (J.). — Découverte d'une lampe paléolithique à Domme (Dordogne). — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 37, 1940, pp. 219-229, 6 fig.
3. BAYLE DES HERMENS (R. de). — La grotte du Rond du Barry à Sinzelles, commune de Polignac (Haute-Loire). Campagne de fouilles 1966. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 64, 1967, pp. 155-172, 8 fig.
4. BERGOUIGNOUX (F.). — *Les temps préhistoriques en Quercy*. — Cahors, Pignières, 1887.
5. CHAUVET (G.). — Vieilles lampes charentaises. — *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, t. 4, 1903-1904, pp. LXVIII-LXXX, 4 fig.
6. FERRIER (J.). — Les lampes du Paléolithique en Gironde. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 39, 1942, pp. 124-128, 1 fig.
7. GLORY (A.). — Le brûloir de Lascaux. — *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques*, Institut pratique de Préhistoire, les Eyzies, n° 10, 1960, pp. 92-97, 2 fig.
8. RIVIÈRE (E.). — La lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne). — *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 10, 1899, pp. 554-563, 5 fig.
9. ROUSSOT (A.). — La lâpara decorada de La Mouthe (Dordogne). — *Ampurias* t. 31-32, 1969-1970, pp. 91-103, 4 fig.
10. ROUSSOT (A.). — Une lampe sculptée paléolithique dans la vallée de la Couze (Dordogne). — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 98, 1971, pp. 301-304, 1 fig.
11. SAINT-PÉRIER (R. de). — La grotte de Scilles à Lespugue (Haute-Garonne). — *L'Anthropologie*, t. 36, 1926, pp. 15-40, 17 fig.

LE CRUCIFIX de Saint-Pierre-de-Chignac

M. le Curé de Saint-Pierre-de-Chignac et des amis ont « rénové » le crucifix de l'église, crucifix qui, de loin, sous les nombreuses couches de peinture, paraissait être en plâtre. Le Christ a été raclé, décapé, frotté et, après de nombreux efforts et de minutieux travaux, il est apparu en bois (du tilleul, semble-t-il).

L'expression du visage, empreinte d'une douloureuse souffrance, est saisissante. Les muscles du corps sont admirablement mis en relief ; l'anatomie est satisfaisante, la facture originale.

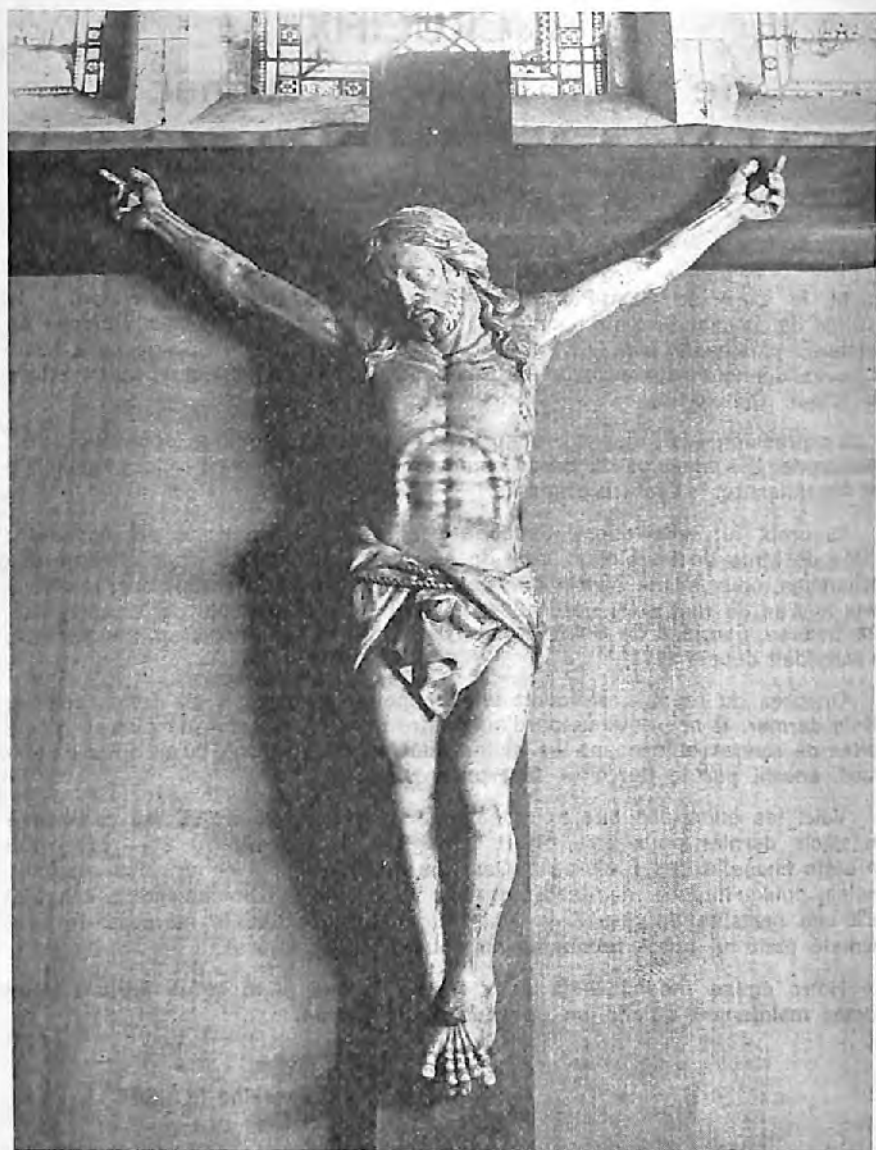
La croix fut, elle aussi, décapée et l'inscription suivante est apparue : « Don de Mme de Loubignac, née de Marquessac ». Après avoir effectué des recherches, nous avons appris que cette demoiselle de Marqueyssac, mariée à deux heures du matin (!) vers 1836, habitait le repaire noble de Marqueyssac, aux Rivières, paroisse de Saint-Pierre. (La famille de Marqueyssac, par mariage, le possédait depuis 1770).

Or, près du repaire, s'élevait une chapelle qui tombait en ruines déjà au siècle dernier. Il ne reste aujourd'hui, entre deux monticules de pierres recouvertes de ronces et cachant les salles voûtées du sous-sol, qu'un puits romantique, envahi par le lierre et fort pittoresque.

Voici les questions que nous posons : — Le crucifix a-t-il été commandé au siècle dernier pour être offert à l'église de Saint-Pierre ? — Provient-il de cette chapelle des Rivières ? Dans ce dernier cas, il serait, bien sûr, plus ancien, puisqu'il date manifestement du XVII^e siècle. (Un ébéniste a constaté qu'à une certaine époque il y avait eu une réparation, le morceau de bois incrusté était lui aussi recouvert de couches de peinture).

Notre église recélait déjà deux trésors : une pietà et un lutrin ! Nous savons maintenant qu'elle en possède un troisième.

Jeannine ROUSSET.



(Photo Gauthier).

Saint-Pierre-de-Chignac : Crucifix.

Travaux exécutés par l'architecte Vauthier dans le Diocèse de Périgueux après 1852

A qui étudie les églises d'une région, avec leurs inévitables retouches, il est intéressant de savoir les noms des architectes du XIX^e siècle qui les ont restaurées. Un dossier existe aux Archives de l'Evêché ¹, qui donne la liste des édifices restaurés, voire bâtis par l'architecte Vauthier. Il nous a paru utile de le publier.

J. SECRET.

1^o) En collaboration avec Abadie :

Restauration de la cathédrale Saint-Front.
Entretien de l'évêché.
Entretien du séminaire.
Etalement des cloîtres de Cadouin.
Construction de l'église de Mussidan.
Projet de construction de l'église de Villefranche-du-Périgord.
Restauration de l'église de Trélissac.
Construction de l'église des Barris-Saint-Georges.
Achèvement de l'église de Brantôme.
Projet de construction de l'église d'Excideuil.
Tombeau de Mgr Massonnais.

2^o) Seul :

Etude sur l'église de Badefols-d'Ans.
Projet de restauration de la Cité, à Périgueux.
Dessins de l'église de Saint-Privat.
Projet de restauration de l'église de Terrasson.
Idem pour Saint-Laurent-sur-Manoire.
Construction de l'église de Saint-Laurent-des-Bâtons.
Restauration de l'église d'Eylac.
Eglise des Capucins de Périgueux.
Construction de l'hôpital de Sainte-Aulaye.
Construction du presbytère de Sainte-Aulaye.
Restauration de la lanterne des morts d'Atur.
Projet de la maison des orphelines à Bergerac.
Restauration de l'église de Cendrieux.
Idem de Coulaures.
Idem de Chapdeuil.
Idem de Savignac-les-Eglises.
Idem de Saint-Hilaire-d'Estissac.
Idem de Celles.
Achèvement du presbytère de Saint-André-de-Double.
Construction d'une chapelle au château de Cardou.

1. Nous remercions le P. Pommarède qui nous l'a indiqué.

- Restauration de l'église de Biras.
 Construction de la chapelle des sœurs de Sainte-Marthe à la Cité.
 Projet de restauration de l'église de Mauzac.
 Plans et dessins de toutes les maisons acquises par l'Etat pour l'isolement de la cathédrale Saint-Front.
 Construction de l'église de la Bachellerie.
 Restauration de l'église de Montagnac-la-Crempe.
 Idem de Beleymas.
 Idem de Léguillac-de-Cercles.
 Idem d'Auriac.
 Idem de Sergeac.
 Construction de l'église de Saint-Seurin-de-Pratis.
 Projet de construction de l'église de Saint-Cernin-de-la-Barde.
 Construction de l'église de Lanouaille.
 Restauration de l'église de Beauronne.
 Construction du presbytère de la Rochechalais.
 Restauration de l'église de la Douze.
 Construction du clocher de Gouts-Rossignols.
 Restauration de l'église de Montrem.
 Idem de Vallereuil.
 Projet de restauration de l'église de Cubjac.
 Idem de Bourg-du-Bost.
 Idem de Saint-Vincent-de-Connezac.
 Restauration de l'église de Sainte-Marie-de-Chignac.
 Idem de Saint-Paul-Laroche.
 Projet de presbytère pour Cornille.
 Projet de restauration de l'église de Paussac.
 Restauration de l'église de Bussac.
 Idem de Grignols.
 Projet de restauration du presbytère de Saint-Cyprien (abbaye).
 Idem de l'église de Saint-Paul-de-Serre.
 Construction d'une chapelle pour M. de Comarque.
 Idem pour M. de Floirac.
 Restauration du presbytère de Coutures.
 Restauration de l'église de Sarliac.
 Projet de restauration de l'église et du presbytère de Saint-Privat.
 Restauration du presbytère de Brantôme.
 Projet de restauration de l'église de Saint-Méard-de-Drôme.
 Idem de Saint-Jean-d'Estissac.
 Projet de presbytère d'Agonac.
 Projet de restauration de l'église et du presbytère de Milhac.
 Projet de construction de l'église de Saint-Vincent-de-Cosse.
 Projet de restauration de l'église de Saint-Pierre-de-Chignac..
 Idem de Beaupouyet.
 Idem de Douville.
 Idem de Bourrou (non achevé).
 Projet de restauration du presbytère de Saint-Antoine-d'Auberoche.